Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord

Tome CXXXIII — Année 2006
4e livraison

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT
assistée de : Patrick PETOT et la commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :
Marcel BERTHIER, Denis CHAPUT-VIGOUROUX, Anne-Marie COCULA, Michel COMBET, Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC, Louis GRILLON, Annick LEBON, Guy PENAUD, Alain ROUSSOT, Jean-Jacques TOURNAUD, Olivier TROUBAT, Alain VAUGRENARD

Secrétariat :
Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :
Michel SOULOUMIAC

Gestion des abonnements :
Denis CHAPUT-VIGOUROUX

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires

Septembre 2006

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :
Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications : Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord

TOME CXXXIII — ANNÉE 2006
4e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4e LIVRAISON 2006

- Compte rendu de la séance
  du 2 août 2006 403
  du 6 septembre 2006 407
  du 4 octobre 2006 411

- Éditorial : Soixante-dix ans après... 417

- 2 000 ans d'occupation humaine : le site Bertran de Born-Visitation à Périgueux (Alain Vaugrenard) 419
- La campagne de Périgord de 1385 (Olivier Troubat) 441
- Cadouin : ses possessions et ses droits, leur dispersion (Marcel Berthier) 451
- Le château du Paluel (Saint-Vincent-le-Paluel) : approche architecturale (Jean-Jacques Tournaud) 461
- Notre-Dame de Boschaud en 1766 (Louis Grillon) 497

- Dans notre iconothèque : Le chartreux dom Gerle, l'absent du Jeu de Paume (Brigitte et Gilles Delluc) 505
- Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord : histoire et premier bilan (Anne-Marie Cocula et Michel Combet) 509
- Notre sortie d'automne samedi 7 octobre 2006 (Annick Lebon) 513
- Vient de paraître : D'Alsace en Périgord : histoire de l'évacuation 1939-1940, de C. et F. Schunck (Guy Penaud), Le sexe au temps des Cro-Magnons, de G. Delluc (Alain Roussot), Afin de planter des vignes... Essai sur la floraison des bastides et autres petites villes médiévales du bassin aquitain (XIIIe-XIVe siècles), de M. Coste (Marie-Pierre Mazeau-Janot), Château, livres et manuscrits IXe-XXIe siècles, textes réunis par A.-M. Cocula et M. Combet (Denis Chaput-Vigouroux) 519
- Notes de lecture : Le barrage de Tuilières (F. Gontier), Le secret des Restiac (M. Maury), Regard sur le pays de Montaigne, Gurson-La Force (collectif), Les perles de Sergeac en Périgord Noir : préhistoire, histoire, toponymie (R. Castanet), Paysans : mémoires vives 1900-2000 (B. Stéphan) 524
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 527

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Le dolmen de Blanc (Nojals-et-Clotte), légué par le professeur Testut à la Société historique en 1925. Gravure (1876) d'après un dessin de Léo Drouyn (1846).

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 2 AOÛT 2006

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 70. Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Mme Jeanne Daudou, honorée de la médaille des sociétés musicales et chorales
- Le général Pierre Garrigou Grandchamp, promu général de corps d'armée et responsable de la formation de l'armée de terre

NÉCROLOGIE

- Henri Brives
- Marie-Paule Grand-Chastel

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Chardak (Henriette Edwige), 2006 : *Élisée Reclus. Un encyclopédiste infernal !*, Paris, éd. L'Harmattan
- Lafon (Amandine), 2006 : *Le livre du centenaire du Lardin-Saint-Lazare*, Maugein imprimeurs (don de la municipalité)
- Castanet (René), 2006 : *Les perles de Sergeac en Périgord Noir*, Sergeac, chez l'auteur, lauréat des Clochers d'or 2005 (don de l'auteur)
- Audrerie (Dominique), 2006 : *La vallée de l'Isle*, Le Bugue, P.L.B. éditeur (don de l'auteur).

Entrées de tirés à part, brochures et documents

- *Trophée Diderot attribué à Francis Gires 2006*, dossier de photocopies (don du lauréat)
- Collectif, 2006 : *Hommage à Georges Laplace. Cahiers de typologie analytique*, Servei d'investigacions archeologiques i prehistoriques
- Biraben (Jean-Noël), 1995 : Préhistoire, *in* : *Histoire de la population française, des origines à la Renaissance*, chapitre I, Presses universitaires de France (Quadrige)
- Biraben (Jean-Noël), 1995 : L'hygiène, la maladie, la mort, *in* : *Histoire de la population française, des origines à la Renaissance*, chapitre VIII, Presses universitaires de France (Quadrige)
- Une fiche concernant le premier jour du timbre de Rouffignac, tapuscrit et extrait de presse.

REVUE DE PRESSE

- *Le Festin*, 2006, n° 58 : les jardins du Périgord
- *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 2003, vol. 54, n° 4 : Jean Cousineau
- *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, 2006, n° 59 : *errata* concernant Cyprien Brard et Gustave Lespinasse
- *ARAH*, 2006, n° 31 : château de Saint-Martin, chapelle Saint-Thomas de Tresséroux
- *GRHIN*, 2006, CR n° 357 : les insurrections de la misère en Périgord
- *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2006, t. 103, n° 3 : un nouveau fossile directeur du Gravettien ?

COMMUNICATIONS

Le président remercie le trésorier et ses collaborateurs pour avoir ramené le nombre de cotisations manquantes à moins de cinquante, même si nous avons été contraints de prononcer quelques radiations de collègues par trop négligents. Il salue Mme Michelle Bouyssonnie et la remercie très vivement pour le nouveau don qu'elle apporte à notre compagnie de la part de l'association « Pour le gisement de La Madeleine ».

Thierry Baritaud nous informe que les travaux de réfection de la chapelle épiscopale Saint-Jean, dans l'enclos Sainte-Marthe à Périgueux, ont permis de mettre au jour le sol gallo-romain à environ 50 cm sous le niveau du sol actuel.

À noter sur nos agendas : du 7 au 11 août, les conférences de Couze à Montferrand-du-Périgord, en hommage à François Bordes ; le 19 août, le colloque de Cadouin sur le thème « De la croisade contre les Albigeois aux guerres de Religion », avec une conférence de Gilles Delluc sur les statues baladeuses exilées de Cadouin, de Marcel Berthier sur Simon de Montfort, de Louis Grillon sur le saint suaire et Charles VI, et avec la visite de Salles et de la Salvetat ; toujours le 19 août, une conférence de Patrick Petot à Chancelade sur Alain de Solminihac, abbé de Chancelade et évêque de Cahors et le 13 novembre, sa soutenance de thèse de doctorat ; les 13, 14 et 15 septembre à Aubazine (Corrèze), un colloque en hommage à Bernadette Barrière sur le thème « Organisation de l'espace médiéval » ; le 19 octobre, un colloque à Périgueux organisé par l'université Bordeaux IV, sur le thème « Patrimoine et diversité culturelle ».

Notre excursion d'automne aura lieu le samedi 7 octobre après-midi à Saint-Pierre-de-Côle et à Saint-Jean-de-Côle et elle permettra de visiter un type très particulier de maisons de cette région au XVIe et au XVIIe siècles, les maisons ornées de poutres en façade : la Châtellerie à Saint-Pierre, une série de vieilles maisons dans une rue de Saint-Jean et le Repaire à Saint-Front-d'Alemps. En outre, nous visiterons l'église romane à file de coupoles de Lempzours, qui conserve une litre seigneuriale complète, qui fait le tour de l'église.

Dominique Audrerie s'interroge sur l'engouement actuel pour le petit patrimoine. C'est un élément indissociable du paysage. Il était l'œuvre des petits, des humbles pour répondre à des besoins.

Aujourd'hui leurs enfants en reprennent possession. Mais ce petit patrimoine n'a pas toujours été accepté : il a même été considéré comme le contraire de la modernité. D. Audrerie identifie trois motifs à la redécouverte actuelle. 1 – la nostalgie du temps passé : elle explique le succès du village du Bournat au Bugue, où l'on cherche ses racines, mais où les difficultés des siècles passés sont gommées. 2 – la recherche d'une identité, celle d'un lieu, où le petit patrimoine est toujours en harmonie, en face d'une mondialisation envahissante. 3 – l'économie : le petit patrimoine en est un vecteur important, car il attire les touristes ; il est mis en valeur ; les étrangers achètent les vieilles maisons et les font restaurer avec soin par des artisans de plus en plus spécialisés. D. Audrerie affirme que la remise en valeur du petit patrimoine est un succès à condition de ne pas le considérer comme un simple élément du décor mais de lui trouver une nouvelle fonction pratique : ainsi, pour les lavoirs restaurés qui servent de haltes aux randonneurs et qui sont devenus des lieux de rencontre.

Gérard Fayolle traite ensuite du séjour de Louis Veuillot à Alger. Il « rappelle les liens entre le grand éditorialiste catholique et le Périgord. Jeune journaliste au *Mémorial de la Dordogne* de 1832 à 1837, Louis Veuillot quitte Périgueux pour Paris, puis Alger où il est secrétaire de Bugeaud, nommé gouverneur général en 1841. Dans un livre intitulé *Les Français en Algérie, souvenir d'un voyage fait en 1841*, le futur rédacteur en chef de *L'Univers* se révèle déjà observateur très lucide et critique sévère d'une politique de colonisation qui a du mal à se définir. En dépit de sa position officielle, Veuillot condamne vigoureusement les méthodes de mise en valeur, les négligences de l'administration et l'état lamentable de l'armée. Il dénonce le malentendu qui existe entre la métropole et sa colonie et estime alors que cette conquête est sans avenir pour la France. Telle était aussi initialement l'opinion du général Bugeaud, comme le rapporte Victor Hugo. Mais l'officier périgordin, au bout de quelques années, évolue. Il devient partisan de la colonisation, comme Louis Veuillot, qui veut convertir les musulmans au christianisme. Les deux hommes, très réservés au départ, ont finalement été conquis par la conquête » (résumé de l'intervenant).

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2006

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 95. Excusés : 12.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- Mlle Corinne Marache, lauréate de l'Institut Eugène Le Roy et du prix de la Truffe, attribué par les Périgourdins de Paris, pour son ouvrage *Les métamorphoses du rural. L'exemple de la Double en Périgord (1830-1930),* édition du CTHS et de la Fédération historique du Sud-Ouest
- Mme Françoise Perret, lauréate de l'Institut Eugène Le Roy, pour son ouvrage *Du noir à l'or*, édité par La Lauze
- M. Claude Labalue-Baylet, reçu à son master II (ex DEA), mention bien, avec un mémoire sur *Les sources positivistes de la pensée de Bergson*

NÉCROLOGIE

- Mme Régis Alix

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Delluc (Gilles), avec la collaboration de Delluc (Brigitte), 2006 : *Le sexe au temps des Cro-Magnons*, Périgueux, Pilote 24 édition (don de l'auteur et de l'éditeur)
- Fénelon, 1823 : *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*, Paris, Chez Mme veuve Dabo (don de Denis Chaput-Vigouroux)
- Roy (J.J.E.), 1841 : *Histoire de Fénelon, archevêque de Cambrai,* Tours, Ad. Mame (don de Denis Chaput-Vigouroux)
- Collectif, 2006 : *Regard sur le pays de Montaigne. Gurson-La Force*, Le Bord de l'Eau éditions, avec un film-vidéo de 22 mn sur Cdrom (don de l'A.R.A.H.)
- Schunck (Catherine et François), 2006 : *D'Alsace en Périgord. Histoire de l'évacuation 1939-1940*, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton (coll. Témoignages et Récits) (don des auteurs).

Entrées de tirés à part, brochures et documents

- Lehman (Paul-Jacques), 2006 : Pierre Magne, extrait de *La Vie financière*, du 28 juillet au 3 août 2006, extrait photocopié (don de J.-P. Boissavit)

- Delluc (Brigitte et Gilles), 2006 : Un recoin de la sacristie de Cadouin, *Actes des 10e et 11e colloques de Cadouin 2003 et 2004*, p. 93-100, photocopie (don des auteurs).

REVUE DE PRESSE

- *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, 2006, vol. 57, n° 2 : quatre ancêtres du village de Sarrazac

- *Le Journal du Périgord*, 2006, n° 140 : la ligne de démarcation ; Julien Saraben

- *Maisons paysannes de France*, 2006, n° 161 : une grange du XVIIe siècle dans la Double.

COMMUNICATIONS

Notre prochaine soirée bimestrielle, le 13 septembre, sera consacrée par François Michel à *Pierre Beaumesnil et les antiquités de Vésone*, d'après un manuscrit conservé aux Archives départementales de la Dordogne et des dessins du XVIIIe siècle. C'était un comédien qui sillonnait le Périgord, avec sa troupe. Il dessinait à la plume les monuments, en y ajoutant des observations et des critiques.

Alain Ribadeau Dumas fournit des précisions pour la sortie du 7 octobre. Son thème est la découverte d'un type de maisons, créé après la guerre de Cent Ans, notamment autour de Saint-Jean-de-Côle : des maisons de pierres, sans pans de bois, avec une charpente très particulière, faite de 4 ou 5 poutres maîtresses dépassant la façade et permettant un passage facile vers les combles. Le prix est fixé à 20 euros par personne. Le départ à la Cité administrative aura lieu à 12 h 45. Rendez-vous à 14 heures devant l'église de Saint-Pierre-de-Côle. Nous visiterons successivement le manoir de Châtellerie, le village et le prieuré de Saint-Jean-de-Côle, l'église de Lempzours, le château du Repaire à Saint-Front-d'Alemps.

À noter dans nos agendas : 22, 23 et 24 septembre, « Les rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord » autour du thème « Château et stratégies familiales » à la bibliothèque municipale de Périgueux, avec une communication de Bernard Lachaise sur

« Parlementaires et châteaux en Périgord aux XIXe et XXe siècles » ; des conférences de Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) sur « La sexualité au temps des Cro-Magnons » le 7 à Agen et le 22 à Rocamadour, sur « Os et articulations au Paléolithique » le 19 à Saint-Junien et le 26 aux Sables-d'Olonne et sur « La nutrition préhistorique » le 25 à l'Institut supérieur agricole de Beauvais.

À la suite de la lecture du compte rendu de la réunion du mois d'août, M. Bétoin signale que, en fait, Louis Veuillot n'a jamais été secrétaire de Bugeaud, mais il est parti en Algérie sur le même bateau que lui. Le secrétaire de Bugeaud était Gustave Mercier-Lacombe.

Le président indique que le prochain conseil d'administration aura pour objectifs essentiels : les travaux de consolidation du plancher de la salle des séances et le *Bulletin*, en particulier la prochaine livraison qui sera consacrée à Eugène Le Roy, à l'occasion du centenaire de son décès. Il se réjouit du fait que, grâce au trésorier et à ses collaborateurs, la plus grande partie de nos membres sont désormais à jour de leur cotisation. En revanche, il s'inquiète du petit nombre de candidatures nouvelles et invite chacun d'entre nous à rechercher de nouveaux membres motivés.

Le président a lu avec intérêt un article de Paul Jacques Lehman sur « Pierre Magne, financier du Second Empire » dans *La Vie financière* du 28 juillet. Il a noté, en particulier, son rôle dans l'extension du réseau du rail lorsqu'il était ministre des Travaux Publics, la souscription qu'il lança en 1867, lorsqu'il était ministre des Finances, et qui connut un succès retentissant, le remboursement du dernier milliard dû aux Allemands, qu'il effectua toujours comme ministre des Finances en 1873, avec 18 mois d'avance. Il signale aussi les informations concernant l'histoire ou l'archéologie dans la presse locale (chapelle de Fontroubade à Lussas-et-Nontronneau, château de falaise de Reignac, découverte de sarcophages à Saint-Jean-de-Côle), et un article du *Figaro littéraire* du 27 juillet consacré aux dernières amours d'André Maurois et de Dolorès Garcia y Riveza au Pérou.

À propos d'un article paru dans *Sud Ouest* le 15 août sur l'entrepreneur, Léon Lesca, son petit-neveu, Xavier Arsène-Henry tient à préciser que Léon Lesca était fils d'un entrepreneur de La Teste et qu'on lui doit la construction des quais de la Garonne à Toulouse, des quais d'Alger et du chemin de fer Alger-Philippeville. Propriétaire d'une immense propriété à Arcachon, il y construisit,

pour son épouse algérienne, la célèbre « Villa algérienne » et une mosquée magnifiquement décorée. Il favorisa l'installation des ostréiculteurs et des pêcheurs sur le bassin d'Arcachon et introduisit le mimosa en provenance d'Algérie. Vingt ans après, il construisit une horrible chapelle. En 1965, la propriété a été vendue à un entrepreneur qui a tout démoli pour construire un immeuble sans intérêt. Xavier Arsène-Henry, qui fut le constructeur du Lac à Bordeaux, annonce que son troisième livre de souvenirs est sous presse.

Alain Ribadeau Dumas a reçu un message de M. Drancourt pour l'informer du fait que les quatre sarcophages des XIIIe et XIVe siècles, récemment découverts autour de l'abbaye de Saint-Jean-de-Côle, ont été refermés. Nous ne pourrons donc pas les voir lors de la sortie du 7 octobre.

Brigitte Delluc annonce que le dernier livre de Gilles Delluc *Le sexe au temps des Cro-Magnons* vient de sortir aux éditions Pilote 24. Il fera l'objet de la conférence bimestrielle du 15 novembre prochain, suivie d'une réception.

Le commandant Amadieu, par P. de Lestrade.

Pierre Pommarède évoque avec un sourire un procès qui opposa deux de nos collègues il y a 80 ans. Le commandant Amadieu se plaignait des caricatures que faisait de lui Pierre de Lestrade. Sur une des *Processions*, le commandant Amadieu, de dos, au premier rang, est bien reconnaissable à son énorme postérieur. Pierre de Lestrade fut défendu par Me Desdemaine-Hugon au cours d'un procès à mourir de rire, le 30 janvier 1929. Il fut condamné à découper le personnage et le fit en exagérant encore la silhouette.

Après la remise de son prix à Corinne Marache, les Périgourdins de Paris confirment qu'ils recherchent des candidats pour les années à venir. Corinne Marache indique que sa thèse de doctorat sera dans les librairies dans un mois, sous le titre *Les métamorphoses du rural. L'exemple de la Double (1830-1930)*. Elle remercie

les nombreuses personnes et institutions qui l'ont aidée, en particulier notre compagnie (par l'achat de 25 livres destinés à nos collègues intéressés).

Anne-Marie Cocula et Michel Combet présentent ensuite les « Rencontres d'Archéologie et d'histoire en Périgord », qui sont organisées chaque année à Périgueux sur un thème relatif aux châteaux. Cette année, le thème choisi est « Châteaux et stratégies familiales ». Les Actes du colloque 2005, qui était consacré aux bibliothèques, vient de paraître, avec un article de M. Combet et J. Chevé sur les bibliothèques locales, en particulier celles de Lespinassat et de Montardy, et un autre de A. Legros sur la reconstitution du plafond de la bibliothèque de Montaigne grâce à l'outil informatique.

À propos des « Voyages en Périgord » de M. L. de Lamothe, P. Pommarède note que cet homme avait l'habitude de rendre des visites de courtoisie dans les différents châteaux du Périgord et qu'à cette occasion, il notait des observations sur l'agriculture, sur la vie locale, sur les monuments. Ces textes sont réunis dans quatre gros volumes sans index. Si un chercheur souhaitait se lancer dans la mise au point de l'index analytique de cet ouvrage, en particulier d'un index par commune, notre compagnie serait prête à lui faciliter la tâche. Ce serait un outil fort utile pour tous les chercheurs et, en particulier, pour les auteurs de monographies locales. Michel Combet observe qu'il s'y trouve aussi des remarques critiques intéressantes, comme sur le château de Trélissac.

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 4 OCTOBRE 2006

Président : le chanoine Pierre Pommarède, président.

Présents : 90. Excusés : 14.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

FÉLICITATIONS

- L'abbé Bouet est nommé archiviste diocésain

NÉCROLOGIE

- Yves Jacquet
- La comtesse de Bruc-Chaban

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Coste (Michel), 2006 : *Afin de planter des vignes... Essai sur la floraison des bastides et autres petites villes médiévales du bassin aquitain (XIIIe – XIVe siècles)*, éd. Méridiennes (don de l'éditeur)

- Stéphan (Bernard), 2006 : *Paysans : mémoires vives 1900-2000. Récits d'un monde disparu*, Paris, éd. Autrement (collection Mémoires/Histoire) (don de l'éditeur)

- Collectif, 2006 : *Sur les chemins de la préhistoire. L'abbé Breuil du Périgord à l'Afrique du sud*, catalogue pour une exposition au musée départemental de préhistoire d'Ile-de-France (don de l'éditeur), avec de nombreux documents concernant la Dordogne

- Audrerie (Dominique), 2006 : *La cathédrale Saint-Front*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'éditeur)

- Cocula (Anne-Marie) et Combet (Michel) (textes réunis par), 2006 : *Châteaux, livres et manuscrits IXe – XXIe siècles,* Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 23, 24 et 25 septembre 2005, Bordeaux, Ausonius éditions (don des auteurs).

REVUE DE PRESSE

- *Le Journal du Périgord*, 2006, n° 141 : le sexe au temps des Cro-Magnons par Gilles Delluc

- Direction régionale des Affaires culturelles, Service régional de l'archéologie d'Aquitaine, 2005 : *Bilan scientifique 2004*. Dordogne : travaux et recherches archéologiques de terrain ; opérations communales et intercommunales, ministère de la Culture (publication non commercialisée, consultable à la bibliothèque) : comptes rendus de toutes les fouilles effectuées dans le département, en particulier le long de la déviation de Bergerac, au Roc de Marsal, au Pech de l'Azé I, au *castrum* de Commarque, au Château Barrière à Périgueux, à la Rigale à Villetoureix

- *Art et histoire en Périgord Noir*, 2006, n° 106 : famines du XVIIe siècle (1698-1699) par Ph. Rougier ; une affaire de coq au

Présidial de Sarlat (1632-1634) par E. Nave ; Pierre Daudrix (1866-1951), éditeur de cartes postales sarladais par P. Daudrix ; fabriques des paroisses de Saint-Amand-de-Coly, Saint-Geniès et Salignac sous le Concordat par R. Garabiol.

COMMUNICATIONS

Le président annonce la nomination de l'abbé Bouet à la direction des Archives diocésaines de la Dordogne, les plus riches de France. Il prend la suite de Mgr Jean Briquet qui en eut la charge pendant 50 ans. Il annonce que M. Souloumiac dédicacera son ouvrage sur le marquis de La Valette, le 14 octobre, au siège de notre compagnie. MM. Pierre Pommarède et Denis Chaput-Vigouroux ont assisté avec intérêt aux « Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord », consacrées cette année aux « Châteaux et stratégies familiales ». Bernard Lachaise animera la soirée bimestrielle du 10 janvier 2007, en nous parlant des « châteaux des élus de la République en Périgord ».

M. Ribadeau Dumas donne ensuite les dernières indications sur la sortie du samedi 7 octobre. M. Drancourt recommande aux visiteurs de venir avec des chaussures de marche de façon à pouvoir cheminer autour de l'abside et des absidioles, qui ont été dégagées sur 1 m de profondeur.

Le président rappelle que notre prochaine réunion aura lieu le mercredi 8 novembre, puisque cette année le 1er novembre tombe un mercredi : M. et Mme Schunck évoqueront pour nous l'évacuation des Alsaciens et leur accueil en Périgord. De la même façon, la soirée bimestrielle est repoussée au mercredi 15 novembre à 18 h 30 : elle sera animée par Brigitte et Gilles Delluc sur « Le sexe au temps des Cro-Magnons ».

Le 5 octobre, Louis Le Cam fera une conférence au GRHIN de Nontron sur « Migrations - émigrations aux XIXe et XXe siècles à Nontron ». Le 8 octobre, sur France Inter, entre 3 et 4 heures du matin, sera diffusée une émission enregistrée par Gilles Delluc sur « Le sexe au temps des Cro-Magnons ». Mardi prochain, il parlera du même sujet à l'abri Pataud pour France 3 et le 11 octobre à Clermont-Ferrand. Il présentera une conférence sur « Os et articulations dans la préhistoire » à Poitiers le 17 octobre et une autre sur « Lascaux, art et archéologie » à Beaumont le 22 octobre et à Carqueiranne le 26 octobre (avec la collaboration de Brigitte Delluc).

Plusieurs manifestations concernant la Préhistoire (conférences, visites de sites et expositions) sont organisées pendant le mois d'octobre, en particulier le 20 octobre à Rouffignac une soirée sur le thème de la vie quotidienne et de l'environnement, avec Jean et Frédéric Plassard et Marie-Françoise Diot.

Jacques Lagrange indique, à propos de Georges de Peyrebrune, que son père ou son oncle s'était investi dans la construction du théâtre de Périgueux, qui s'élevait à l'emplacement de l'actuelle place André-Maurois, entre le café de la Comédie et la maison Neyrat, aujourd'hui occupés par des banques.

P. Pommarède précise que Mme Arsène-Henry était la sœur de Wladimir d'Ormesson. Elle vécut à Rome avec son frère et faisait partie des « matriarches », que décrivait Louis Veuillot, à la suite des cardinaux et des patriarches.

À Badefols d'Ans, des dégradations ont eu lieu dans l'église pendant la fête locale.

Jeannine Rousset nous parle des fêtes qui ont eu lieu à Saint-Pierre-de-Chignac et à Milhac-d'Auberoche entre l'an III et 1816 telles qu'elles ont été vécues et décrites par M. Clergeot, maire de Milhac : il recopiait tous les décrets, toutes les lettres qu'il écrivait au préfet, il notait ses commentaires sur toutes les fêtes. Au début, les fêtes révolutionnaires sont relativement peu célébrées. En revanche, la mort de Louis Capet donne lieu à une grande fête avec plantation d'un arbre de la Liberté et un cérémonial très organisé. La foule est plus ou moins nombreuse suivant le temps et les occupations agricoles. Pour la mort du général Hoche, il y a peu de monde. Une fête est organisée à l'occasion de la mort de Robespierre, le dernier tyran. Le 15 août 1806, après rétablissement du culte catholique, le maire signale la qualité des discours du desservant à la gloire de l'Empereur. Jusqu'en 1808, les fêtes sont de plus en plus importantes, avec feux de joie et « Vive l'Empereur ». Le 2 juin 1809, grande fête pour la naissance du roi de Rome, puis pour le baptême, avec bals. En 1813, le maire décrit les mêmes cérémonies, avec vêpres et *Te Deum*, mais il n'y a pas de feu de joie, car le pays est accablé par les réquisitions. En décembre 1813, les commentaires sur la fête pour le couronnement de l'Empereur font défaut. En avril 1814, quelques jours après l'abdication de Napoléon, le maire décrit la fête royale, avec cocarde blanche et drapeau blanc : « le changement nous soulage de la tyrannie subie pendant plusieurs années » et il signe avec tous ses titres d'avant la Révolution. Le

15 avril 1816, le maire décrit l'installation du buste de Louis XVIII et il signe « *de* Clergeot ».

Hervé Lapouge, ancien administrateur de notre compagnie, nous présente ensuite un montage vidéo qu'il a créé, en collaboration avec Mme Hélène Boucau, pour présenter les richesses archéologiques du Nontronnais : les châteaux et manoirs, depuis les vestiges des plus anciens (tours de La Jarrige, de Piégut, de Bourdeix) jusqu'aux plus récents (château pastiche à Nontron), en passant par Balleran, Leygurat, la Renaudie, Puyguilhem, Saint-Martin-le-Pin, Puymôger à Javerlhac, Puycharnaud, pour ne citer que quelques exemples ; les colombiers près des châteaux ou inclus dans les bâtiments ; les églises rurales, en particulier les églises romanes à clocher carré sur la croisée du transept, typiques du Nontronnais ; les croix de carrefour, de cimetières, de rogations ; les maisons paysannes, le plus souvent du XVIIIe et du XIXe siècles, et enfin le petit patrimoine (les puits, les lavoirs, les clédiers pour faire sécher les châtaignes, les fontaines, les poids publics, les moulins et les écoles).

Vu le président
Pierre Pommarède

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 11 septembre 2006

- M. Charieras Philippe, 32, rue Malleret, 33000 Bordeaux (réintégration) ;
- M. Denus Robert de, 14, Concordia Street, Boondall, QLD 4034 Australie, présenté par M. Th. Boisvert et M. D. Chaput-Vigouroux ;
- M. Brioul Michel, Les Galubes, 24130 Prigonrieux, présenté par M. M. Souloumiac et M. L. Eckert ;
- Mme Lipchitz Françoise, association Périgord linguistique et culturel, 12, cours Fénelon, 24000 Périgueux, présentée par M. C. Plaçais et le trésorier ;
- Mme Pauzat Marie-Line, 7, place Saint-Louis, 24000 Périgueux, présentée par M. G. Bojanic et M. A. Cramier ;
- M. Gonthier-Proy Jean-Pierre, place de l'Église, 24510 Saint-Marcel-du-Périgord, présenté par le P. T. Niquot et le président ;
- M. et Mme Douce Claude, château de Sauveboeuf, 24290 Aubas, présentés par le comte E. de Royère et le P. P. Pommarède, admis comme membres bienfaiteurs ;

- Mlle Deltheil Marie-Hélène, 156, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présentée par Mme N. Bugeaud et M. D. Chaput-Vigouroux ;

- M. Salles Guillaume, 26, rue du Tapis-Vert, 93260 Les Lilas, présenté par Mme M.-H. Roquecave et Mme M.-P. Mazeau-Janot ;

- M. Beauzetie Thomas, Barbe-Ouest, 24750 Champcevinel, présenté par la marquise de Chasteignier et le P. P. Pommarède ;

- M. et Mme Theulet Bernard, 32, rue du Professeur-Peyrot, 24000 Périgueux, présentés par M. J. Lagrange et le P. P. Pommarède ;

- M. Suraud Jacques, 12 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris, présenté par le P. P. Pommarède et M. J.-P. Boissavit ;

- Mlle Gibon Élisabeth, La Maladrerie, 24660 Coulounieix-Chamiers, présentée par M. Ph. Janot et M. D. Chaput-Vigouroux.

ÉDITORIAL

Soixante-dix ans après...

Au mois des lilas, nous devrions allumer 70 bougies. C'est le 27 mai 1937 que notre Compagnie s'installait dans notre hôtel de la rue du Plantier [1]. Le président, chanoine Joseph Roux, écrivait la satisfaction « de s'asseoir sur une chaise et de dire : enfin je suis chez moi [2] ».

Depuis trois quarts de siècle, nos anciens et nous aussi avons eu à cœur d'aménager notre siège et, récemment encore, de restaurer la toiture, ce qui n'était pas sans besoin ; à veiller aussi aux besoins les plus urgents de la vie de notre Compagnie. C'est ce que diront, le mercredi 7 février prochain lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle à laquelle je vous convie [3], notre secrétaire générale et notre trésorier. Ils vous présenteront le projet du conseil d'administration ; en 1937, il s'agissait de réunir en une seule pièce dite des conférences deux salles disparates. En 2007, il convient de consolider les planchers existants et d'aménager un service de bibliothèque plus adapté aux nombreuses demandes.

---

1. L'histoire de notre hôtel, dit de Fayolle, a été publiée par le chanoine Roux dans le *Bulletin* de notre Société en 1937 (p. 229-231).
2. *Ibid.* Depuis 1874, les réunions de la Société historique se tenaient dans une salle du musée, chez le président Hardy et, depuis 1912, dans une salle du château Barrière.
3. Il est peu vraisemblable que sept cents collègues se retrouvent à la date fixée par les statuts, le 3 janvier 2007.

Il y a soixante-dix ans, les responsables de l'époque y étaient parvenus grâce au legs du professeur Testut (1925) [4] et de nombreux dons. Depuis cette époque, peu de donateurs et de mécènes se sont manifestés, et nous vous rappelons que notre Société est habilitée, comme reconnue d'utilité publique, à recevoir les dons et legs.

Je vous remercie.

Pierre Pommarède,
Président.

Dons et legs

La Société historique et archéologique du Périgord, fondée en 1874, et reconnue d'utilité publique par le gouvernement français en 1886, peut, à ce titre, recevoir dons et legs.

Nous avons besoin d'aide pour financer :

- la mise en valeur de nos collections, la restauration et conservation de nos fonds anciens (archives, iconothèque, bibliothèque).
- les travaux sur nos immeubles.

C'est la raison pour laquelle votre soutien est aujourd'hui essentiel afin que les générations à venir puissent à leur tour profiter de ce patrimoine inestimable.

Pour soutenir la SHAP, deux possibilités s'offrent à vous : le don ou le legs.

Le don

Pour chaque don versé à l'ordre de la SHAP, vous recevrez un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Exemple : pour un don de 50 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 33 €.

Les legs

Il existe trois formes de legs : le legs universel, le legs particulier ou l'assurance-vie. En la matière, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du président, du trésorier ou de votre notaire.

---

4. Mazeau-Janot (Marie-Pierre), « Éditorial : Aujourd'hui se souvient d'autrefois », *BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 155-156.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXXIII – Année 2006

2 000 ans d'occupation humaine : le site Bertran de Born-Visitation à Périgueux

par Alain VAUGRENARD *

Le site actuellement occupé par la cité scolaire Bertran-de-Born se trouve au centre de l'agglomération de Périgueux, aux marges du quartier dit de « Vésone » et à proximité immédiate du « Puy-Saint-Front ». Il est limité au nord par la rue Waldeck-Rousseau, au sud par le boulevard Bertran-de-Born, à l'ouest par la rue des Thermes et la rue Littré, enfin à l'est par la rue Charles-Mangold. Soit un rectangle de 200 m x 280 m, pour les plus grandes dimensions. Rectangle auquel il faut enlever, au nord-ouest, le quadrilatère occupé par le site dit « de La Visitation ». La surface actuelle est d'environ 4,5 ha. Pour une étude plus exhaustive, il apparaît indispensable d'élargir cet espace à un plus vaste ensemble allant de la partie sud de la place Francheville et du cours Fénelon au nord, au boulevard Bertran-de-Born au sud. La limite ouest étant le boulevard de Vésone et la rue des Thermes, la limite est, le boulevard Lakanal. Cet ensemble est aujourd'hui totalement occupé par l'homme.

* Professeur agrégé de l'Université.

L'espace urbain est bien identifié au sein de l'agglomération urbaine de Périgueux car remplissant des fonctions spécifiques et disposant en son sein de quelques services bien connus et fréquentés par de nombreux usagers. L'activité dominante est tertiaire. Dans cette fonction, on peut en effet identifier six sous-fonctions dont certaines débordent le cadre de l'agglomération. On trouvera une fonction culturelle avec des groupes scolaires et organismes de formation (école Lakanal, cité scolaire Bertran-de-Born), le centre culturel de la Visitation et les Archives départementales de la Dordogne. Autre fonction « phare », la fonction médicale et para-médicale avec la clinique Francheville, différents cabinets de médecins et activités associées, l'institut médico-légal. La fonction de services et directions administratives est aussi présente avec la chambre d'agriculture, des organismes de conseil aux agriculteurs, la SAFER Garonne-Périgord, la chambre des métiers, l'ANPE, le conseil des prud'hommes, la direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse, le délégué départemental du médiateur, la délégation départementale aux droits de la femme, le centre communal d'action sociale ainsi que la police municipale. La fonction ludique et sportive est aussi représentée : parc municipal Aristide-Briand, piscine et gymnase municipaux. Enfin, moins spécifique, une fonction résidentielle avec l'ensemble de la Visitation et des propriétés immobilières de qualité diverse mais néanmoins à dominante aisée. Ajoutons, à proximité immédiate, la caserne des pompiers et celle de la gendarmerie. Le tout fait un ensemble fréquenté, encombré par le stationnement automobile, lié à différents rythmes dont celui des unités scolaires, placé quotidiennement au cœur des encombrements périgourdins.

Du point de vue géologique enfin, le site est implanté sur la rive droite d'un méandre de l'Isle (berge convexe), où s'est développée la ville antique de Périgueux. L'ensemble se présente sous l'aspect d'une pente douce descendant par paliers successifs vers l'Isle. Différentes fouilles ont permis, en plus des données apportées par les cartes géologiques, de préciser la nature du sous-sol (fouilles de Monoprix en 1955, la gendarmerie en 1958-1959, la Visitation en 1984, le lycée en 1995). La zone est particulièrement exposée lors des débordements. La rive convexe, plus basse, est en effet balayée en priorité par les courants lors des crues débordantes. La partie interne du méandre est occupée par une basse terrasse alluviale attribuée au Riss, de la rive droite de l'Isle. Le sous-sol est constitué d'un matelas de limons, correspondant aux dépôts fluviatiles. Le substrat calcaire se situe à une altitude oscillant autour de 84 m NGF [1]. Sa surface présente l'aspect d'un karst avec de petits avens, le tout ennoyé par une argile de décalcification puis des

---

1. Le Nivellement général de la France (NGF) constitue un réseau de repères altimétriques disséminés sur le territoire français métropolitain ainsi qu'en Corse dont l'IGN a aujourd'hui la charge. Ce réseau est actuellement le réseau de nivellement officiel en France métropolitaine.

niveaux de sable et de grave. L'épaisseur de ces niveaux a pu être évaluée à environ 3 m. Les limons sont tronqués par les premières occupations humaines [2]. Le tout fait un ensemble propice à l'occupation humaine. De fait, il est établi qu'elle se déroule sur plus de deux millénaires. Elle s'étend en effet, de façon certaine, du Néolithique à nos jours. On peut y distinguer plusieurs périodes : du Néolithique au IVe siècle, du Haut Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle, la période contemporaine enfin.

I. Du Néolithique au IVe siècle

Le site « Bertran de Born » s'inscrit dans l'histoire de *Vesunna* dont une chronologie sommaire est donnée en annexe. Il se situe géographiquement un peu en marge du cœur de la ville gallo-romaine. Toutefois, comme son voisin de la Visitation ainsi que le site étudié au sud dans le cadre de la construction de la nouvelle gendarmerie, les fouilles effectuées dans le secteur de Monoprix au nord, il apparaît qu'il suit apparemment l'évolution de la ville antique et de la période précédente, le Néolithique. Pour ces périodes, on s'appuiera donc sur les fouilles faites en 1995, à l'occasion de la construction du nouveau service d'hébergement de la cité scolaire, ainsi que sur celles de l'îlot de la Visitation en 1984, à l'occasion de la rénovation de ce couvent, enfin sur celles de 1958-1959, quand furent construits plusieurs immeubles de gendarmerie, au sud de la cité scolaire.

Premières traces d'occupation

Au néolithique, on trouve des traces de passages. En effet, au sommet des limons, on retrouve du mobilier lithique, constitué par quelques éclats de débitage et de petites lames. Une pointe pourrait appartenir à la culture artenacienne. Ce matériel est résiduel, il n'y a ni structure ni niveau d'occupation. Ces quelques éléments lithiques indiquent un contexte néolithique. À l'occasion des fouilles de 1995, il a été retrouvé dans une petite fosse, associés à de la céramique commune du premier siècle, des fragments d'amphore de type Dressel, 7 tessons de céramique protohistorique ainsi que des fragments d'amphore Dressel 1A.

La céramique protohistorique comprend des fragments de jattes non tournées à bord épaissi rentrant. Le traitement de surface externe et interne correspond à un polissage ébauché. Les deux bords ont les mêmes caractéristiques mais sont de gabarits différents. Un fond modelé appartient à une forme fermée. L'intérieur du pot est brut de montage, l'extérieur est

---

2. Carte géologique de la France (1/50 000), feuilles de Périgueux-Est et Périgueux-Ouest.

sommairement lissé. Cet ensemble est daté entre la deuxième moitié du IIe siècle et la première moitié du Ier siècle avant J.-C. Il y a hétérogénéité de la chronologie du mobilier qui reflète les perturbations du site. Il faut en revanche retenir la présence de ce mobilier précoce sur le site, dans le fond de la vallée. Il indique la présence sporadique des populations dans la vallée de l'Isle, essentiellement centrées à cette période sur l'oppidum de la Curade [3].

La période gallo-romaine

Les fouilles de la caserne de la gendarmerie, en 1958-1959, révélèrent des vestiges à l'intérieur d'un îlot bordé par trois rues. Diverses structures furent dégagées, dont les murs étaient enduits de fresques à décor polychrome. Au nord-est, en 1984, le projet de rénovation de tout l'enclos du couvent de la Visitation imposa une opération de sauvetage archéologique, programmée sur plusieurs années en fonction des travaux de construction [4]. Cinq zones furent fouillées dans l'enclos des visitandines : elles ont permis d'étudier deux îlots urbains antiques. L'un d'eux, d'une quarantaine de mètres de côté, était occupé par une *domus*, bâtie selon un schéma classique. Un *cardo* bordait la maison dans sa partie occidentale. À la fin du Ier siècle, la *domus* subit des transformations. Puis, à la suite d'un incendie, cette maison fut détruite et le site abandonné à partir de la fin du IIIe siècle après J.-C. Au cours de la deuxième moitié du IVe siècle, alors que les habitants s'étaient retranchés à l'intérieur du rempart de la Cité, tous les matériaux de construction furent récupérés [5].

Dans le cadre du programme d'extension et de restructuration du lycée Bertran-de-Born et en particulier de la construction d'un nouveau service d'hébergement en 1995, les fouilles de sauvetage effectuées du 1er septembre 1995 au 31 octobre 1995 complètent ces connaissances [6]. Elles permettent de retracer quelques bribes de l'histoire antique d'une *insula* de la partie orientale de la ville de Périgueux. La surface fouillée est de 800 m^2. Les études font apparaître la chronologie suivante :

• Le début de notre ère est marqué par une occupation gallo-romaine très sporadique. Au début du Ier siècle, dans les années 5-30, le site présente un niveau de circulation diffus sur l'ensemble de la superficie, ponctué de quelques fosses.

---

3. BONNISSENT (D.), Lycée Bertran-de-Born (Périgueux), rapport de fouille, 1er septembre 1995-31 octobre 1995.

4. LAGRANGE (Jacques), « Deux mille ans d'occupation du site, la Visitation », *BSHAP*, 1986, t. CXIII.

5. GIRARDY-CAILLAT (Claudine), *Périgueux antique*, Guides archéologiques de la France, mars 1998.

6. BONNISSENT (D.), Lycée Bertran-de-Born (Périgueux), rapport de fouille, 1er septembre 1995-31 octobre 1995.

Trois de ces fosses correspondent à des zones de rejets alors qu'une troisième, de grande envergure est le résultat d'une zone d'extraction.

• Très rapidement, autour des années 15 du Ier siècle, l'îlot se structure avec la construction d'un long mur de parcellaire, orienté selon l'axe nord-sud, qui délimite alors deux parcelles, une à l'ouest et une à l'est. Chaque parcelle est organisée avec son habitation et son jardin (15-30).

La maison de la parcelle orientale se développe selon un axe nord-sud, qui suggère la présence d'un *cardo* vers l'est (30-60). Une nouvelle extension est marquée par un agrandissement des deux maisons qui empiètent sur leurs jardins (60-160). C'est lors de cette phase que l'extrémité de la maison sur la parcelle occidentale ira s'adosser au mur de clôture du jardin. L'essentiel de cette maison devant se situer vers l'ouest, hors des limites des fouilles. De nombreux indices archéologiques suggèrent que l'habitat de la parcelle est correspond à une riche demeure : superficie (plus de 160 m^2 de structures bâties), portique et péristyle, hypocauste, très belle qualité de la vaisselle retrouvée, fresques. Cette *domus* apparaît comme la demeure d'un notable, construite selon les techniques de la construction romaine avec cour, galerie, portique. Cette demeure s'oriente selon un axe longitudinal nord-sud, se développant en bordure de voie. Le jardin étant situé à l'ouest, l'accès à l'habitat doit se faire vers l'est. Tout le cortège de structures du réseau urbain traditionnel, trottoirs, caniveaux, canalisations etc. doit être à quelques dizaines de mètres plus loin sous la rue Charles-Mangold où il est fort probable qu'il existe un *cardo*, celui-ci étant parallèle à celui de la rue Littré. On retrouve le schéma régulateur classique, le plan orthonormé, initié depuis le centre monumental.

• Après 150, la zone est abandonnée en tant que secteur d'habitation. On entre dans une phase de récupération des matériaux de construction, puis de complet abandon après le IVe siècle. Le site fouillé apparaît alors comme scellé par des niveaux de terre noire.

• Pour ce qui est du reste du secteur jusque là non fouillé, on peut penser que pour ce qui est de la partie située sous le bâtiment A, dans l'axe des fouilles de 1995, et de celles de 1958-1959, la structure d'îlot urbain se continue.

Par ailleurs, les fouilles et études de 1995 donnent des indications sur la faune, la flore et l'alimentation des habitants. La faune montre l'existence de chiens (garde, chasse, compagnie), d'animaux domestiques (bovins, chevaux, porcs, chèvres, moutons), de poissons (esturgeon), de mollusques marins (huître, moule, pétoncle, palourde, coquille Saint-Jacques) et terrestres (deux espèces d'escargots).

Les volailles de basse-cour sont présentes (poule) ainsi que des formes sauvages et domestiques mais de manière très secondaire (cerf, sanglier, oie, canard, chevreuil, lièvre). L'étude palynologique témoigne des arbres présents

(noisetier, chêne, pin, frêne) et de l'environnement au début du Ier siècle lié aux cultures avec peu de zones marécageuses (chou, ravenelle, radis, moutarde des champs, cresson, cardamone, haricot, pois, lentille, vesce). Après cette période, le site est donc abandonné pendant de nombreux siècles. En effet, les vestiges dégagés pour la période moderne à l'occasion des fouilles de 1995 correspondent à des fondations de murs arasés datant probablement de la période d'occupation bénédictine. Tous les murs sont bâtis au mortier de terre. Une cave a été comblée par des déchets de construction contenant du mobilier moderne : céramique glaçurée verte et brune, bouteilles en verre, pipe en terre cuite. Ces structures correspondent aux vestiges des bâtiments attenants au prieuré situé dans la partie centrale de l'actuelle cité scolaire. À noter enfin que l'unique vestige d'*homo sapiens sapiens* trouvé par les archéologues sur ce site aura été une molaire cariée ce qui n'a rien d'étonnant en-soi, les lieux de sépulture de la ville gallo-romaine étant situés en dehors de cette zone (nécropole de la gare et nécropole de Saint-Front).

II. La période suivante s'étend du Haut Moyen Âge à la fin du XVIIIe siècle

Au cours du Haut Moyen Âge, l'espace autrefois occupé par la vaste ville de Vésone ne resta pas totalement désert. Pour ce qui est de notre secteur, on remarque qu'il est partagé entre deux paroisses : Saint-Hilaire, dont l'église se trouvait près du pont Saint-Jacques, et Sainte-Eulalie. L'église paroissiale de Sainte-Eulalie fut détruite lors des guerres de Religion, et se trouvait à peu près sur l'emplacement des anciennes ailes scientifiques du lycée (angle nord-ouest de l'actuelle aile N du bâtiment A). La date de la disparition de cet édifice est sujette à caution. En effet, si Jean Secret la déclare détruite à l'occasion des guerres de Religion, Arlette Higounet-Nadal constate sa disparition dès 1389. Cette église se signalait, notamment, par un portail du XIIe siècle. La paroisse elle-même va disparaître et n'apparaît plus en 1627 ayant été englobée dans celle de la Cité. Au milieu du XIIIe siècle, notre espace se trouve entre les deux villes de la Cité et du Puy-Saint-Front. Il fait partie de faubourgs dans lesquels vont s'installer des ordres religieux : couvent des cordeliers (Visitation), prieuré des bénédictines, couvent des clarisses enfin.

• Les frères mineurs furent les premiers des mendiants à s'installer hors les murs dans une large zone au sud de l'actuelle place Francheville jusque près de Saint-Pierre-ès-Liens. Ils s'installent hors les murs car il est probable que la place manque dans les deux cités. Par contre, ils sont à proximité des murailles et sous la protection immédiate du Puy-Saint-Front. De fait, les comtes de Périgueux joueront un grand rôle dans la vie du couvent. La

première pierre en fut posée en 1220. L'autel majeur fut consacré en 1269. Des 1258, ils reçoivent des legs importants et le couvent prend de l'importance. Il se présentait en 1274 sous l'aspect d'un vaste ensemble d'une surface supérieure à 3 ha, clos de murs, qui dominait le quartier et devint même le point de départ de certains chemins. Son importance était telle qu'à l'aube du XIVe siècle (1330) on pouvait parler du « bourg des Frères mineurs ». Le tout sera ruiné pendant les guerres de Religion puis renaîtra. Une nouvelle église sera construite, de dimensions honorables (35 m x 10 m). Elle existe encore en 1792, à l'entrée du couvent dont l'accès principal est au nord. À la Révolution, le couvent ne compte plus que 7 membres. Il est saisi comme bien national et vendu le 2 juin 1796 à Guillaume Lacombe, chirurgien et receveur municipal.

• Au sud-est, les clarisses s'installent au milieu du XIIIe siècle. Cet endroit est déjà un lieu à implantation religieuse. En effet, il y existe à la tête du pont Japhet une chapelle Saint-Jacques qui est à l'origine de l'implantation en ces lieux des clarisses (après une brève installation dans la Cité). En 1275, la première pierre est posée et, à la fin du XIIIe siècle, le couvent prend une plus grande expansion avec sa reconstruction sur de plus amples dimensions et l'achat de l'emplacement entre le pont de pierre, le mur des cordeliers et les voies qui, depuis le pont, allaient l'une vers la Cité, l'autre au Puy-Saint-Front.

• L'occupation du site est visible sur les différentes cartes élaborées aux siècles suivants. *Le vray pourtaict de la ville de Périgueux* (*Cosmographie universelle de Périgueux de Belleforest,* 1575) montre une zone livrée à la friche avec, comme on l'a vu, deux implantations religieuses : le couvent des cordeliers au nord-ouest et le couvent des religieuses de Sainte-Claire au sud-est. Entre les deux couvents il n'y a semble-t-il aucune construction. Des chemins relient ces édifices conventuels à la ville close : de la porte de l'Aubergerie aux clarisses, de la porte Taillefer aux clarisses en passant par le couvent des cordeliers. À noter que Sainte-Eulalie n'apparaît pas sur ce plan (destruction antérieure à 1575). Il faut noter que ce document représente la situation de la ville et du secteur après une période de désolation liée aux guerres religieuses qui touchèrent beaucoup la ville. La paix revenue, l'épanouissement religieux de la Contre-Réforme provoqua la fondation d'une série de couvents d'ordres féminins qui apportèrent de nombreuses retouches au paysage de la ville et de ses alentours immédiats. Les faubourgs seront les bénéficiaires de ce phénomène. C'est ainsi que, dans notre site, on va assister avec l'implantation du prieuré des bénédictines de Ligueux à une nouvelle occupation par des structures bâties. Ce n'est qu'au début du XVIIe siècle en effet que le site « Bertran de Born » renoue avec des structures habitées en permanence. Ce qui laisse une vaste période d'inoccupation humaine entre 1389 et 1617 date de l'implantation des bénédictines de Ligueux.

Détail du Vray pourtaict de la ville de Périgueux *(extrait de* Cosmographie universelle de Périgueux, *de Belleforest, 1575).*
H. couvent des cordeliers ; I. couvent des religieuses de Sainte-Claire ;
K. porte de Taillefer ; L. porte de l'Aubergerie.

• L'implantation de l'abbaye de Ligueux à Périgueux est liée à l'évolution de cette abbaye [7]. En 1606, cette très ancienne abbaye périgordine entre dans une longue période de paix où, par un travail lent et laborieux, l'abbaye va se relever de ses ruines. Deux siècles d'efforts feront de la maison de Ligueux une des plus considérées du Périgord. L'abbesse à l'origine de l'implantation est Suzanne III de Saint-Aulaire, née en 1586 (fille de Germain baron de Saint-Aulaire et Judith de Carbonnière, alliée aux Talleyrand). À 23 ans elle prend la direction du monastère, soit le 30 juin 1607. L'évêque Jean Martin ordonne une enquête sur la situation matérielle de l'abbaye. Il est constaté de gros dégâts (liés au passage de l'armée des Princes, pillages de gens de guerre, etc.). Aussi, l'évêque donne à l'abbesse de Ligueux le conseil de transférer son abbaye à Périgueux. Le prélat n'est pas fâché d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne de monastères qui font déjà de sa ville épiscopale une véritable cité monastique. Il y a de plus des raisons sérieuses : au milieu de la forêt, le monastère de Ligueux sera toujours une proie facile pour des gens armés. Pourquoi consacrer des sommes considérables à la restauration du monastère, si cette maison doit être périodiquement pillée et ruinée ? Comment espérer recruter des vocations dans la crainte perpétuelle de

---

7. FARNIER (abbé), *Autour de l'abbaye de Ligueux*, Marseille, Laffitte Reprints, 1981, p. 52-120.

nouveaux dangers et de nouvelles dispersions ? En 1617, Madame de Saint-Aulaire fait commencer la construction d'une église et d'un cloître entre le couvent des frères-mineurs et l'abbaye des clarisses, sur l'emplacement du lycée actuel, qui a conservé de l'ancien couvent l'emplacement de la cour du cloître. Elle donne à cette institution le nom de Petit-Ligueux. La construction avance et permet d'envisager une installation. C'est alors qu'un fait se produit que n'avait prévu ni l'évêque, ni l'abbesse : la communauté refuse de quitter sa vieille abbaye. Madame de Ligueux renonce à son dessein et reprend la restauration de la vieille abbaye. Suzanne III réalise alors une création nouvelle, vivement désirée de la noblesse périgourdine, un pensionnat de jeunes filles qui donnera un singulier lustre à la maison de Ligueux. Implanté à Ligueux, le pensionnat Sainte-Marie de Ligueux ne s'ouvrira qu'aux demoiselles « bien nées ». Il connaît une très grande prospérité, la noblesse périgourdine lui donnant vite toute sa confiance. Toutefois, les projets de transfert du couvent ne sont pas abandonnés. En 1640, le pape Urbain VIII accorde l'autorisation d'ériger un prieuré triennal, appelé Saint-Benoît de Ligueux. Ce n'est plus un transfert, mais seulement l'envol d'un essaim qui restera sous la dépendance immédiate de l'abbaye et, éventuellement en cas de danger, pourra lui procurer un refuge facile et assuré. En 1640, douze religieuses, désignées par l'abbesse, vont former la nouvelle communauté prieurale, sous la conduite de dame Marie-Suzanne de Saint-Aulaire Cette installation dure peu longtemps.

En 1646 cette tentative est terminée. Pourtant, l'installation matérielle était achevée : « bâtiments de service, basilique, cloîtres, dortoirs, autres dépendances ». Les causes de cet échec ne sont pas connues. Il faut attendre 1661 pour voir une nouvelle implantation, celle-là durable. Marie de Sugeal, nouvelle prieure, est envoyée à Périgueux avec douze religieuses. Le prieuré prend le nom de prieuré de Saint-Benoît de Périgueux. Celui-ci connaît une grande prospérité à tel point que dès 1676, les religieuses seront près de 30. Peu à peu les prieures tenteront de se soustraire à l'autorité de l'abbesse. Après un appel à Rome, en 1680, une transaction intervient qui règle les droits respectifs de l'abbaye et du prieuré, celui-ci restant sous la dépendance nominale de celle-là. Cette période s'achève en 1790. Cette année-là, les 31 religieuses qui occupaient encore le monastère s'étant dispersées dans leurs familles, le monastère fut transformé en prison. L'hôte le plus éminent en sera Mgr de Falcombelle de Ponte d'Albaret, dernier évêque de Sarlat. Les détenus furent libérés après Thermidor.

• État du site à la fin du XVIIIe - début XIXe siècle. La carte de Belleyme, établie à la fin du XVIIIe siècle, répertorie et fixe une vue du secteur à la fin du XVIIIe siècle voire au début du XIXe. On distingue bien une église Saint-Benoît, en fait chapelle prieurale, les cordeliers (futurs visitandines) et une église Sainte-Claire, un peu plus au sud. L'*Atlas historique des villes de*

France [8], établi selon le cadastre de 1828, fixe la vue au début du XIXe siècle et donne l'état des recherches. La zone étudiée se présente sous l'aspect d'un vaste rectangle d'environ 380 m de longueur sur 280 m de largeur. Elle est limitée au nord par Francheville alors « allée-promenade », à l'est par des jardins et du parcellaire. Le cours Fénelon ne sera percé qu'en 1835. L'enclos des cordeliers occupe toute la partie ouest avec, au nord au milieu du parcellaire des jardins, au nord-est, un emplacement présumé de construction médiévale disparue. Le sud de cette partie est occupé par des jardins, prairies et des champs. La partie est présente en son milieu, à l'ouest, les bâtiments du prieuré de Ligueux. À savoir, le cloître, prolongé dans sa partie sud par deux ailes. Le prieuré est desservi par la rue Sainte-Eulalie qui le longe dans sa partie ouest. Deux puits sont relevés sur le plan, un dans la partie nord-ouest de l'aile sud, l'autre dans la continuité du premier à 60 m au sud. L'ensemble des bâtiments s'inscrit dans un rectangle de 110 m de longueur sur 50 m de largeur. Le plan fait état dans la partie nord-ouest du cloître, d'une construction médiévale disparue, dont le plan reste incertain. Il s'agit certainement des vestiges de l'église Sainte-Eulalie. Pour ce qui est de la végétation, la partie dans la continuité des bâtiments prieuraux est occupée par des jardins. Pour ce qui est du reste de l'espace, il s'agit de champs. Le prieuré apparaît ainsi comme posé au sein d'un vaste espace encore rural. Impression renforcée par le fait que, de l'autre côté de la rue Saint-Hilaire, actuel boulevard Lakanal, on ne note que des jardins, prairies, quelques constructions et vigne au sud-est. C'est dans cette partie que le plan situe l'église Saint-Hilaire en tant que construction médiévale disparue dont le plan est incertain. Enfin à l'extrême sud-est de la zone se trouve le couvent des clarisses, sur l'emplacement de l'église Saint-Jacques, dont le plan est certain. Le tout à proximité du pont Japhet qui a alors disparu.

III. Sécularisation et vocation universitaire et culturelle

La sécularisation commence par le prieuré des bénédictines et l'abbaye de Sainte-Claire. Le mécanisme de sécularisation du prieuré nécessite un bref rappel de l'histoire du collège de Périgueux. C'est en effet le 15 février 1531 que l'achat par la ville de bâtiments et terrains est fait, et ce, pour établir un collège (emplacement actuellement occupé par l'espace culturel François-Mitterrand) [9]. En 1592, les jésuites prennent en charge le collège (accord

8. HIGOUNET-NADAL (Arlette), *Atlas historique des villes de France, Périgueux*, Paris, CNRS, 1984.

9. PORTIER (J.), « Notice sur le collège et le lycée de Périgueux », dans *Lycée de Périgueux, Distribution des prix, 1895 à 1908*, Association amicale des anciens élèves du lycée de Périgueux, n° du 31 juillet 1895, p. 5-12.

mairie-jésuites). Le 26 mai 1762, après le départ des jésuites, le collège est confié à des ecclésiastiques vivant en communauté. À partir de 1763, l'établissement admet des pensionnaires. En 1770, il est confié aux frères de la Doctrine chrétienne et ce, jusqu'en 1792. Le 10 germinal an V, le collège devient école centrale. En 1804, l'école centrale disparaît. Auparavant, vers 1799, des notables avaient fondé un pensionnat dans les bâtiments de l'ancien couvent des dames de Saint-Benoît. C'est ce pensionnat de Saint-Benoît qui est érigé en collège communal par décret impérial du 9 avril 1811. Les bâtiments et terrains sont concédés à la ville le 25 juillet 1812. Il y a donc une phase intermédiaire : jusqu'au 28 avril 1799, l'internat de l'école centrale occupe l'ex-prieuré des bénédictines et l'abbaye de Sainte-Claire, le collège s'installant partiellement dans les locaux de l'actuel lycée. Ces couvents devinrent les annexes de l'école centrale et on y installa en premier lieu le cabinet d'histoire naturelle. Dès le 29 décembre 1796, le directeur du jardin botanique avait d'ailleurs pris possession du terrain. La situation sera définitivement réglée après la concession de 1812.

Le premier principal du nouvel établissement est l'abbé Raynaud jusqu'en 1814. Par ordonnance royale du 9 septembre 1845, l'établissement devenait collège royal. L'établissement devenait donc pratiquement un lycée dont le premier proviseur fut Léonce Sauveroche qui en était déjà principal ayant succédé à M. Leymarie. En 1848, le collège royal devint lycée. Il s'appela « lycée impérial » de 1854 à 1870, puis, à la proclamation de la République le 4 septembre 1870, il reprit son titre de « lycée de Périgueux » ou « lycée national ». Il devint lycée d'État en 1960. Enfin, il reçut officiellement le nom de Bertran-de-Born le 17 septembre 1971. Ceci s'accompagne d'une forte évolution des effectifs. En 1814, le collège communal avait alors 11 maîtres, 82 internes et 32 externes. En 1877, il y avait 352 élèves. En 2000, 1 440 élèves et 220 fonctionnaires. Il va de soi que cette croissance a entraîné des modifications architecturales, des travaux divers et une extension progressive sur le site. Ceci étant lié à la constante inadaptation des locaux à leur fonction. C'est ainsi que dès 1825, il faut aménager des salles et un parloir.

En 1832, un courrier du ministère au préfet de Dordogne signale que « les bâtiments du collège de Périgueux d'ailleurs peu commodes et généralement mal distribués, sont dans un état tel que le service de l'établissement en souffre ». Dans une réponse à l'appel d'offre, un entrepreneur signale qu'il s'agit « de restaurer sur quatre corps de bâtiment, autour d'une cour ou cloître dont aucun n'ont même dimension ». Ces documents présentent les travaux de rénovation indispensables à un ensemble déjà délabré. Différentes hypothèses sont envisagées et donnent un aperçu de la disposition des bâtiments et leur état. Il est question entre autre, de déplacer la chapelle du prieuré. L'architecte tranche en faveur d'une permutation : le local affecté jusque-là à deux salles de récréation pourrait devenir, après travaux, la nouvelle chapelle, l'ancienne

serait alors transformée en deux salles de récréation. Les travaux de restauration seront menés par l'architecte Catoire. L'entreprise retenue est l'entreprise Desfougères qui aura un conflit avec la municipalité. Le cloître des bénédictines est conservé. L'aile sud est élargie, prend son aspect actuel. L'entrée qui jusque là semble avoir été celle du prieuré, soit actuelle rue Littré est déplacée pour « donner sur la ville ». Donc, probablement sur l'aile nord, l'actuelle rue Charles-Mangold n'étant pas encore percée. Des dortoirs et logements sont aménagés. La chapelle, qui a déjà été l'objet de réparations en 1827, semble avoir alors été déplacée, pour faire place à « deux salles de récréation ». Cette campagne de travaux ne suffit pas et des travaux importants sont effectués dès le début de la direction de L. Sauveroche : « établissement d'une vaste infirmerie au 2e étage du bâtiment nord, agrandissement des deux cours qui longent ce bâtiment, organisation d'une école primaire supérieure dans un bâtiment nouveau, construit sous l'administration précédente à l'extrémité de la cour du sud ». Néanmoins, en 1847, le conseil de préfecture souligne « le mauvais état de la bâtisse ». Il faut donc procéder à des travaux de plus grande envergure. Et ce, d'autant que l'établissement, collège royal depuis 1845, va enfin devenir lycée en 1848. Des travaux véritablement d'envergure s'imposent. En fait, on va construire un « nouveau lycée », sur l'emplacement de l'ancien collège-prieuré. Le tout, en ne gardant pratiquement rien des anciens édifices mais surtout, en tenant compte de l'urbanisation nouvelle de la ville ainsi que des nouveaux programmes, liés au

Grande façade vue depuis le jardin public.

statut de lycée mais aussi à l'évolution des connaissances, notamment dans le domaine des sciences expérimentales.

Ce sera l'extension vers l'est avec l'édification du bâtiment longeant la rue Charles-Mangold et ce, à partir de 1847. Conçu par l'architecte Cruveilhier, cet édifice de proportions monumentales comprend un logis barlong, agrémenté d'un corps central à fronton triangulaire, logis qu'encadrent des pavillons latéraux, de faible saillie, mais marqués par des refends. L'ensemble offre 94 fenêtres. Pour éviter une excessive monotonie, celles des deux étages inférieurs sont cintrées, celles du troisième sont rectangulaires. Enfin, celles du quatrième sont carrées. Le chantier dura longtemps car on fut obligé plusieurs fois de changer d'entrepreneur. Des 1850, un grave conflit éclate entre l'entrepreneur (Desfougères) et la municipalité. Celle-ci accuse l'entrepreneur de malfaçons, Desfougères nie et parle de dépassements liés à des modifications demandées par « l'Université ». Quoiqu'il en soit, la mairie prendra en charge la fin des travaux, les confie au « sieur Laurent » qui termine l'ouvrage le 11 décembre 1856. Le chantier a donc pris un retard considérable, ce qui n'empêche pas les travaux de voirie d'avancer. En effet si, en 1852, la moitié du bâtiment était seule achevée, cela n'empêchait pas d'empierrer la rue qui le longe. À noter aussi dans le cadre des travaux effectués par Desfougères, la restructuration du cloître. L'entreprise procède à la démolition des quatre façades ensemble à partir du premier étage. En rez-de-chaussée, les quatre façades sont démolies y compris les arceaux du cloître et banquettes entre les piles des arcades. Ceci constitue le seul descriptif de l'ancien cloître. Un nouveau cloître est construit, les travaux seront réceptionnés en 1849.

Angle sud-ouest du cloître. Rez-de-chaussée : cloître 1850, 1er étage galerie fin XIXe siècle, 2e étage murs du prieuré avec ajouts début XIXe siècle.

Au sud, l'actuelle chapelle du lycée fut probablement édifiée, dans son aspect actuel, entre 1846 et 1858 à l'occasion de la construction du bâtiment principal. Son état actuel est le suivant : un bâtiment orienté est-ouest, dont les dimensions dans l'œuvre sont d'environ 20 mètres de long sur 8 mètres de large (nef) et 6,61 mètres de hauteur sous voûte. Bâti en blocage, il présente des baies en plein cintre et, au nord, un portail plein cintre sous une niche. Dans l'état de la restauration entreprise en 2001, on peut distinguer encore, ça et là, des portes et des baies rectangulaires aveugles. Ceci pose problème. Rien n'explique par exemple, la présence d'ouvertures de type rectangulaire à l'heure actuelle obturées. Par ailleurs, si la toiture de la nef est couverte d'ardoises, celle du chœur et de la sacristie est couverte de tuiles romaines. Le chœur présente une construction soignée de pierre de taille. Ce qui n'est pas le cas du reste de l'édifice dont les parois ne sont pas d'un appareil très soigné. Sur la façade nord, la disparition du crépi permet de distinguer à environ 1 m en dessous de la toiture une mince bande de brique ainsi qu'un décalage dans les pierres de grand appareil pouvant laisser penser à un exhaussement sur lequel les archives sont muettes. L'indice apporté par le relevé des ouvertures rectangulaires maintenant obturées croisé avec l'exhaussement constaté côté nord, permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle il y aurait eu deux phases dans l'évolution de ce bâtiment. La première caractérisée par un bâtiment plus bas que l'actuel avec des ouvertures rectangulaires dont la disposition permet de penser à une utilisation autre que religieuse. Ce premier édifice fut profondément remanié : percement des ouvertures actuelles, exhaussement, renforcement de la structure par l'adjonction de quatre contreforts, édification du chœur. Alors est peut-être apparue la fonction religieuse. Reste à dater tout cela. Les ouvertures rectangulaires maintenant obturées de l'actuelle chapelle peuvent faire envisager qu'en un premier temps, la chapelle fut le « bâtiment nouveau, construit sous l'administration précédente à l'extrémité de la cour du sud ». Le sous-sol de l'édifice est, par contre, sans surprise. En effet, des sondages effectués en quatre endroits de l'édifice en 2001 à l'occasion de la restauration n'ont rien apporté. Sauf à constater que sur 0,80 m de profondeur on rencontre simplement un sol de réemploi, avec divers éléments mêlés : fragments du carrelage de la nef, petits blocs de pierre, argile. Il est certain qu'une excavation plus profonde aurait donné les mêmes résultats que ceux obtenus à l'occasion de la construction du bâtiment des services annexes d'hébergement, à savoir, la mise au jour de vestiges gallo-romains complétant le puzzle entre les trois secteurs de fouilles décrits par ailleurs. L'actuelle chapelle pourrait donc être un réemploi d'un bâtiment initial, soit une école primaire, édifié à l'occasion des travaux effectués sous la direction de Catoire. Celle-ci sera remaniée à l'occasion des grands travaux du milieu du XIXe siècle : exhaussement de la nef, renforcement de ses murs latéraux par

Chapelle, face sud, abside. On remarquera les renforts d'angle, les ouvertures rectangulaires obturées, les nouvelles ouvertures à arcature romane, l'abside en pierre de taille. Tout ceci montre l'ampleur du remaniement effectué au milieu du XIXe siècle quand le bâtiment antérieur est profondément remanié pour devenir la chapelle du nouveau lycée (l'ouverture actuelle date de la restauration de 2000).

l'adjonction de contreforts, percement des ouvertures actuelles et fermeture des ouvertures rectangulaires. Édification enfin du chœur.

Il est certain que lorsque l'abbé Jarry devient aumônier en janvier 1908, il trouve la chapelle en travaux depuis trois ans et fermée. Pendant la guerre de 1914, un régiment cantonne dans le lycée, la chapelle devient alors un dortoir garni de paille. Revenue à sa vocation religieuse, elle va frôler la ruine totale, avant d'être réhabilitée dans le cadre du programme de rénovation de la cité et devient alors une salle multimédia, inaugurée en février 2002 par diverses personnalités [10]. Selon certaines sources enfin, elle pourrait être baptisée « Sainte-Eulalie ». En effet, l'abbé Jarry lui aurait donné ce nom car, affirmait-il, ce monument avait été bâti « à peu près » sur l'emplacement de l'ancienne église Sainte-Eulalie. Ceci ne repose, apparemment, que sur la conviction de l'abbé Jarry et ne peut être retenu. Quant à la statue de la Vierge

10. C. Frémont préfet de la région Aquitaine, lui-même ancien élève comme X. Darcos alors sénateur-maire de Périgueux, A. Rousset président de la région Aquitaine, B. Cazeau président du conseil général de Dordogne, le recteur Boissinot et le préfet de la Dordogne.

La vierge de la chapelle.

Façade ouest du cloître. Au-dessus du cloître, sous la toiture, le mur présente des arcades romanes obturées qui pourraient être l'ancienne façade est de la chapelle du prieuré des bénédictines (datation : début XVIIe siècle).

installée dans la niche au dessus de l'entrée principale, sa hauteur est d'environ 0.50 cm, les traits du visage sont peu soignés. Son origine et son style sont difficiles à préciser. Mais il s'agit certainement d'une œuvre relativement récente et donc n'interfère pas avec l'éventuel nom de la chapelle.

Le chantier continue et connaît une importante phase vers 1882 et en 1903-1904. C'est en effet entre ces dates que de gros travaux d'agrandissement et de réparations sont étudiés et effectués sur les bâtiments existants. En 1882, les plans font état de l'aménagement d'une galerie au-dessus du cloître et de travaux importants. En effet, en 1883-1885, l'aile nord du lycée est entièrement reconstruite et l'aile ouest bâtie. Des travaux de réparation sont effectués en 1903, ils sont réceptionnés le 22 décembre 1904. Ils sont importants : on ouvre sur la façade côté rue Littré les ouvertures actuelles ainsi que du côté du cloître. C'est alors que la chapelle Saint-Benoît, chapelle prieurale, située sur cet emplacement qui a déjà connu divers avatars après la sécularisation du prieuré, disparaît totalement. Auparavant, elle fut tour à tour salle de classe, grand dortoir puis à nouveau salle de classe. D'après certaines sources, il semble que les travaux des années 1895-1908 aient permis de mettre au jour un caveau funéraire avec douze cercueils de religieuses, probablement des prieures.

Continuant son extension, l'établissement est complété, au nord-est, par l'achat le 3 avril 1866 d'une maison avec ses dépendances. Des plans du 12 décembre 1893 présentent les travaux

à faire pour aboutir, sur cet emplacement, à la construction et livraison à la rentrée d'octobre 1894, du Petit Lycée. Celui-ci sera rénové en 1990.

Le 10 juillet 1956, la ville acheta aux sœurs de la Visitation un grand terrain situé 2, rue Waldeck-Rousseau et 4, rue Littré, pour l'agrandissement du lycée. Sur cet emplacement sera édifié en 1960, un bloc scientifique (bâtiment B), rénové en 2000-2001. Cette construction est accompagnée par l'érection d'une statue de Gilbert Privat *La jeune science*. Le 15 octobre 1960, la ville céda à l'État un terrain de 9 630 m^2 (borné par le boulevard Bertran-de-Born et les rues Littré et des Thermes), acheté le 23 février 1960 à Mme Geneviève Gindre, en religion Sœur Marguerite, supérieure de la Visitation. Le mur destiné à séparer ce terrain de l'enclos de la Visitation fut construit en 1966. C'est sur ce terrain que sera édifié le bâtiment D (« nouveau Lycée »). Il sera ouvert à la rentrée 1981et inauguré au printemps 1982.

En 1996, est mis en service le nouveau bâtiment E. Il est consacré au service d'hébergement (internat-restauration) et ferme la partie nord-est du site encore alors libre, car occupée par ce qui fut la cour des moyens (plan de masse de 1893). Cet espace est longé par la rue Charles-Mangold, entre le Petit Lycée et le corps de bâtiment central (dit bâtiment A).

En septembre 1984 est ouvert le gymnase municipal. Le gymnase du lycée complète ce premier ensemble sportif en étant installé dans le même secteur en 1998. Cette construction est accompagnée par l'édification d'ateliers et de magasins pour les services d'intendance, et ce, en remplacement de ceux qui ont été rasés.

Enfin, l'établissement est aussi un lieu de mémoire. Différents monuments aux morts rappellent le souvenir d'élèves et personnels du lycée morts pour la Nation. Le 29 juillet 1875, fut inauguré le monument aux morts de la guerre de 1870-1871 dressé dans le cloître. Il est de nos jours encadré par deux colonnes romaines provenant sans doute des excavations percées en 1960, à l'occasion de la construction du bâtiment scientifique. Celle située au sud du cloître semble avoir été remaniée et réemployée au Moyen Âge (cf. reprises à la base). Un élément architectural posé devant ce monument pourrait appartenir à l'ancien cloître des Bénédictines. Le 15 avril 1923 fut inauguré dans le hall, le monument à la mémoire des anciens élèves du lycée morts durant la Grande Guerre. Il est complété par celui portant les noms de ceux morts pendant la Seconde Guerre mondiale (inauguré le 3 avril 1949). Toujours dans ce hall, une plaque rappelle le courage et les circonstances de la mort de R Lestin (1871-1911). Il faut enfin citer les œuvres de Gilbert Privat et de Mme Catalaa, visibles devant le bâtiment B (*La Jeunesse* de Privat) et le bâtiment D (Catalaa).

Parallèlement à l'urbanisation du site Bertran-de-Born, l'aménagement du quartier se poursuit.

• À l'est, le jardin public sur lequel donne la façade principale est une création de Pautard, fondateur de la société d'horticulture à l'emplacement prévu en 1828 pour la construction du grand séminaire.

• En 1850, les frères des écoles chrétiennes s'installent rue Sainte-Eulalie et y font construire de 1850 à 1851 ce qui est l'actuelle école Lakanal. Les bâtiments scolaires sont restés à peu près identiques ; seule la chapelle des frères a totalement disparu.

• À l'ouest du secteur étudié, l'ancien couvent des cordeliers est vendu aux visitandines le 22 juin 1837. Le domaine comprend alors une remise, une petite maison, un jardin, la fosse des eaux de la ville, des prés, terres, jardins et la maison de maître soit 2 ha 68 ares et 50 centiares. Un chantier est entrepris et le 11 novembre 1839 les visitandines quittent leur ancienne implantation (le Thouin au pied de la cathédrale). Une chapelle sera alors édifiée à partir de 1837 et terminée en mars 1847. L'architecte est Marcellin Isambert, c'est sa première réalisation. L'entreprise Lambert tient le chantier. Enfin, les sculptures du fronton sont de M. Goudeau. Elle subira une importante restauration en 1885 par l'architecte Mandin avec rehaussement des murs et réparations diverses. En février 1983, la communauté est autorisée par le ministère de l'Intérieur à transférer son siège à Lourdes. Le domaine, qui représente un parc de deux hectares en plein centre, en sus des bâtiments, suscitait, avec une mise à prix à 9 millions de francs, des convoitises immobilières. La ville de Périgueux y met un terme en y créant une ZAC (zone d'aménagement concerté). Une partie va devenir un centre culturel en regroupant différents organismes municipaux (club municipal, école municipale de musique). Une autre partie sera consacrée à des bureaux, le reste sera à usage d'habitation. L'inauguration a lieu le 30 août 1988.

Au nord, le secteur connaît aussi un profond bouleversement :

• La clinique Francheville est créée en 1910 par le docteur Delbès. Elle s'étend peu à peu par le rachat de l'institution voisine Jeanne d'Arc, puis une partie de la Visitation. Cette extension semble ne pas être achevée. En effet, en 2002, cette entreprise, qui représente 400 emplois et verse la 5e taxe professionnelle de l'agglomération, souhaite acquérir les locaux contigus de la chambre d'agriculture afin de procéder à différentes extensions (bloc opératoire, nouvel accélérateur de particules etc.).

• Cette partie évolue aussi en fonction de la place Francheville. Celle-ci est réaménagée en 1953 et en 1969 transformée par la création du parking souterrain. La gare des chemins de fer départementaux construite en 1889 est remplacée en 1957 par une gare routière. Inadaptée, celle-ci est remplacée par une nouvelle gare routière, inaugurée le 10 septembre 1980. Cette dernière a été démolie en 2003 (décision du conseil municipal du 6 décembre 2002). Le tout dans le cadre d'un réaménagement global de la place et de ses abords. La

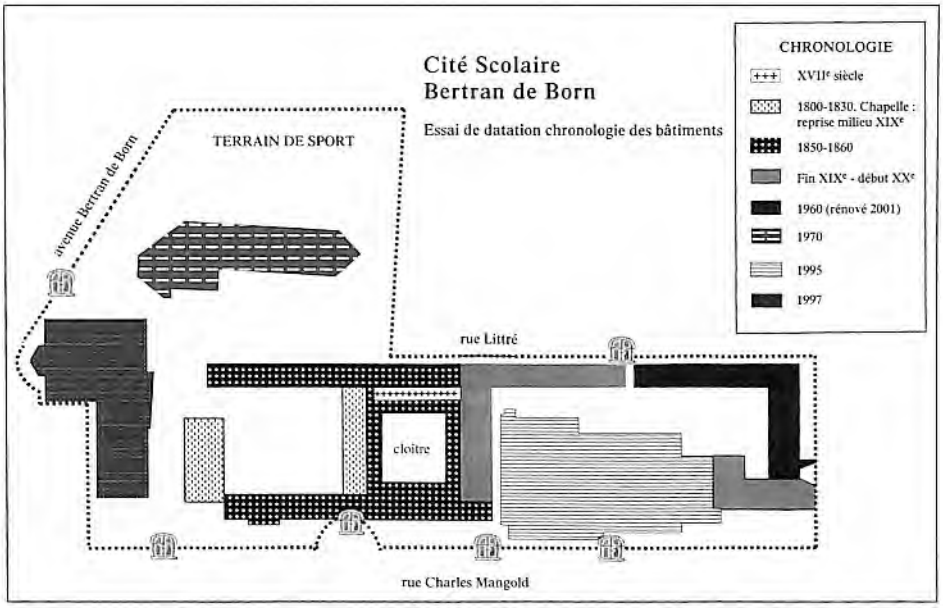

Cité scolaire Bertran-de-Born, essai de datation des bâtiments.

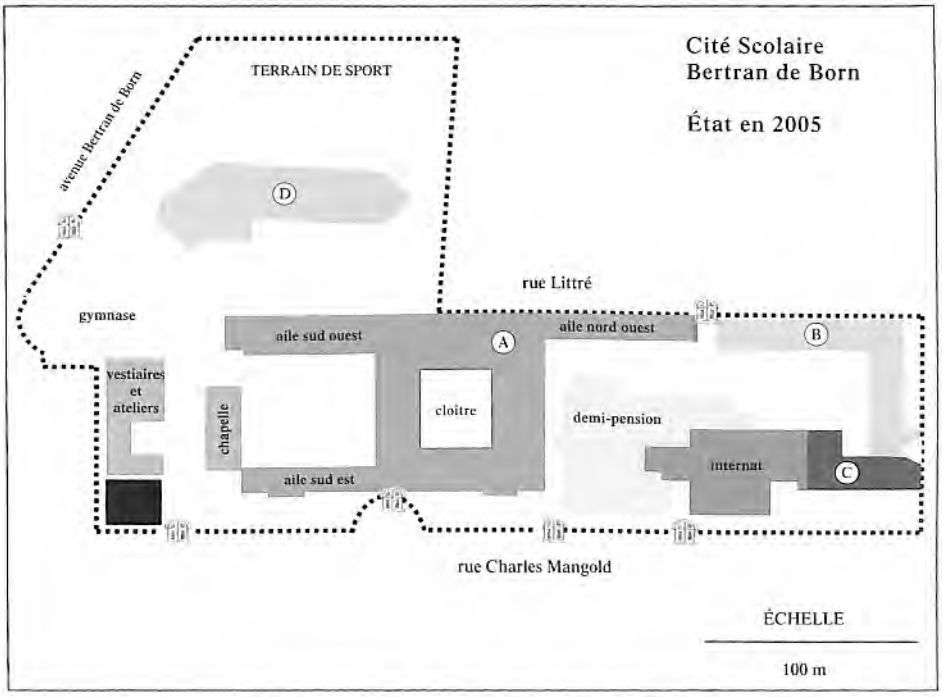

Cité scolaire Bertran-de-Born, état en 2005.

gare routière fait place à un complexe multimédia avec restaurants. La direction départementale de l'agriculture, dont il n'est gardé que les murs façade, devient un hôtel haut de gamme. Le parking souterrain agrandi et la surface de la place réaménagée en espace piétonnier.

• La chambre d'agriculture s'installe en 1971, elle occupe 4 300 m^2, compte 140 salariés et héberge 29 organismes indépendants. Cet organisme est lui aussi à l'étroit, et connaît les mêmes problèmes de stationnement que ses voisins.

• Le nouveau bâtiment des Archives départementales est inauguré le 8 mars 1992. Il vient achever le processus de densification urbaine de l'îlot.

Ceci marque la fin, peut-être provisoire, du processus de transformation de l'utilisation des lieux. Le quartier est maintenant totalement urbanisé comme il le fut du temps de *Vesunna*. Mais les fonctions ont changé. Le quartier résidentiel gallo-romain après être passé par une longue période de retour à la friche a connu une période d'occupation religieuse avant de se transformer en secteur à destination de services. L'aspect actuel est le fruit du processus de reconquête urbaine de l'espace qui a suivi l'écroulement de la première vague d'urbanisation gallo-romaine. Cette reconquête s'est faite initialement pour des motifs politico-religieux, dans le cadre d'une vaste friche, espace tampon convoité par deux pouvoirs urbains antagonistes. Cette première problématique s'estompe avec la nouvelle donne apportée par la Révolution de 1789 puis par la révolution industrielle, porteuse d'urbanisation. Cet espace devient alors peu à peu un espace convoité par des enjeux économiques. À titre d'exemple, si le collège de Périgueux a occupé les locaux du prieuré des bénédictines c'est un peu par hasard et à la suite de l'implantation du pensionnat. Il en est tout autrement pour l'espace Visitation qui met bien en évidence les interférences et les luttes entre le culturel et le commercial immobilier. Pour l'heure, sauf à sacrifier le jardin public, il n'y a plus d'espace vacant. L'îlot gardant l'intégralité de sa position stratégique, on voit bien qu'il est à l'heure actuelle l'objet de tous les enjeux. À cet égard, la pertinence des aménagements en cours de la place Francheville et de ses abords sera déterminante.

A. V.

Bibliographie

Plans et vues

- PLATEL (J.-P.), CÉLÉRIER (G.), DUCHADEAU-KERVAZO (C.), CHARNET (F.), CHIGOT (D.), *Notice explicative, Carte géologique France (1/50 000), feuille de PÉRIGUEUX-OUEST (758)*, Orléans, Bureau de recherches géologiques et minières, 1989, 82 p. (carte géologique par Platel J.-P., Paris, 1988).

- LE POCHAT (G.), GUILLOT (P.-L.), PLATEL (J.-P.), RECOING (M.), TEXIER (J.-P.), *Notice explicative, Carte géologique France (1/50 000), feuille de PÉRIGUEUX-EST (759)*, Orléans, Bureau de recherches géologiques et minières, 1979, 28 p. (carte géologique par Guillot P.-L., Roger P., Barrat J.-M., Baudin G., Cailleau P., Fourcade B., Froment P., Parnaud F., Pascual J.C., Raynal J .-P., Gottis M., Humbert L., Lenguin M., Sellier E., Dubreuilh J., Platel J.-P.).

- BELLEFOREST (F. de), *Cosmographie universelle*, t. I, Périgueux en 1575, estampe p. 201-202.

- HIGOUNET-NADAL (A.), *Atlas historique des villes de France*, Périgueux, Paris, CNRS, 1984.

Sources imprimées

- PORTIER (J.) (agrégé de grammaire, censeur du collège de Périgueux), « Notice sur le collège et le lycée de Périgueux », dans *Lycée de Périgueux, distribution des prix, 1895 à 1908*, Association amicale des anciens élèves du lycée de Périgueux, n° du 31 juillet 1895, p. 5-12.

- BONNISSENT (D.), avec la participation de SILHOUETTE (H.), BERNARD (F.), BERTHAUT (F.), CAILLAT (P.), DIOT (M.-F.), FERRIER (C.), HOCHULI-GYSEL (A.), Lycée Bertran-de-Born (Périgueux), rapport de fouilles, 01/09/1995-31/10/1995, n° 24322007AH.95/72., D.F.S., A.F.A.N./SRA Aquitaine.

- ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES, *Historique du lycée Bertran-de-Born de Périgueux 1893-1993*, Le Bugue, éd. Ol Contou, 1993.

- GIRARDY-CAILLAT (C.), *Périgueux antique*, éditions du patrimoine (guides archéologiques de la France), 1998.

- MARCOULY (J.-L.), *Le monastère de la Visitation à Périgueux 1641-1983*, Périgueux, Pilote24 édition, 2001.

- LAGRANGE (J.), « Deux mille ans d'occupation du site, la Visitation », *BSHAP*, 1986, t. CXIII.

- PENAUD (G.), *Histoire de Périgueux*, Périgueux, éd. Fanlac, 1983.

- PENAUD (G.), *Le grand livre de Périgueux*, Périgueux, éd. La Lauze, 2003.

- SECRET (J.), « Les églises existantes ou disparues à Périgueux », *BSHAP*, 1973, t. C, p. 173, 240.

Archives départementales de la Dordogne : dossiers de travaux communaux, 1858-1910.

Archives du lycée Bertran-de-Born.

Annexe : chronologie sommaire de *Vesunna*

80-40 av. J.-C. Le peuple gaulois des Pétrucores est installé sur l'*oppidum* de La Curade.

58-51 av. J.-C. Conquête romaine de la Gaule intérieure. Construction d'un rempart sur l'*oppidum*.

52 av. J.-C. Envoi d'un contingent de Pétrucores au secours de Vercingétorix assiégé dans Alésia.

Vers 16 av. J.-C. Fondation de *Vesunna* au pied de l'*oppidum*.

Ier siècle. Essor de la ville : construction de l'amphithéâtre, du *forum*, de la première *domus* des Bouquets, des thermes de Godofre.

IIe siècle. Période de prospérité urbaine : construction du grand sanctuaire de la tour de Vésone, agrandissement du *forum*, construction de la deuxième *domus* des Bouquets.

Fin du IIe siècle. Restauration du temple de la Tutèle et des thermes de Godofre.

Seconde moitié du IIe siècle. Crise économique et politique de l'Empire et déclin de la ville.

Fin du IIIe siècle et début du IVe siècle. Construction du rempart avec des matériaux provenant des monuments du Haut-Empire. La nouvelle ville prend le nom de *civitas petrucorium*.

356-360. Paternus, premier évêque est condamné pour arianisme par le concile d'Arles.

406. Grande invasion barbare.

476. Chute de l'Empire romain d'Occident.

La campagne de Périgord de 1385

par Olivier TROUBAT

En 1385, eut lieu une grande campagne militaire de reconquête contre les Anglais et leurs alliés. Trois forteresses de la région périgordine furent reprises. Elles ne sont connues que par deux chroniques du temps et non situées avec certitude. J'invite les membres de la compagnie à user de leur perspicacité afin de les identifier avec les éléments de recherche de cet article. Il s'agit de :

- Courbies : située vraisemblablement dans le nord du département de la Dordogne et à 100 à 150 mètres d'une abbaye. Rasée en 1385.

- Les Granges : située hors d'un lieu habité, place construite en briques, fossés non terminés. Appartenait à la famille de Cros. Rasée en 1385.

- Montvallent : lieu-dit à trouver au plus proche de la rivière de Dordogne. À différencier du Montvalent du Lot.

Le Périgord et la Guyenne en 1385

En 1385, la Guyenne – et en particulier le Périgord, l'Angoumois et la Saintonge – souffre toujours des incursions ennemies lancées depuis le Bordelais. Le Périgord, notamment, qui est aux portes des terres anglaises, se trouve sur la route du Limousin et de l'Auvergne, dont les hauts pays restent encore entre les mains des routiers alliés des Anglais.

Devant les plaintes des habitants de cette partie du royaume, on décida d'y envoyer un guerrier éprouvé, fin stratège et rassembleur, et que surtout les barons du pays réclamaient spécialement, Louis II duc de Bourbon. Du printemps 1385 au printemps 1386, ce dernier se verra muni du gouvernement d'un vaste territoire, limité au nord et à l'est par la Loire, à l'ouest par l'Océan et allant au sud jusqu'à l'Angoumois, le Périgord, le Limousin et l'Auvergne.

L'expédition que fit Louis II, de mai à novembre 1385, constitue une des grandes épopées du siècle, largement commentée par ses contemporains, avec des combats et des sièges épiques qui contribuèrent encore à la légende du « Bon Duc ». Elle permettra la reconquête de plusieurs places d'Angoumois, de Saintonge, de Poitou, de Limousin et de Périgord.

Les principaux barons des pays concernés avaient tenu à le suivre en grande compagnie [1]. Pour ce qui est du Périgord, on trouve notamment le probable Périgordin Guillaume de Neilhac, qui était sénéchal de Saintonge et gouverneur de la Rochelle, et qui faisait également partie de l'hôtel de Bourbon [2]. Il s'y distingua particulièrement [3]. Le sénéchal de Périgord, Pierre de Mornay, n'y manqua pas et emmena un fort contingent de ce pays [4]. Cette première expédition se termina en novembre 1385, mais une autre suivit.

Trois places « sur la rivière de Dordonne »

À l'issue de sa campagne, Louis II de Bourbon avait redonné courage aux pays d'entre Loire et Dordogne. Son nom était porteur d'espoir, moteur de succès. Aussi, quand il voulut partir vers les autres terres de sa lieutenance dans le Massif Central, les barons de Guyenne l'avaient prié de laisser suffisamment d'hommes pour tenir les places et combattre d'autres garnisons routières. Ils souhaitaient, pour le moins, garder son enseigne et quelques chevaliers de son hôtel afin de motiver leurs hommes. Selon sa chronique, Louis II convint de laisser une troupe, composée pour un tiers des hommes de son hôtel.

---

1. TROUBAT (Olivier), *La guerre de Cent Ans et le Prince-chevalier – Le « bon duc » Louis II de Bourbon (1337-1410)*, 2 vol., Montluçon, Cercle d'archéologie de Montluçon, 2001-2003, vol. II, p. 117 et suiv.
2. *Ibid.*, vol. II, p. 134 et infra. TROUBAT (Olivier), « Périgord et Périgourdins autour du traité de Brétigny de 1360. Entre souverainetés françaises et anglaises. Fidélités et coureurs d'aventures », *BSHAP*, 2005, t. CXXXII, p. 109-120.
3. *Ibid.*, vol. II, p. 135 et 141. Guillaume de Neilhac parvenait à s'emparer avant l'arrivée de Bourbon du château d'Aigre, aux frontières de l'Angoumois, du Poitou et de la Saintonge. C'est également lui qui négociera la reddition de la forteresse de Bourg-Charente, non loin de la frontière nord-ouest du Périgord. Il fut également chargé, au cours de la campagne, de la garde d'une des principales places prises, celle de Taillebourg en Saintonge.
4. Bibliothèque nationale, collection Clairambault, vol. 183 n.78-79, vol. 192 n.125.

Cette armée demeura donc en forteresses en Poitou, Saintonge et Angoumois et une partie enfin devait aller « sur les champs », c'est-à-dire en campagne. C'est cette dernière troupe qui va nous intéresser, car elle va mener une expédition centrée sur le Périgord, « sur la rivière de Dordonne ». Elle s'emparera dans cette région de trois forteresses : Montvalent, les Granges et Courbies [5]. Ce sont ces trois places que nous allons tenter d'identifier.

La principale source de cette expédition est la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon* qui fut rédigée par Jean Cabaret d'Orville en 1429, sur les souvenirs de Jean de Châteaumorand. Cette chronique – dont nous publions en annexe de cet article le passage concernant cette expédition – est précieuse. En effet, elle est inspirée par un témoin visuel de ces événements, de surcroît un des principaux capitaines de l'expédition. Bien sûr, des souvenirs vieux de près d'un demi siècle sont forcémment un peu imprécis, et quand il nous dit que sont ces « trois places entre Limosin et Poictou sur la rivière de Dordonne », il y a des contradictions évidentes. Enfin quand il nous parle des « barons de Poitou », c'est avec la vieille vision de l'ancienne Aquitaine nord, et il faut lire « barons de Guyenne ». Mais si les lieux et les dates sont mal situés, nous allons voir que les souvenirs de Châteaumorand restent alors encore bien vivaces. Une deuxième chronique nous apporte aussi quelques informations, quoique très sommaires. Il s'agit du *Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre dit Bouciquaut*. Boucicaut est aussi un des capitaines de l'expédition [6].

« Courbies... aupres une abbaye »

La première place est « Courbies [7] ». Selon le chroniqueur, c'est à la fin de la campagne en Angoumois-Saintonge, que les barons vinrent trouver Bourbon pour lui parler de cette place. Il parle d'une place à 22 lieues, situant le repos de la troupe, d'une façon imprécise à Poitiers ou en Poitou. Si son information est juste, il faut savoir aussi que le Poitou a de nombreuses enclaves, jusqu'aux frontières périgordines. En tout cas, elle reste bien vague.

En fait, avant d'aller à Poitiers, le duc de Bourbon fit reposer ses troupes à Charroux, en Basse-Marche, en novembre 1385 [8]. On est là suffisamment

---

5. CABARET D'ORVILLE (Jean), *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, Paris, éd. A.M. Chazaud, 1876, p. 153-157. *Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre dit Bouciquaut, mareschal de France et Gouverneur de Jennes*, Paris-Genève, éd. D. Lalande, 1985, p. 47. Les principaux capitaines sont des hommes de Bourbon : Jean Le Barrois, Jean de Châteaumorand, Regnault de Roye, Robert de Damas et Boucicaut.
6. *Ibid.*
7. « Courbies » dans la *Chronique* du duc (p. 153), « Corbier » dans le *Livre des faits de Boucicaut* (p. 48).
8. TROUBAT (Olivier), *La guerre de Cent Ans...*, vol. II, p. 151.

au sud et la distance de 22 lieues nous rapproche des limites du Périgord. Par contre, le chroniqueur parle d'une chevauchée pour rejoindre la place, qui durera un jour et une nuit. Une chevauchée de cette durée pourrait correspondre à une distance d'une centaine de kilomètres [9]. Autre précision du chroniqueur, qui peut nous permettre de personnaliser mieux la place, c'est qu'elle est proche d'une abbaye « à une portée d'arc ».

Ces précisions pourraient nous rapprocher d'un possible site, celui de Courbefy, qui est situé sur la limite actuelle des départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne, non loin de la route de Périgueux à Limoges, mais je n'ai trouvé aucune preuve probante permettant de l'affirmer [10].

Selon les dires du chroniqueur, la troupe se serait mise en route dès le départ du duc de Bourbon, qui quitta la région fin novembre 1385 [11]. Mais il dit aussi que Courbies aurait été prise la veille de Noël. L'écart de dates reste minime et on peut dater assez probablement la reprise de la place à décembre 1385.

L'entreprise fut habile. Pour ménager la surprise, on chevaucha avec une troupe légère, réduite à cent hommes d'armes, pendant tout un jour et toute une nuit. On était accompagné par des guides du pays, qui permirent d'approcher discrètement la place. La troupe arriva ainsi deux heures avant la fin de la nuit et se cacha dans un bois proche. L'hiver était là et le pays tranquille, aussi le capitaine ennemi ne se méfia pas et, au soleil levant, il partit à la messe dans l'abbaye proche avec sa femme et la plupart des gens de la place. Les hommes investirent l'église et s'y emparèrent des fidèles, du capitaine et de sa femme. Ils les emmenèrent devant la forteresse pour la faire ouvrir sous la menace de leur couper la tête. « Et incontinent fut le capitaine d'accord à la rendre », dit le chroniqueur !

Les hommes d'armes récupérèrent pour 4 000 francs-or des rapines des routiers et des rançons des prisonniers, comme c'était la tradition de la guerre.

---

9. Troubat (Olivier), « Le temps des princes : Temps de déplacements – Temps de séjours », chapitre sur les vitesses de déplacement, dans *Actes du congrès du comité des travaux historiques et scientifiques*, Besançon, 2004, à paraître.

10. Courbefy, près de de Saint-Nicolas de Courbefy, commune de Bussière-Galant, canton de Châlus, arrondissement de Limoges, Haute-Vienne. Selon M. Jean Perrier de la Société archéologique et historique du Limousin, qui a eu la gentillesse de me donner toutes ces précisions, cette place était située dans une enclave qui relevait du Poitou. Il me signale toutefois, que la place est toujours active jusqu'au XVe et n'a pas été rasée comme le dit la chronique. De fait, la *Petite Chronique de Périgueux* (Piraud (Claude-Henri), *BSHAP*, 2003, t. CXXX, p. 328-329) indique que cette place fut récupérée par traité par le connétable d'Albret en 1404. La *Chronique du Bon Duc* précise qu'il y avait une abbaye sur le site. Il n'y a à Courbefy qu'une chapelle très simple, qui me semble peu compatible avec une abbaye, même modeste, même pas à un prieuré. Elle ressemble plutôt à la chapelle d'une communauté villageoise. De surcroît elle est loin d'être « sur la rivière de Dordonne », comme le précise le chroniqueur.

11. Troubat (Olivier), *La guerre de Cent Ans...*, vol. II, p. 151-152. *Livre des fais... de Bouciquaut*, p. 47 : « nonobstant l'yver et la dure saison ».

C'est une somme considérable et ils firent leurs parts pour les compagnons qui n'avaient pas été retenus pour cette expédition. La forteresse de Courbies fut rasée pour qu'elle ne puisse plus servir à d'autres troupes de brigands [12].

« Les Granges... toute de bricque »

Les hommes d'armes se rassemblèrent à forte troupe et décidèrent ensuite de s'attaquer à une forteresse du nom de « Les Granges [13] ». Cette place était construite en rase campagne et c'était même une forteresse nouvelle qui n'était pas encore finie de construire. Une partie des fossés, notamment, n'était pas encore faite. Elle possédait une grosse tour et enfin – détail original – elle était construite entièrement en briques, ce qui n'est pas courant dans nos régions.

Enfin la construction en avait été commandée par « le cardinal de Limoges ». Cette dernière précision devrait nous faire rapprocher du département de la Haute-Vienne, mais ce serait un raccourci trop rapide. Il ne faut pas oublier que le Limousin a des frontières complexes avec de nombreuses enclaves et que des parties de la Dordogne actuelle relevaient du Limousin, comme Nontron par exemple. D'autre part, il peut s'agir d'une demeure patrimoniale de ce membre d'une riche famille et non pas d'une place liée à sa fonction.

Le bâtisseur de la place a du être Jean de Cros, une haute figure de l'église de l'époque avec ses papes d'Avignon qui recrutaient une partie de leur collège dans leurs familles d'origine autour du Limousin. Jean de Cros était un personnage marquant de cette époque. Evêque de Limoges à partir de 1348, il avait voulu ouvrir la ville épiscopale aux troupes françaises contres les Anglais en 1370. Le Prince Noir s'était alors terriblement vengé sur la ville en la reprenant et en massacrant ses habitants. Jean de Cros était devenu cardinal en 1371. Il meurt à Avignon, où il est enterré en 1383 [14]. Apparemment son héritage était mal gardé et les routiers avaient pu s'emparer de sa nouvelle construction.

Les toponymes « Granges » et leurs dérivés étant nombreux, je n'ai pas pu identifier cette place. La retrouver parmi les nombreux noms similaires de la région serait une découverte passionnante. Les clés de la recherche sont :

---

12. *Chronique du bon duc*, p. 153-155. *Livre des fais... de Bouciquaut*, p. 48-49 : le récit donne une importance surdimensionnée à son héros, qui se présente comme le chef principal de la prise, alors qu'il est tout jeune chevalier et n'a que 19 ans. En fait Boucicaut n'est chef que d'une petite troupe de 28 hommes dans cette expédition.
13. *Livre des fais... de Bouciquaut*, p. 48 : « La Granche ».
14. Sur la prise de Limoges : Troubat (Olivier), *La guerre de Cent Ans...*, vol. I, p. 455-458. Je remercie encore M. Perrier, de Limoges, pour ses précisions sur les évêques et cardinaux de Limoges. En 1385, l'évêque de Limoges, qui n'est pas cardinal, est Aymeric Chatti de la Joussac.

nom des Granges, lieu isolé, trace d'une construction en briques, avec peut-être un soubassement en pierre. Je fais appel à la perspicacité de tous pour retrouver ce site, qui serait exceptionnel par sa datation de construction et de destruction précise et par son style de construction apparemment original.

La forteresse des Granges était tenue par un capitaine nommé Gabillon, qui l'occupait avec 80 hommes. La place fut assiégée pendant deux jours, au cours desquels on construisit des tunnels de bois pour arriver à l'abri des projectiles au pied de la grande tour. On la mina et le troisième jour, on mit le feu aux étais qui soutenaient les travaux, et qui cédèrent, faisant s'écrouler la moitié de la tour avec une vingtaine des occupants qui furent écrasés. Ceux qui restaient sur le rempart encore debout « joignoient les mains à ceulx de hors et qu'on les prist à merci ». On les fit prisonniers, sauf quatre d'entre eux qui furent jugés comme traîtres et à qui l'on coupa la tête. Châteaumorand, capitaine du duc et commandant de ces hommes d'armes bien soucieux de faire fortune par la guerre, rapporte que, là aussi, il y eut gros profit. Les prisonniers furent remis aux barons du pays, qui donnèrent 3 000 francs-or aux compagnons pour leur service [15].

« Montvalent »

De là, la troupe continua son chemin vers Montvalent. Il existe bien un Montvalent dans le département du Lot et qui relevait du Limousin et de la vicomté de Turenne [16]. Ce qui est étonnant, c'est que le chroniqueur fait montre, en la matière, d'une grande précision et écrit qu'une fois la place reprise, elle fut dès lors très bien gardée par un capitaine qu'il cite, Bernard Breschart. Or un document de 1387, nommant les places alors occupées par les routiers dans le Massif Central, cite « Montvallent ». S'agit-il du même site ? Le chroniqueur a-t-il mélangé deux campagnes ? Ces questions restent ouvertes [17].

Montvalent était tenue par le routier Bernard Douat. Ce dernier s'était inquiété des succès de l'armée française et avait quitté la place pour chercher

---

15. *Chronique du bon duc Loys*, p.155-156. *Livre des fais... de Bouciquaut*, p. 47-48, récit sommaire : « une forteresse appellée la Granche, laquelle ilz combatirent par III jours, puis fut prise ».

16. Montvalent, canton de Martel, Lot. Le *Livre des faits de Boucicaut* ne parle pas de la prise de cette place.

17. JACOTIN (A.), *Preuves de la maison de Polignac*, Paris, 1898-1906, vol. II n. 272 : traité de Clermont, pour la vide des routiers du Massif Central, le 6 juillet 1387, fait entre les chefs routiers et les états de l'Auvergne, du Velay, du Gévaudan, du Quercy, du Rouergue et du Languedoc. À noter que le traité, qui fait mention de 30 places nommées et plus à libérer, donne les noms de 16 capitaines routiers et dit la liste incomplète. Parmi eux se trouve Bernard Douat. S'il s'avérait qu'il s'agit bien du Montvalent du Lot, c'est que Jean de Châteaumorand aura confondu avec une autre expédition. Il fit effectivement plusieurs campagnes dans la région (infra note 23).

du renfort. Il avait laissé là 30 combattants en qui il avait placé ses espoirs de résistance.

Hélas pour lui, les hommes restés sur place prirent peur à cause du passé de leur chef : celui-ci avait fait partie du groupe de routiers, qui en 1369-1370 avait enlevé Isabelle de Valois, la mère du duc de Bourbon, dans le château de Belleperche en Bourbonnais. Le siège qu'en avait fait alors son fils le duc Louis avait donné lieu à une des plus belles épopées de la guerre de Cent Ans, mais les routiers avaient malgré tout emmené la vieille dame en Guyenne. Vingt-cinq ans plus tard, la rancune des Bourbonnais était tenace et les hommes de Bernard Douat se réunirent et dirent entre eux : « Nulle place n'arreste devant les gens du duc de Bourbon et ils héent nostre capitaine mortellement, pour la prinse de la duchesse sa mère, où il fut ; et si nous sommes prins, nous serons tous mors pour celle raison ». Ils décidèrent de ne pas résister et ils rendirent la place sans combat [18].

Conclusion des opérations

Le pays était pacifié et les ennemis dorénavant contenus au sud de l'Angoumois et à l'ouest et au sud du Périgord. Les principaux dangers pour cette dernière région étaient les forts partis routiers cantonnés en Limousin et plus loin en Auvergne. En Limousin, Chaluçet et Ventadour seront encore quelques années les places les plus inquiétantes tenues par les routiers. C'est d'ailleurs dans ce dernier pays, qu'en partant de la région, le duc de Bourbon laissait le maximum d'hommes d'armes, alors qu'il laissait une troupe plus réduite et qui se révélera dorénavant suffisante sur les frontières de l'Angoumois [19].

Le duc de Bourbon passait bientôt le relais, au printemps 1386, au maréchal de Sancerre, qui était nommé par le roi capitaine de la Guyenne au

---

18. *Chronique du bon duc*, p. 156.

19. Bibliothèque nationale, manuscrit français 20389 n. 50 : « Charles... Savoir faisons que, pour tout ce que en quoy nous povons estre tenus, à nostre très cher et très asmé oncle, le duc de Bourbonnois, pour les demandes qu'il nous faisoit de cinquante lances, qu'il avoit ou pais de Poitou, pour la seurté et déffense d'ycelluy, après... ce que, par nostre commandement et ordenance, il parti dudit pais, ouquel et en plusieurs autres, il a esté nostre lieutenant en la saison derrereniement [*sic*] passée, et aussi pour cent lances et huyt vins et quatre arbalestiers à cheval, qu'il laissa lors ou pais de Limosin pour la seurté, garde et déffense d'icellui, lesquelx y ont demouré continuelement par les mois de décembre et janvier derrenièrement passés et plus ; et pour son estat des deux moys devant diz, aussi pour les autres fraiz et missions qu'il luy a convenu faire pour soustenir les estas des dictes gens d'armes et arbalestes, en oultre leur guaiges ; nous avons fait composer et acorder avec nostre dit, oncle, la somme de dix mille frans d'or... », ordre de le payer, Paris 14 février 1386, par le roi à la relation du duc de Bourgogne. *Ibid.* n. 43 : Quittance de Louis II à Paris, le 10 mars 1386. Dans ces chiffres d'hommes d'armes, ne sont comptés que les hommes payés par le royaume et non par les états des provinces concernées, qui viennent en surplus.

nord de la Dordogne [20]. La prospérité sera enfin revenue dans ces terres. On remarque que, dès 1387, l'aisance est revenue et que les habitants de la région sont de nouveau capables de rembourser les emprunts qu'ils avaient contractés auparavant pour payer les hommes d'armes qui les défendaient contre les pillages ennemis [21].

Avec l'aval du roi, le duc de Bourbon aura salutairement placé ses hommes aux commandes de la défense de tout le sud du royaume et se sont ses chevaliers et ses proches qui vont protéger pour longtemps le Périgord. On y voit le maréchal de Sancerre, le sire de Coucy, peut-être aussi Guillaume de Neilhac [22]. Plus tard, on y retrouvera encore Boucicaut et Châteaumorand, qui étaient de l'expédition de 1385, mais aussi le fils du duc de Bourbon, Jean comte de Clermont [23].

O. T.

Annexe : Jean Cabaret d'Orville, *Chronique du bon duc Loys de Bourbon* (Paris, éd. Chazaud, 1876, p. 153-156).

Et lui [le duc Louis II de Bourbon] *estant à Poictiers lui requirent les Poictevins* [lire : les Aquitains, ainsi que dans le reste du texte] *: « Monseigneur, nous vous requérons en l'honneur de Dieu, avecques les biens*

---

20. Nommé le 17 mai 1386 (Rey (M.), *Les finances royales sous Charles VI, les causes du déficit (1388-1413)*, SEVPEN, 1965, t. 2, p. 368). Guérin (P.), « Recueil des documents concernant le Poitou dans les registres de la chancellerie de France », dans *Archives Historiques du Poitou*, 1891, t. XXI, p. 397 : à cette date, selon P. Guérin, seules lui sont confiées les forteresses de Cognac, Merpins et Châteauneuf. Bibliothèque nationale, ms. fr. 32510 f. 301 : le 13 juillet, le maréchal de Sancerre est « *en la duché de Guyenne par deçà la Dordoigne* », à 1 200 hommes d'armes, 200 arbalétriers à cheval et 8 mineurs.

21. Troubat (Olivier), *La guerre de Cent Ans...*, vol. II, p. 156.

22. Bibliothèque nationale, ms. fr. 32510 fol. 303 et 313v. : « Mons. Engueran seigneur de Coucy, capitaine général ès pays de Poitou, Xaintonge, Agenois, Lymosin, Pierregort, Auvergne, Bery, Bourbonnois, Foretz et autres pays de Guyenne deçà la rivière de Dourdoingne. Retenu au nombre de IIIIc hommes d'armes, IIc arbalest. a cheval, pour la garde et deffense des dits pays, et à mil frans pour l'estat de sa personne par mois, par lettres du 25 may 89 ». Bibliothèque nationale, fichier Pièces Originales Valise VIII : nombreuses montres du 30 juin 1389 au 1er janvier 1390, en la compagnie de Neilhac et sous le gouvernement de Coucy. Beaucoup sont faites pour le siège de Ventadour en Limousin. Les comptes des trésoriers des guerres parlent de la nomination de Guillaume de Neilhac à la – ou à une – capitainerie de Guyenne, « par-deçà la Dordogne », le 25 juin 1388.

23. L'expédition de Boucicaut, en 1398, était dirigée contre le comte Archambault de Périgord, qui menait guerre contre son propre pays (Troubat (Olivier), *La guerre de Cent Ans...*, vol. II, p. 493, note 62). Celle du comte de Clermont, en 1405, libéra Monsaguel et Badefols en Périgord (*ibid.*, vol. II, p. 475-476).

que vous nous avez fais, puis que ainsi est vous despartir, que vous nous vueillez laisser la moitié de vos gens ; car il y a trois places entre Limosin et Poictou [lire Quercy] *sur la rivière de Dordonne qui destruisent le païs, et en sont capitaines Bernard Douat et Gabillon, et sont les trois places Courbies, Les Granges et Montvalent ». Et lors respondit le duc de Bourbon aux seigneurs de Poictou : « Vous estes six cens hommes d'armes, et j'en ai autres six cens de mon hostel que j'en mènerai et vous six cens prendrez bien celles trois places ». Si dirent les Poictevins au duc : « Nous ne pouvons rien faire sans vos gens, baillez nous capitaine à conduire cestui fait : Ils seront bien payés. Et nous laissez vostre enseigne et des gens de vostre hostel six ou sept ». Alors fit le duc de Bourbon son ordonnance qu'il lairroit de ses gens deux cens hommes d'ames, et deux cens qu'il emmèneroit des Poictevins pour s'en aller devers le roi. Ainsi laissa le duc de Bourbon six cens hommes d'armes en Poictou...*

LI. Comment les gens du duc de Bourbon, en son absence, et les Poictevins conquestèrent Courbies, les Granges et Montvalent.

Tandis que le duc de Bourbon qui s'estoit parti de Poictou s'en alloit au roi, pour ordonner des besongnes sur le fait de l'Escluse, advint que les Poictevins ne vouldrent perdre temps, ne aussi les gens que le duc de Bourbon leur avoit laissés. Si dirent les Poictevins aux Bourbonnois : « il y a une place à vingt deux lieues d'ici appellée Courbies, que qui pourra aller de tire, sans qu'ils en saichent rien, il a auprès une abbaye au trect d'ung arc, où ils viennent oïr l'office de Noël ; et qui mectra illec une embusche, on ne fauldra point à prendre les meilleurs de la garnison, et ne fault à ce faire que cent hommes d'armes [à y aller de tire. Et d'ici à Noël n'a que trois jours, pour quoi la chose vient bien à point ». Si se serrèrent, et esleurent des gens de l'hostel du duc de Bourbon cent hommes d'armes] ou estoient en chief messire Regnaud de Roye, messire Jehan de Chastelmorand, portant le pennom du duc, messire Boucicault, et messire Robert de Damas, qui estoient tous bien montés. Et chevauchèrent en ung jour et une nuit les XXII lieues, par les guides du pais qui les menoient, et mirent leur embusche en ung bois deux heures avant jour. Et celle veille de Noël, ung pou après soleil levant, saillit le capitaine de Courbies, sa femme, et la pluspart des gens de léans, pour aller en l'abbaye oïr le service. Et au plus fort de l'office saillit l'embusche des gens au duc de Bourbon, qui estoient au bois, et prindrent le capitaine, sa femme, et les aultres gens, et les amenèrent devant la place pour la faire rendre, ou leur faire couper les testes. Et incontinent le capitaine fut d'accord à la rendre, mais qu'ils fussent saufs lui et sa femme, qui le furent. Adonc il rendit la place aux cent hommes d'armes, qui detindrent les autres prisonniers. Et monta le butin de Courbies aux cent hommes d'armes, tant des prisonniers

comme de la robe, bien quatre mille frans, et firent les hommes d'armes raser la place, et s'en retournèrent vers les compaignons, où ils les avoient laissiés, auxquels de leur gaing ils firent bonne part.

Et eulx assemblés, tous d'ung accord avec les Poictevins, allèrent mettre le siège devant les Granges, qui estoient en plain pays, dont estoit capitaine Gabillon, qui bien avoit quatre vingts combatans. Et estoit la place toute de bricque, qu'avoit fait faire le cardinal de Limoges, et n'estoient mie parachevés les foussés d'un cousté. Et firent tantost les Poictevins et Bourbonnois habillement de bois pour venir au pié du mur d'une grosse tour qui là estoit, et là commença on à miner. Si n'osoient saillir ceulx de la garnison, et aussi ne pouvoient, pour ce que tout en tour estoient des Poictevins et Bourbonnois enclos, et se deffendoient de la tour le mieulx qu'ils pouvoient. Mais on mina par si bonne entente que en deux jours et deux nuits fut minée la tour, et estayée à y bouter le feu, et la faire tomber. Et le tiers jour bouta l'en le feu en la mine ; si cheust la moictié de la tour, qui tua bien vingt personnes des gens de léans, et ceulx qui estoient ou remanant de la tour en hault, joignoient les mains à ceulx de hors et qu'on les prist a merci. Si fit l'en, fors que les traistres, dont il y en avoit quatre, qui orent les testes coupées. Ainsi fut deslivré les Granges, et baillés Gabillon et les prisonniers anglois, qui les avoient destruis, par ceulx de Bourbonnois aux seigneurs de Poictou, qui baillèrent aux compaignons, pour leur bel service, trois mille francs.

Et tirèrent les compaignons de Bourbonnois et de Poictou, à Montvalent, que tenoit Bernard Douat, mais quant Bernard Douat les sentit venir, il se partit de la ville pour aller amasser gens, et gaigner sur l'ost, s'il povoit, et laissa en la ville, pour la garde, quelque trente combatans. Mais quant l'ost vint devant eulx, ils orent conseil entre eulx disant : « Nulle place n'arreste devant les gens du duc de Bourbon, et ils héent nostre capitaine mortellement, pour la prinse de la duchesse sa mère, où il fut ; et se nous sommes prins, nous serons tous mors pour celle raison. Si vault mieulx que nous nous rendions à monseigneur le duc de Bourbon ». Et, ainsi le firent, et fut mis pour garder Montvalent Bernard Breschard, capitaine pour le duc de Bourbon, qui le garda bien.

Et de Montvalent prindrent congié les gens du duc de Bourbon aux seigneurs de Poictou, pour eulx en aller vers leur maistre, veu ce qu'ils avoient achevée la conqueste qu'ils debvoient faire. Et au partir les mercièrent moult les seigneurs de Poictou de leur bonne aide, et les payèrent pour ung mois oultre leur salaire, lesquels s'en allèrent de belle tire vers leur prince qu'ils désiroient moult à voir ; et en chemin trouvèrent plusieurs messaiges qui forment les hastoient, car fort désiroit tousjours le duc de Bourbon les gens de son hostel, et ceux de son pais ».

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXXIII – Année 2006

Cadouin : ses possessions et ses droits, leur dispersion

par Marcel BERTHIER

Avant d'examiner les possessions et les droits de l'abbaye de Cadouin et comment ils ont été dispersés au moment de la Révolution, il n'est sans doute pas inutile de se souvenir de quelle façon se transmettait un bien ou un droit autrefois.

En droit moderne, l'accord des volontés suffit à assurer le transfert d'un bien et la formalité de la transcription n'a pour but que de rendre le transfert opposable aux tiers. Il n'en reste pas moins que l'accord des volontés doit se manifester par un document écrit et signé, parfois en présence de témoins, officiels ou non.

C'est au tournant de l'an 1000, un peu avant ou un peu après, que l'on vit s'établir cette règle de l'écrit et Cadouin ne connaîtra pas d'autre civilisation que celle de l'écrit, comme le prouve ce que nous connaissons du Cartulaire. Dès lors, on verra un peu partout entreprendre la rédaction de documents écrits pour revendiquer tels ou tels droits qui ne reposaient jusqu'alors que sur un usage ou un consentement tacite. Cela durera très longtemps puisque, encore au XVIIe siècle, dom Pierre Mary, abbé de

Cadouin, fera établir le Papier terrier *de l'abbaye. Cinquante ans avant la Révolution encore, le prévôt de Trémolat, dom Jacques de Maillé, fera lui aussi rédiger le* Terrier *de Trémolat* [1]. *Bientôt, probablement, l'informatique s'introduira dans le processus pour le simplifier encore.*

I. Possessions d'après le cartulaire [2]

1. Donations primitives de 1115

La Salvetat : À la fin du XIIe siècle, l'abbé en était seigneur justicier. Au XIIIe siècle, le seigneur de Badefols en est seigneur foncier.

Le Val Seguin : Rétrocession de Robert d'Arbrissel à Géraud de Salles le 11 juillet 1115.

La Basse Caudière : Don de Guillaume de Biron et de Brochard de Madaillan.

La Font de Basse Caudière : Don de Maynard de Baynac.

Le Val, entre la Basse Caudière et le Val Seguin.

2. Les prieurés

Aillac : Cette grange fut transformée en prieuré en 1140 puis donnée à Cadouin par Innocent III en 1198.

Beaulieu à Doissat près de Belvès avec 3 moines et 1 frère (1236-1462).

Talapave à Salles-de-Belvès : c'était une grange en 1209, elle devint prieuré avec 4 moines de Cadouin en 1250.

La Daurade à Périgueux, sur la rive gauche de l'Isle près du pont Japhet, avait été donnée en 1207 par Elie de Charroux. Elle avait pour dépendances la Brosse, Fenestral, Font Colombe, la Grégorie et Puech-Audy.

3. Les granges

Labatut, à Cadouin en 1199.

Artiguelongue, à Saussignac en 1207.

Bouan, à Saint-Nexans en 1209.

Gabanelle, à Saint-Laurent-des-Vignes (sur la D 936 E). Quand il se retire en 1475, Pierre de Gaing en garde le bénéfice.

Caudeville, à Douville, unie à la Daurade en 1207.

Lissouleix, à Saint-Laurent-des-Bâtons en 1157-1207 (don d'un manse en 1158 par Arnaud et Elie de Mauriac).

---

1. Archives départementales de la Dordogne (A.D.D.), 26 H 2.
2. MAUBOURGUET (Jean), *Le cartulaire de l'abbaye de Cadouin, précédé de notes sur l'histoire économique du Périgord méridional à l'époque féodale*, Cahors, impr. A. Coueslant, 1926.

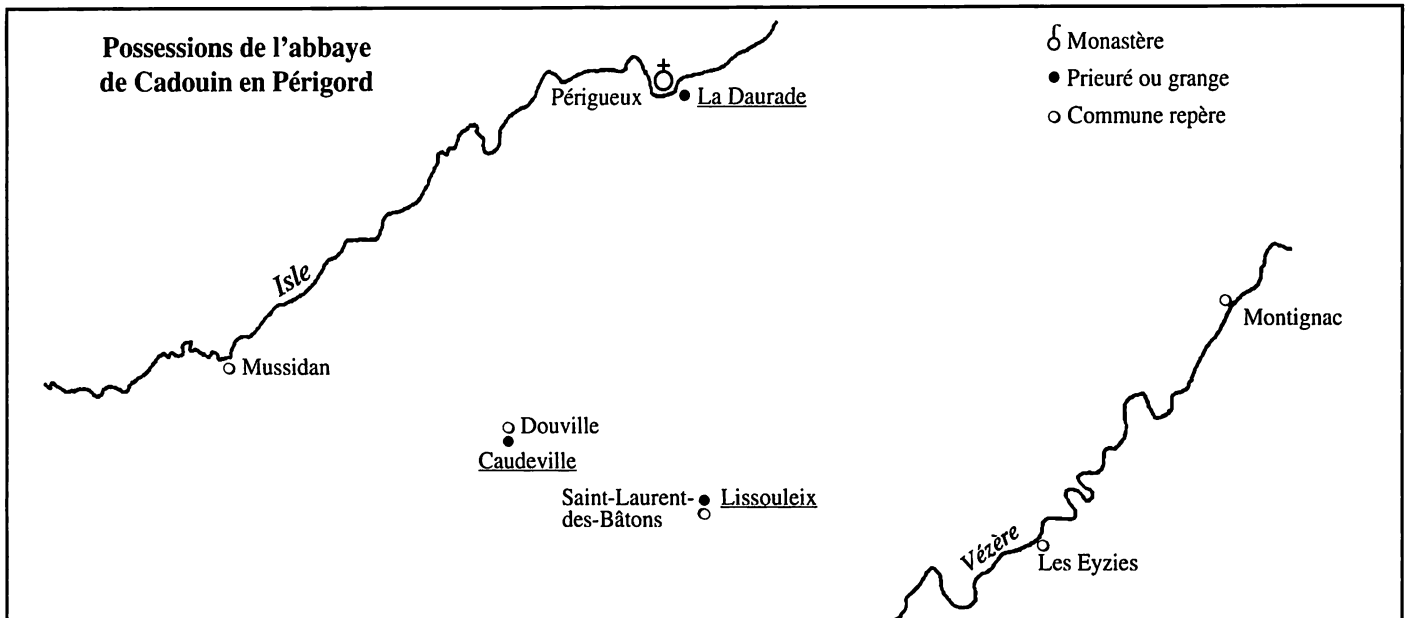
Possessions de l'abbaye
de Cadouin en Périgord
Monastère
Prieuré ou grange
Commune repère
Périgueux
La Daurade
Isle
Mussidan
Montignac
Douville
Caudeville
Saint-Laurent-des-Bâtons
Lissouleix
Vézère
Les Eyzies
Limeuil
Saint-Cyprien
Bergerac
Dordogne
Sainte-Foy-la-Grande
Gardonne
Gabanelle
Saussignac
Artiguelongue
Saint-Laurent-des-Vignes
Bouan
Saint-Nexans
Badefols
Aillac
Cadouin
Fongauffier
Belvès
Batpalme
Nauze
Saint-Avit-Senieur
Beaumont
Couze
Doissat
Beaulieu
Salles-de-Belvès
Talapalve
Issigeac
Nojals

4. Les églises

Bannes, donnée à Aillac par les seigneurs de Badefols vers 1120.
Le Pin, près de Palayrac (?) en 1199.
Alles sur Dordogne, donnée par Bertrand II, prévôt de Trémolat en 1218.
Belpech, près de Beaumont.
Monsac, donnée pour moitié en 1292 par l'évêque de Périgueux.

5. Les maisons

À *Belvès*, donnée par le chevalier Aymon en 1270.
À *Bergerac*, auprès du port en 1209.
À *Bergerac*, celle de Pierre le Jongleur, en 1215.
À *Saint-Avit-Senieur*, en 1209.
À *Issigeac.*

6. Les manses [3]

Gaulhiac, au nord de Molières, donné à Aillac vers 1120-1124.

La Barde, devant Bigaroque, donné par Martin Algaïs au début du XIIIe siècle.

Costuisencha, à Saint-Aubin-de-Lanquais en 1209.

Le Nouveau Pré, à Monbos près de Sigoulès en 1135.

Saint-Cernin d'Issigeac, près de l'église.

La Barde, à Doueyne près de Castillonnès en 1166-1168.

Mauroux, au nord-est de Castillonnès.

La Raimondie, à Clérans en 1166-1184.

Las Escuras, à Monclar vers 1157.

Obscuris, peut-être près de Clérans, don de Bertrand de Chamlazac consenti le 17 juin 1158 dans la chapelle de Limeuil.

Boschatel, peut-être près de Cadouin en 1124 par Mainard de Beynac et Arnaud de Montancès.

La Dénarade, peut-être près de Belvès.

Roumagière (ou Roumegère), don de l'abbaye de Fontgauffier en 1140.

Calcecraldi, peut-être en Bergeracois.

Fontserge, don du seigneur de Bridoire en 1135.

7. Les bories [4]

Le champ de Limeuil, à Alles-sur-Dordogne, donné en 1179 par Grimoard de Limeuil qui devient moine à Cadouin.

---

3. Le manse est sans doute à Cadouin, comme en Bordelais, une simple ferme ou une métairie.

4. La borie, ou parfois *boaria*, était probablement une terre travaillée avec des bœufs, en latin *boaria*.

Bezenac, près de la Dordogne à Saint-Cyprien en 1147.

Saint-Christophe, à Bergerac, donnée en 1238 par Pierre de Lavergne.

Les Mérilles, à La Madeleine de Bergerac, donnée aussi en 1238 par le même Pierre de Lavergne.

À *Gageac* en 1247.

À *Saint-Laurent-des-Vignes* en 1247.

La Taste, peut-être en Bergeracois en 1238.

8. Les bois

Saleverte, donné par Bertrand de Castillon.

Mont de Celle, dans la forêt de Cadouin.

Un bois entre *Sambuc, le Puy Rouge et le moulin de la Basse Caudière,* donné après 1147 par les Gontaud.

Un bois s'étendant *de la route de Salles jusqu'au val de Milholasa* donné par les Gontaud.

Un bois allant *jusqu'au Rat, au Puy Rouge, à Peyrelevade et à la Peyronnie* sur la paroisse de *Bouillac* donné le 22 février 1189 par Adhémar de Beynac.

9. Terres, champs ou prés

Auriol, dans la forêt de Cadouin, donné le 11 mai 1124 par Guillaume de Biron.

Sept-Fons, dans la forêt de Cadouin, peut-être près de Pontours, vendu 110 sols par les Beynac en 1147.

La Bastide de Molières fut fondée en 1272 sur les terres d'Aillac par un pariage entre Guillaume Bernard, abbé de Cadouin, et Jean de Grailly, sénéchal de Guyenne.

Terres diverses à *Badefols, Calès, Pontours et Cussac* vers 1256.

Le Peyrat, peut-être à Cabans, vendu par les Biron.

Puylandal, à Saint-Laurent-la-Vallée, arrenté en 1310.

Batpalme, à Belvès, grange arrentée en 1310.

Clarefons, près de la source d'un affluent de la Lède à Soulaures, donné le 24 juin 1266 par Gaston de Gontaud.

Ortal de la Fargue à Vielvic près de Belvès, donné par Odiart de Cone en 1268.

Soyzial, ou Rouffenc, à Vielvic donné à la fin du XIIIe siècle par le seigneur de Monferrand.

Allodium de Floirac de Montplaisant, au nord de Belvès en 1156.

Bourniquel.

Virac, à Gardonne en 1226.

Ermitage de *Grand Mauroux*, au nord-est de Castillonnès. Pierre de Gaing en garde le bénéfice quand il se retire en 1475.

Ferransac, au sud-est de Castillonnès en 1291-1348.

Millac, à Cancon.

Roquadet à Lougratte près de Castillonnès.

Alexandre, peut-être près de Saint-Avit-Senieur.

Arneyral, près de Belvès, contre 10 sols d'acapte au chevalier de Saint-Germain.

Clavère (ou Chalaure), peut-être en Bergeracois.

Volvestre, au sud de Toulouse.

10. Droits divers [5]

Moitié d'un *moulin à Calès*, donnée par Guillaume Gautier en 1115-1124.

Dîme à *Cabans* abandonnée en 1149 par le curé.

Bail à cens de la vendange sur la terre de *Bouan* par les chanoines de Saint-Etienne.

Rente sur le *manse de la Brousse* à Limeuil en 1221.

Dîme à *Palayrac* en 1210.

Dîme de la *pêcherie de Bigaroque* donnée par Mercader le 10 mars 1195.

Présentation du curé et moitié des revenus de *l'église de Monsac* à Beaumont.

Dîme sur une *pêcherie à Castelnaud* et rente de 25 livres sur cette pêcherie données en 1214 par Simon de Montfort en l'honneur du Suaire dont c'est la première mention écrite.

Présentation du curé de *Bourniquel* au XIVe siècle.

Dîme de *Pomport* affermée en 1298 au prieur pour 9 tonneaux et 8 setiers de blé.

Cens à *Nexans*.

Deux-tiers des revenus de la *paroisse de Castillonnès* donnés par Bertrand et Pierre de Castillon.

Revenus du *moulin de la Salève* au nord de Castillonnès en 1318.

II. Autres possessions et droits [6]

1143. Exemption de dîme par Innocent II.

1273. L'abbé de Cadouin rend hommage à Edouard Ier d'Angleterre pour des domaines en Bazadais.

---

5. Le bail à cens sans limitation de durée, qui est une notion féodale, est assimilé ici à l'emphytéose, notion de droit romain, cens et rente ont donc sensiblement la même signification.

6. SIGALA (Jean), *Cadouin en Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1950 (rééd. Le Livre d'histoire, 2003).

1442. Charles VII accorde différentes possessions aux moines de Cadouin dans la région de Toulouse où ils ont accompagné le Suaire.

1452. Exemption de la juridiction épiscopale renouvelée par Nicolas V (1447-1455).

1482. En mars, Louis XI établit deux foires et un marché à Cadouin en faveur de l'abbaye [7].

1482. En avril, Louis XI fait un don de 4 000 livres de rente sur diverses villes.

1483. Louis XI fit don du château, de la baronnie, de la terre et de la seigneurie de Badefols-sur-Dordogne à l'abbaye.

1487. Innocent VIII rend à Cadouin ses droits sur les églises de Vielvic, la Salvetat, Bourniquel, Bannes et Alles que l'évêque de Sarlat s'était attribués.

1542. Le 16 mars, Geoffroy d'Estissac affecte le moulin de la Salève à la fondation obituaire d'une messe annuelle pour le repos de son âme.

Au milieu du XVIe siècle Cadouin possédait à Castillonnès les moulins de Grosmauron et de Couzens (Cousin) sur le Dropt ; de Bayle, de Clavié, de Mongrieu, de Canit, de Marsal et de Bourniol sur la Douyne ; de Roinaliac et de Malo-Caro sur le Dournego ainsi que les moulins à vent de Lougratte et du Colombier.

III. Ventes des biens nationaux de première origine dans le district de Belvès en 1791 [8]

1. Biens situés à Cadouin

À Raymond Illaret, Saint-Ferme à La Réole.
Bois de haute futaie dit Forêt des Religieux.
30 800 livres.

À Pierre Bureau, maire de Cadouin.
Maisons de l'abbé et des religieux,
écuries, remises, grange, boulangerie, basse-cour,
jardins, enclos, viviers (le tout entouré de murs),
bois et bruyère de la Carestie.
26 710 livres.

À Jean Ribière, négociant à Cadouin.
Deux prés et métairie à Bel-Air.
26 600 livres.

---

7. Douais (Célestin), *Charte de Louis XI en faveur de Cadouin*, Toulouse, éd. Privat, s.d.

8. Becquart (Noël), « La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Belvès », *BSHAP*, 1977, t. CIV, p. 292-315.

À Lavergne, procureur syndic à Cadouin.
Deux moulins et deux prés.
13 700 livres.
À Pierre Chansard à Cussac.
Taillis.
8 000 livres.
À Jean Panouillère, laboureur à Cadouin.
Métairie de la Salvetat.
7 050 livres.
À Jean Dessalles, procureur de Cadouin.
Maison, pré, vigne et bruyère de Saint-Blanchard et Saint-Bernard.
4 450 livres.
À Antoine Mazat, marchand à la Salvetat.
Vacants.
2 425 livres.
À Jacques Labrousse, chirurgien à Cadouin.
Terre.
765 livres.
À Jean Salles, cordonnier à Cadouin.
Chènevière de Griffouls.
490 livres.
À Joseph Monzie, à Molières.
Taillis de la Calprenède.
480 livres.
À Jean Desmond, à Cadouin.
Chènevière.
275 livres.

2. Biens situés à Beaumont

À Touren, à Cabans.
Borderage de Belpech (maison, chais, terre et vigne).
2 475 livres.

3. Biens situés à Molières

À Antoine Gouyou, Sr de Salavert, à Badefols-sur-Dordogne.
Métairie, vignoble et chai du Bordial.
16 700 livres.
À Pierre Guimbeau, négociant à Cadouin.
Domaine de La Roche.
12 000 livres.
À Joseph Monzie, à Molières.
Bois.
480 livres.

4. Biens situés à Naussannes

À Pierre Borde, marchand.

Domaine de La Mothe.

14 100 livres.

5. Biens situés à Saint-Avit-Senieur

À Jean Delpit, administrateur du district de Belvès.

Bois de la Gratade.

600 livres.

À Léonard Lachaud, laboureur à Saint-Avit.

Pré.

310 livres.

À Etienne Laborie, laboureur à Saint-Avit.

Pré.

60 livres.

6. Biens situés à Trémolat [9]

À Girou Meneaud, laboureur à Trémolat.

Terres et prés.

7 355 livres.

À Antoine Ourliat.

Corps du domaine de la Queyrie et chènevière.

6 025 livres.

À Laulanié.

Prés.

5 450 livres.

À Pierre Morand du Puch, lieutenant-colonel d'artillerie, la Grange-Neuve à Trémolat.

Terre.

5 000 livres.

À Joseph Brugière, à Trémolat.

Terre.

4 445 livres.

À Pierre Meneaud, à Trémolat.

Terre.

2 625 livres.

---

9. Le District vendit également, comme appartenant à l'abbaye de Cadouin, le domaine de La Queyrie à Trémolat qui appartenait en fait à la prévôté de Trémolat laquelle dépendait de l'abbaye bénédictine Saint-Cybard d'Angoulême. Les moines de Cadouin exploitaient le domaine de la Queyrie en vertu d'une emphytéose (A.D.D., *Terrier de Trémolat*, 26 H 2). En fait, ils sous-louaient ce domaine à un certain Léonard Linarès, sieur de la Place, habitant de Cazal à Trémolat, depuis au moins 1741 (A.D.D., 3 E 4631).

À Jean Larfel.
Bois.
1 625 livres.
À Lavergne du Rocq à Trémolat.
Pré.
900 livres.
À Pierre Arbaudie, maître de bateaux à Traly à Calès.
Terre.
205 livres.

Le montant total des ventes a atteint 202 100 livres.

IV. Le 29 germinal an III sont vendus par adjudication les biens de Cadouin ci-dessous [10]

À Martial Calvès, meunier à Calès.
Un pré sur le Bélingou (le plus éloigné du moulin).
10 100 livres.
À Pierre Combe de Cussac.
Un pré sur le Bélingou (le plus près du moulin).
4 900 livres.
À Froumental de Sainte-Croix.
Un moulin à Gavrillade avec terres et dépendances.
36 000 livres.
Un moulin à 2 meules et un pré
27 500 livres.
À Louis Carrier, cultivateur à Naujal.
Un pré provenant de l'ancienne cure (2,5 Ha).
4 800 livres.

M. B.

---

10. Document XXQ 191, conservé au presbytère de Cadouin jusqu'au départ du P. Albert de Veer. Maintenant, peut-être aux Archives diocésaines ou à la mairie de Cadouin.

Le château du Paluel (Saint-Vincent-le-Paluel) : approche architecturale

par Jean-Jacques TOURNAUD

Le château du Paluel (du latin palus, palludellum *: marais) est bâti au sommet d'une éminence qui domine la vallée marécageuse de l'Enéa, à deux kilomètres au sud de Saint-Vincent-le-Paluel, dans le Périgord Noir.*

Édifié au XIVe siècle par les Vigier (sans doute sur des bases plus anciennes), reconstruit par les Gimel au XVe siècle, restauré en partie au XIXe siècle par les Croÿ, le Paluel fut incendié par les Allemands en 1944.

De nos jours, on ne distingue plus guère, de la route de Saint-Vincent, que quelques cheminées et le haut des murailles couvertes de lierre qui émergent de la végétation. Mais si l'on se place sur le chemin de Malevergne, la vue est dégagée sur les trois tours de la façade est, ce qui permet d'avoir une meilleure idée de ce que fut ce magnifique monument avant sa destruction.

En 1870, Gaston Marmier rédigea une Notice sur Paluel [1]*, qui est toujours aujourd'hui, le document le plus complet qui existe sur ce château. En effet, jusqu'à ce jour, le Paluel n'a jamais fait l'objet d'une monographie.*

1. Série d'articles parus en 1870 dans les *Annales de la Société d'agriculture de la Dordogne* (t. XXXI). Gaston Marmier, colonel du Génie, fut membre du conseil général de la Dordogne de 1880 à 1895.

Une étude sur ce monument était d'autant plus intéressante à réaliser que tout (ou presque) restait à faire, pour compléter les recherches de cet auteur.

Malgré des décennies d'abandon, le Paluel présente encore d'importants vestiges et demeure, aux yeux de bon nombre d'historiens et d'amateurs, la « plus belle ruine du Périgord ».

Description du château

Dessin (d'après reconstitution) Hubert Tourasse, 2006

a... châtelet d'entrée
b... citerne
c... donjon (tour Quorille)
d... *castrum*
e... tour d'entrée et escalier
f... tours d'angles château
h... salle néo-Renaissance
i... tour d'escalier hexagonale
k... grande salle néo-Renaissance
m... bâtiments néo-Renaissance
n... chapelle
o... tour ouest première enceinte
p... tour est première enceinte
q... écurie et grange
r... étables
s... jardin
w... première enceinte

Le jardin et la fontaine

Avant de pénétrer dans le château, il convient d'en étudier les abords. Ne cédons donc pas à la tentation de passer sous le porche du châtelet d'entrée (a) [2]... Juste à gauche, on a accès à la terrasse (s), dont l'entrée était jadis défendue par un antique portail (qui a été déplacé à l'entrée du pigeonnier). Ce jardin d'agrément, ou *hortus conclusus*, dont la surface dépasse les 650 m², encore bien entretenu de nos jours, est clos de murailles et une belle fontaine (t), de style Louis XIV, en occupe le centre. Avant-guerre, Jean Secret [3] la présentait ainsi : « trois [4] gnomes de pierre mirent leurs visages grimaçants dans les vasques moussues où tremblent les capillaires ». Aujourd'hui, hélas, la grande vasque est brisée [5] et, privés d'eau, les capillaires ont disparu. Voilà quelques années, un projet de restauration de la fontaine (croquis ci-dessous) avait été soumis par Claudine Lassner, la fille du propriétaire actuel, le professeur Jean Lassner, aux Bâtiments de France avant d'être abandonné (service départemental d'architecture et du patrimoine, Périgueux) car le monument a été jugé irréparable [6]. Elle était alimentée par la rivière l'Énéa grâce à un bélier hydraulique installé près du moulin. Le système permettant l'arrivée d'eau n'a pas été supprimé et les vannes sont toujours en place [7].

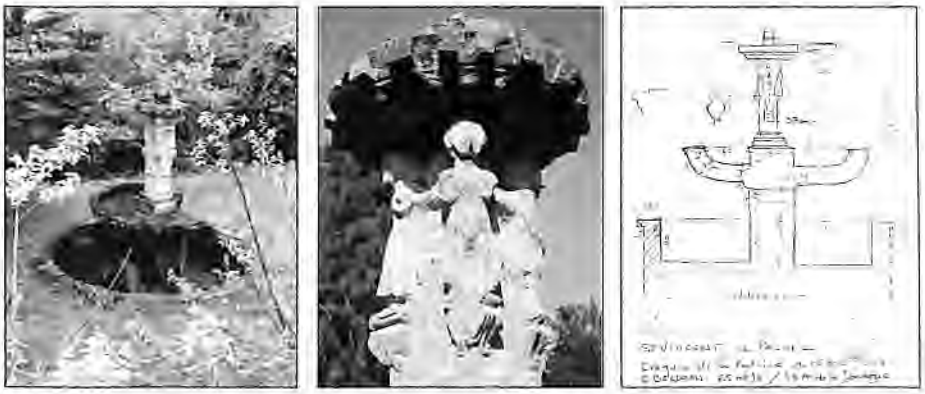

La fontaine du jardin en terrasse, détail et coupe (croquis G. Boldron, S.D.A.P Dordogne).

---

2. Les lettres entre parenthèses renvoient au plan du château (p. 493).
3. Secret (Jean), Rocal (Georges), *Châteaux et manoirs du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.
4. Elle comporte en fait quatre statues.
5. La fontaine ne présente actuellement que la moitié de la grande vasque. La seconde partie a disparu ; les propriétaires actuels nous ont précisé qu'en 1957, date de l'acquisition, elle manquait déjà.
6. Claudine Lassner précise : « Cette démarche resta sans suite faute d'appui et de soutien économique des monuments historiques. » Le devis, établi par une entreprise de Brive, s'établissait environ à l'équivalent de 3 500 € actuels.
7. Le moulin se trouve au bas de la colline, à l'angle de la route de Saint-Vincent-le-Paluel et de l'Homond (renseignements communiqués par Claudine Lassner).

Les murs qui bordent la terrasse sont encore bien conservés, quoique écrêtés. Celui de droite – côté château – présente quelques particularités. On y voit notamment les montants d'une grande ouverture en ogive qui sont encastrés dans la muraille. Il est difficile de dire s'il s'agit d'une ouverture murée ou d'un réemploi, mais cette dernière hypothèse est la plus probable. À l'extrémité de ce mur se trouve l'entrée d'une tour d'angle (o) à deux niveaux ; on accède au second depuis la cour du château. Une brèche dans le mur permet de longer les fortifications, mais l'ancien chemin de ronde, perdu dans les broussailles, est relativement difficile à suivre.

Le châtelet d'entrée et les communs

Retournons sur nos pas pour retrouver le châtelet d'entrée (a), sans doute reconstruit au XVIIIe siècle par les d'Aymerique, lorsque cette famille racheta le Paluel aux Durfort. Pénétrons sous le porche : de l'entrée, la perspective sur le château, savamment étudiée, se limite à la porte Renaissance – excentrée – de la tour centrale. La longueur de l'entrée approche les six mètres. Elle a dû être défendue par une porte monumentale (dont il ne reste que quelques planches disjointes) et une herse dont on peut encore voir le logement, en son milieu. Deux meurtrières, de part et d'autre, permettaient de surveiller (et de défendre) les abords extérieurs.

Vue du château depuis le châtelet d'entrée.

Une énigme : Tibi... *or not* Tibi

Il y a fort longtemps, on pouvait lire une inscription sur la clef de voûte de l'entrée. La pluie et le gel ont rongé la pierre et il est bien difficile, aujourd'hui, de la déchiffrer. Au XIXe siècle, elle donna lieu à « une singulière et amusante méprise de pèlerins de la science ». L'anecdote est rapportée par Louis de Lamothe [8], au début des années 1880, dans ses *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins* :

« Au-dessus d'une des portes, ils aperçurent un mot qu'ils ne purent déchiffrer. Il leur sembla qu'un des caractères, le premier, représentait, à tout prendre, par un jambage, peut-être un peu penché sur le suivant, un T majuscule, que le suivant avait la forme d'un I et que si le troisième ressemblait, à s'y tromper, à un O, c'était la faute du graveur, dont le ciseau n'avait pas su reproduire convenablement un B. Pour la quatrième, il n'y avait pas à s'y méprendre. C'était un I. Assemblant le tout, ils lurent couramment TIBI : À toi ! et se mirent à discuter sur la signification de cette épigraphe courte, dont la concision devait avoir la plus sérieuse importance. TIBI ! disait l'un, c'est un défi jeté fièrement aux châtelains du voisinage. TIBI, répliquait l'autre, veut dire toute autre chose, c'est une invitation hospitalière et courtoise aux voyageurs cheminant le long de la vallée, à venir sans crainte se reposer à l'ombre du castel seigneurial. Or, pendant qu'ils discutaient ainsi, vint à passer un profane. Il leva la tête, suivit des yeux les gestes des discoureurs, sourit, lut à haute voix la date 1701, rappelant celle d'une restauration faite par les d'Aimerique, et s'éloigna. Naturellement, je ne me porte pas garant de l'anecdote que l'on m'a racontée et que je ne reproduis que sous toutes réserves, me promettant de vérifier avant peu la chose. »

L'expression « pèlerins de la science » désigne notamment l'abbé Audierne [9], qui, en 1851, dans son livre *Le Périgord illustré*, croit lire *Tibi* (à toi) « pour donner sans doute aux visiteurs, en entrant, une idée de la cordiale hospitalité de ses maîtres ».

À ce propos, Gaston Marmier, vingt ans plus tard, ironisera : « un amateur fut même assez heureux pour découvrir sur la porte une inscription aussi remarquable par son laconisme que par sa signification : *Tibi* ; comme pour dire au voyageur : noble étranger, tu peux sonner du cor, le pont-levis va s'abaisser, la herse se lever, et il te sera permis de te reposer ici en sûreté comme dans ta propre demeure... [10] »

La conclusion est donnée par Louis de Lamothe, qui, respectant sa promesse, précise qu'il a vérifié : « Il y a *TIBI*, gravé parfaitement, en toutes

8. Louis Sylvestre Bessot de Lamothe (1812-1893), secrétaire général de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne.
9. François-Georges Audierne (1798-1891), chanoine et vicaire général du diocèse de Périgueux. Il fut également inspecteur des Monuments historiques de la Dordogne.
10. Marmier (Gaston), *op. cit.*

lettres. Maintenant, ce mot l'a-t-il été avant ou après l'aventure ? – Je l'ignore. »

À notre tour, nous avons tenté, sans trop y croire, de déchiffrer cette fameuse inscription. Si les *pèlerins de la science* éprouvaient déjà certaines difficultés voilà cent cinquante ans, celles-ci n'auraient pu que s'accroître.

Nous pensons qu'il s'agit vraisemblablement d'une date, inscription logique et courante à l'entrée d'un château et que nous fixerions au XVe siècle. Pourquoi ? Outre le fait que nous croyons que le deuxième caractère soit le chiffre « 4 », cela correspondrait à la date de passage du Paluel à la famille Gimel (vers 1450).

Les Gimel (et notamment Pons de Gimel) ont restauré le château, construit (ou reconstruit) la chapelle et édifié un premier châtelet d'entrée. C'est d'ailleurs la seule famille qui ait laissé quelques traces de son passage au Paluel et notamment ses armoiries sur la clef de voûte de la chapelle et sur le mur pignon de celle-ci (actuellement cachées sous le lierre). Même si le châtelet d'entrée a été remonté par les d'Aymerique au XVIIIe siècle, il n'est pas impossible que ces derniers aient utilisé la clef de voûte antérieure en réemploi.

La photographie ci-dessous constitue donc une énigme soumise à la sagacité des lecteurs.

L'inscription sur la clef de voûte de la porte d'entrée.

Nous voici dans la cour du château. À main droite, le châtelet d'entrée continue vers la chapelle (n) que nous étudierons plus loin. Pour avoir une bonne vue d'ensemble, il faut se placer vers le mur qui borde la terrasse que nous venons de quitter. À cet emplacement se trouvait jadis un long bâtiment (r'), qui figure encore sur le cadastre du XIXe siècle (voir p. 490). De nos jours, ne subsiste qu'un monticule de pierres. Poursuivons avec les communs : une haute construction (q), l'une des rares au Paluel qui a conservé sa toiture de lauzes, jouxte la tour de gauche. Elle comporte deux niveaux : à l'étage, le

plancher s'est partiellement effondré. Deux portes permettaient d'y accéder, dont l'une, sur le côté, donne, à l'extérieur, sur une plate-forme d'une hauteur de deux mètres environ, que l'on pourrait qualifier, dans notre vocabulaire moderne, de « quai de déchargement ». Il est possible qu'un plancher ait disparu et que l'accès actuel donnait, à l'origine, dans une cave.

Il existe encore un dernier bâtiment (r), qui se trouve près du précédent, aujourd'hui très ruiné. La charpente s'est effondrée dans les années 1990. Il ne reste guère que deux pans de murs, dont la façade qui présente deux larges ouvertures en arcade. Une pièce bétonnée subsiste, accolée au mur de la terrasse et qui permet d'accéder au second niveau de la tour d'angle (o). Il s'agissait d'écuries. On nous a indiqué que ce bâtiment comportait des stalles et un escalier en bois qui a été utilisé lors de la rénovation de la métairie de la Suquette [11].

Le cadastre du XIXe siècle (p. 490) laisse apparaître un autre bâtiment (r') entre ces deux constructions, accolé à la première, dont il ne subsiste rien.

Castrum et donjon

Retournons au centre de la cour : on distingue immédiatement deux époques de construction du Paluel. Au nord, la partie néo-Renaissance, datant de la fin du XIXe siècle et la chapelle ; mais la partie la plus ancienne, c'est le château proprement dit, « rectangle parfait, tournant une de ses faces au levant [12] ». Sur cette façade se soudent trois grandes tours couronnées de mâchicoulis, dont l'une, celle du milieu, abritait l'escalier principal. À ce propos, le Paluel n'a jamais été un château fort à proprement parler : les créneaux et mâchicoulis témoignent plus d'une recherche esthétique que d'un souci défensif.

Créneaux et mâchicoulis du castrum.

11. Communication de Claudine Lassner, 2005.
12. Marmier (Gaston), *op. cit.*

Accolé juste derrière, se trouve le donjon (c), appelé *Tour Quorille* (terme provenant sans doute de « carré »). Cet ensemble fut bâti, selon Gaston Marmier, dans la première partie du XIVe siècle, par les Vigier. Le donjon a subi peu de modifications depuis cette époque ; c'est un carré de neuf mètres de côté, qui ne présente que très peu d'ouvertures et nombre d'entre elles sont murées. En 1870, son premier niveau servait de cellier. Les murs ont une épaisseur de quatre-vingt-dix centimètres. L'un des angles est orné d'un léger contrefort, destiné, selon le même auteur, à assurer la stabilité du donjon après la reconstruction d'une partie de l'édifice. La surface de la pièce est d'environ quarante mètres carrés.

Avant 1944, il dominait les autres constructions et était coiffé d'un toit à quatre pans au-dessus d'une galerie à colombages posée sur une couronne de mâchicoulis. Cette partie sommitale étant plus récente, d'après Jean Secret. La galerie à colombages construite en « torchis avec des créneaux de bois [13] » n'a pas résisté à l'incendie.

Carte postale du début du XXe siècle avec le donjon au premier plan (coll. SHAP).

Ce donjon (ou *fortalitium*) est-il de la même époque que le château (*castrum*) auquel il est adossé ? Il est vrai que l'appareil utilisé pour le donjon, les dimensions réduites et le faible nombre des ouvertures inciteraient à penser que cette partie est la plus ancienne du Paluel. Mais, d'après G. Marmier, c'est sans compter « un arc d'ogive qui subsiste dans une cloison du premier étage [du *castrum*] ». Il en conclut donc que le Paluel « se composait primitivement du donjon et d'une partie antérieure qui put servir de base aux constructions actuelles ».

13 MONTARNAL (Jean de), *Châteaux et manoirs de France – Périgord*, Paris, éd. Vincent, Fréal et Cie, 1937, page 6 et planches 10 à 12. Il s'agissait plutôt d'ouvertures que de véritables « créneaux » comme ceux qui ornent encore les trois tours.

On peut encore voir, sur sa partie sud, plusieurs latrines [14] (au moins trois) en encorbellement qui se superposent. À l'intérieur du donjon, leur accès avait été condamné depuis sans doute très longtemps. Malgré la végétation qui les recouvre, elles paraissent plus anciennes que celle – unique – qui leur fait face, sur la muraille nord du corps de logis.

Le donjon est relié à l'autre partie du château par un couloir relativement étroit (un mètre environ) et dont les entrées sont ogivales. Si l'on pénètre dans cette galerie (g), longue d'un peu plus de trois mètres, on s'aperçoit qu'elle comporte, en son milieu, deux renfoncements de part et d'autre. L'un a une profondeur d'un mètre soixante et l'autre d'un mètre vingt. On pense y trouver le départ d'un escalier qui desservirait les étages ; mais on ne distingue nulle trace d'ouverture dans les murs ou dans la voûte. En revanche, il existe bien un escalier, « étroit et sombre colimaçon [15] », logé dans l'épaisseur de la muraille, mais que l'on pouvait emprunter à partir du premier étage et qui permettait d'atteindre le sommet du donjon. De l'intérieur de la tour Quorille, on peut en distinguer l'entrée, à quatre mètres de hauteur, au-dessus de la porte de la galerie qui relie les deux parties du château. L'atteindre est difficile, voire dangereux, car il n'existe que peu de prises qui puissent faciliter l'ascension, et la descente peut s'avérer périlleuse, d'autant plus que le sol du donjon est jonché de blocs de pierre. La curiosité nous a poussés à rejoindre cet escalier qui est en fort mauvais état. Au bout de quelques mètres, les marches se sont effondrées, interdisant une exploration plus poussée. Cela dit, cette brève visite réserve quelques bonnes surprises, telle cette « fenêtre trilobée, aux colonnettes finement découpées, qui se trouve dans le quadrilatère rentrant, formé par les deux parties du château [16] » qui avait enchanté Gaston Marmier. On distingue également le sommet d'une petite ouverture, juste au dessous de cette fenêtre ; ce qui, encore une fois, plaiderait pour l'antériorité du donjon.

Revenons à notre escalier. À l'opposé, du côté de la partie néo-Renaissance, on a une belle vue sur la petite tour d'escalier (l) qui dessert la cave, et dont le toit conique en pierres de taille a résisté à l'incendie de 1944. À ce sujet, nous nous sommes demandés pourquoi, malgré l'effondrement des toitures recouvertes de lauzes, dont le poids a entraîné au sol tous les niveaux de l'édifice, la place était aussi nette. On trouve bien, çà et là, quelques pierres, tombées des murs, mais l'examen des lieux indique qu'un déblayage a été

---

14. Deux d'entres elles se sont récemment effondrées, sans doute à cause du gel (communication J. Lassner, janvier 2006).

15. Marmier (Gaston), *op. cit.*

16. Ce « quadrilatère rentrant » est un renfoncement situé entre le donjon et le *castrum*, que l'on peut voir à l'extérieur, sur le côté sud-ouest du monument. Il mesure 1,50 mètre de largeur sur 3,80 mètres de longueur. La présence d'ouvertures murées (côté donjon) dans cet espace réduit prouve que les deux parties du château ont été construites à deux époques différentes.

effectué. Tous les matériaux utilisables et notamment les lauzes, très recherchées car leur coût est fort élevé, ont été récupérés. Il en est de même pour les plus belles pierres ; ainsi le Paluel n'a conservé aucune cheminée, hormis celle – monumentale – de la grand'salle néo-Renaissance, que nous verrons plus loin. D'ailleurs, à ce propos, et pour en terminer avec le donjon, l'ouverture béante dans sa muraille est, correspond justement à l'emplacement d'une cheminée (visible sur les photographies d'époque) qui fut sans doute démontée après l'incendie, lors des années d'abandon complet du château.

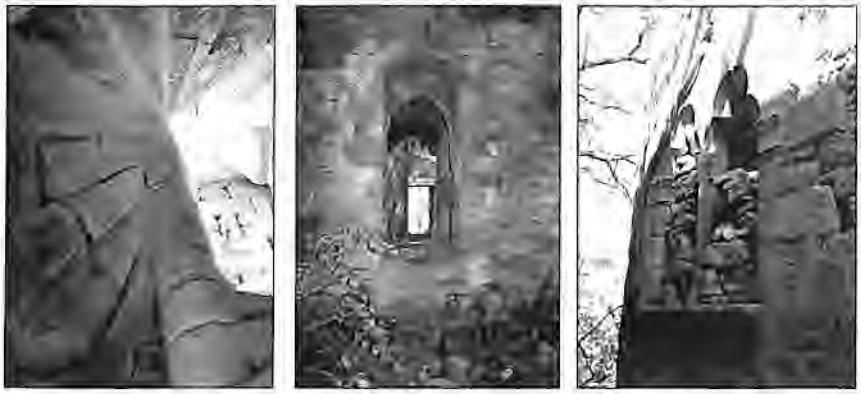

Donjon : escalier en colimaçon, galerie et fenêtre trilobée murée.

En empruntant la galerie, on arrive dans la salle principale du Paluel. Le *castrum* (d) était composé d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'un dernier niveau sous les combles. La façade sud-est est percée, entre les tours, pour les trois premiers niveaux, de deux larges baies à meneaux. Certaines fenêtres étaient garnies de vitraux, comme on le voit sur les photographies antérieures à l'incendie de 1944.

La salle du rez-de-chaussée a une surface d'environ 105 m². Elle comportait une entrée principale (par la tour du milieu). Elle communiquait avec la partie néo-Renaissance par une porte étroite et avec le donjon par la galerie déjà décrite plus haut. Gaston Marmier, en 1870, la présentait ainsi : « Large de neuf mètres, longue de dix-huit à vingt mètres, cette pièce est ornée d'une cheminée dont la pierre supérieure a trois mètres de longueur. Les solives du plafond, encore parfaitement conservées, ne paraissent pas avoir été ornées de peintures. Cette salle, du reste, aurait été peut-être voûtée, si l'on en jugeait par une immense ogive que l'on voit encore dans une des cloisons du premier étage. »

De nos jours, cette salle est une carcasse vide : plus de solives et plus de plafond, d'ailleurs ; la pierre supérieure de la cheminée a disparu ; seuls subsistent les meneaux des fenêtres et les grilles qui condamnaient les

ouvertures au nord-ouest. En levant les yeux, on peut encore voir des conduits en fer-blanc dans les cheminées et des restes de tuyauteries le long des murs au dernier étage, témoins dérisoires d'une occupation pas si lointaine.

Au premier étage, un mur de séparation – qui subsiste de nos jours – réduisait les volumes ; il existait sans doute d'autres cloisons qui ont disparu avec l'incendie.

Intérieur du corps de logis (castrum). Lors de l'incendie de 1944, l'effondrement de la toiture couverte de lauzes a entraîné au sol tous les niveaux.

La porte d'entrée et les tours

Parlons des tours de la façade sud-est : les deux tours d'angles (f) ont un diamètre relativement modeste (de l'ordre de deux mètres quarante), elles abritaient donc des pièces de surface réduite, éclairées par d'étroites ouvertures. L'une d'elles présente à sa base un belle archère dans une niche ogivale. La tour du milieu (e) est plus intéressante à étudier : sa surface dépasse onze mètres carrés et elle logeait l'escalier principal, dont il ne subsiste, hormis les premiers degrés, aucun vestige. À chaque étage, à partir du premier, deux ouvertures, placées côte à côte, permettaient d'accéder aux différentes salles. Cette tour, selon G. Marmier, a été « aplatie de manière à y faire une façade » ; c'est cette partie plane qui comporte des fenêtres de belle taille, dont les montants extérieurs sont décorés. Ainsi, celle du premier étage, au-dessus de la porte d'entrée, est ornée de montants moulurés qui reposent sur des têtes de personnages [17].

La porte d'entrée est également moulurée et son linteau sculpté d'une triple accolade, qui date de la Renaissance. D'ailleurs, comme l'écrit G. Marmier, « portes et fenêtres, tout a conservé le cachet du siècle de François 1er ».

17. Une fenêtre du second étage du corps de logis présente également la même ornementation.

De la cour, on y accédait par quelques marches de pierre qui disparaissent aujourd'hui sous les broussailles. Juste au-dessus de cette porte, on distingue encore une forme ovale, blanchâtre : notre auteur précise : « ... plus tard, et à une époque sans doute assez récente et où l'on avait cessé de se servir du sablier et du [*sic*] clepsydre, un des possesseurs du château, jaloux de montrer son amour pour les sciences, fit peindre sur une couche de chaux un cadran solaire et il le fit surmonter de ses armes ». Il parlait sans doute des d'Aymerique ou des Seilhac, propriétaires du Paluel aux XVIIIe et XIXe siècles. Ce cadran solaire (dont il reste la tige) était entouré d'un cadre peint, que l'on voit encore sur les photos d'avant la dernière guerre.

Pour en terminer avec cette porte, G. Marmier ajoute : « Ne nous y trompons pas cependant, ce n'est pas là la véritable porte. [...] une autre entrée, située entre deux tours, où conduisait jadis un escalier taillé dans le roc, et maintenant complètement usé, devait être la porte d'honneur, celle qui donnait dans la salle la plus importante du château ». Nous n'avons malheureusement pas pu vérifier ces propos. Il faudrait nettoyer le bas des murailles pour retrouver les vestiges de cet escalier...

Archère de la tour d'angle gauche (photo C. Lassner).

Détail d'une fenêtre : deux têtes sculptées.

Porte de la tour d'escalier moulurée d'une triple accolade.

La partie néo-Renaissance

La chapelle (n) a longtemps été isolée de l'ensemble *castrum*-donjon, mais, lors de la vente aux enchères du Paluel en 1889, on peut lire, dans la description des immeubles, qu'il existe, à côté du château :

« Un corps de logis, bâti en moellons et couvert en ardoises, de construction récente, composé de cinq pièces au rez-de-chaussée et d'un grenier au-dessus ; ce bâtiment est contigu au château ;

Un bâtiment construit en pierres de taille, contigu au précédent, dans lequel existent au rez-de-chaussée deux pièces, dont l'une est une chapelle gothique avec combles au-dessus ;

Une tour ronde, bâtie et couverte en pierre, ayant deux étages et contiguë aux deux précédentes constructions. »

Il se pourrait donc que ce « corps de logis récent » ait été bâti par les Seilhac dans la première moitié du XIXe siècle ou par le propriétaire suivant, le docteur Vialard-Goudou.

Le Paluel vers 1880, avant la construction de la partie néo-Renaissance par le prince de Croÿ (cliché Poujade frères, coll. La Thèque [18]).

À la fin du XIXe siècle, le prince Louis de Croÿ fit construire, entre le château et la chapelle, un ensemble de bâtiments dans le style néo-Renaissance, alors très en vogue. Bien que très ruinés, ils n'en restent pas moins remarquables. On découvre ainsi une grande salle (k) dont la surface est identique à celle du *castrum*, une tour hexagonale (j) qui abrite un escalier desservant l'étage, un vestibule (i) et plusieurs pièces annexes (h et m). Notons également que la chapelle fut restaurée – voire reconstruite – peu auparavant, par le docteur Vialard-Goudou, qui obtint l'autorisation d'y faire célébrer la messe [19].

---

18. Tirée du livre de Thierry Boisvert : *Photographes en Dordogne, 1e partie : 1850-1930*, Périgueux, éd. La Thèque, 2005, p. 133

19. Brugière (abbé Hippolyte), *Notes sur les paroisses de Dordogne*, Périgueux, Archives diocésaines (manuscrit).

Enfin, comme la question de l'approvisionnement en eau semblait être cruciale au Paluel, on fit construire une citerne (b) d'une grande capacité entre le châtelet d'entrée et la chapelle.

Sa partie supérieure, en terrasse (envahie de nos jours par la végétation), à laquelle on accède en empruntant l'escalier extérieur de la chapelle, comporte un orifice destiné à recueillir les eaux de pluie. Son ouverture, non condamnée, peut se révéler dangereuse ; car c'est là le seul accès à la citerne. Ce réservoir était sans doute la première source d'approvisionnement en eau du Paluel. Il devait certainement être relié aux bâtiments néo-Renaissance et à la chaudière en sous-sol ; il alimentait également le pigeonnier (u) et une petite fontaine. Pour en terminer avec le sujet, il convient d'ajouter que le puits (x) du château se trouve derrière le donjon, près du mur d'enceinte [20]. On le découvre par hasard, car il ne possède pas de margelle et son ouverture est maintenant condamnée par deux dalles de béton recouvertes d'un tapis de feuilles mortes. Sa profondeur avoisine les dix-sept mètres et son diamètre est d'environ deux mètres. Une curiosité : à quelques mètres du fond, aujourd'hui à sec, la paroi présente une ouverture étroite, qui éclaire le souterrain du château. Du reste, était-ce vraiment un puits ou une citerne ? Cette interrogation provient de la présence d'une rigole, creusée dans le souterrain, à hauteur du puits et qui pourrait être l'un des canaux d'alimentation d'une citerne, le cas échéant. Cela étant, la présence de cette « fenêtre » dans la paroi du puits, si près du fond, aurait limité la capacité (et donc l'utilité) d'un réservoir, si tel était le cas.

Commençons la visite, par la première salle (h) qui jouxte le château que l'on découvre en empruntant une petite porte. De dimensions modestes (6 x 5,20 mètres), elle était éclairée par une large baie rectangulaire à meneaux dont il ne subsiste que les piédroits et le linteau. À l'opposé, une grande cheminée est adossée à la paroi d'une tour bien conservée (l), dont l'escalier en colimaçon permet de rejoindre l'étage ou les caves (et la galerie de fuite). Cette tour possède deux portes : l'une qui donne sur cette salle, l'autre sur l'arrière du château, d'où l'on peut rejoindre la tour Quorille ou la grand'salle néo-Renaissance.

Poursuivons la visite en longeant la grande baie ; nous voici dans une pièce que nous qualifierons, même si ce terme n'est pas forcément adéquat, de vestibule (i), puisqu'elle dessert, non seulement la pièce précédente, mais également la grand'salle et la tour d'escalier hexagonale (j) qui mène à l'étage. Ce vestibule, qui donne – grâce à une porte à imposte ogivale trilobée – sur la cour du château, est voûté, avec des croisées d'ogives qui tombent sur des culs-de-lampe dans le style Renaissance. Malheureusement, l'examen de la voûte laisse prévoir un risque d'effondrement à brève échéance car les pierres

20. En 1988, on y découvrit le cadavre d'un malfrat bordelais, victime d'un règlement de comptes...

se déchaussent avec l'action de la pluie et du gel. L'étage de cette partie du bâtiment possédait deux lucarnes gothiques dont seule subsiste celle qui se trouve au-dessus de la porte à imposte. La seconde, située au-dessus de la baie rectangulaire, a disparu (on la voit encore sur les photographies prises dans les années 1950).

La chapelle et une partie des bâtiments néo-Renaissance.

Les portes sont très ouvragées avec, semble-t-il, des anges dont les têtes ont été mutilées. Une niche ogivale, abritant jadis une statue [21], occupe un angle. Avant de pénétrer dans la salle principale du logis « neuf », dirigeons-nous vers l'entrée de la tour hexagonale. Les ogives de la voûte de celle-ci retombent sur la colonne centrale de l'escalier en spirale qui mène à l'étage. Cette tour était couverte de lauzes dont il ne subsiste que les premiers rangs. Elle était également ornée de gargouilles qui ont été pillées.

D'étroites ouvertures placées à intervalles réguliers permettent d'éclairer la cage d'escalier dont les degrés sont bien conservés. Les bâtiments néo-Renaissance ne disposaient que d'un étage. L'escalier permettait également de rejoindre le second niveau de la grand-salle, mais comme celle-ci n'a jamais été achevée, il est difficile de savoir si l'étage avait été aménagé ; on peut cependant le croire, puisque cet étage possédait trois grandes lucarnes gothiques ornées de pinacles. Avant l'effondrement du sol de l'étage, on pouvait rejoindre également l'autre petite tour ronde, déjà décrite, qui conduit aux caves. Redescendons au premier niveau pour découvrir enfin la grand'salle (k), dont la construction, quoique récente, est remarquable. C'est une pièce de seize mètres de longueur sur sept mètres de largeur, « somptueuse, voûtée de

21. Précision de M. André Philip (2005) dont les parents étaient employés au château.

trois travées ogivales, en étoile, avec liernes et tiercerons, enrichie d'une porte flamboyante très travaillée, d'une cheminée monumentale et de fenestrages gothiques [22] ». En fait, elle est enrichie non pas d'une, mais de deux portes « flamboyantes », qui sont presque identiques : montants moulurés, linteau en accolade surmonté d'une croix, avec blason et bannière (sans doute devait-il s'agir des armes des Croÿ, mais la décoration a été inachevée). La cheminée, parfaitement conservée, occupe la quasi-totalité du mur à l'est. Son manteau, long de quatre mètres, se trouve à une hauteur de deux mètres ; il est orné de motifs Renaissance qui ont malheureusement été largement pillés ces dernières années. À l'autre extrémité de la salle, la voûte en ogive s'est effondrée et, sur le tas de gravats, pousse un arbuste au pied d'une magnifique baie à double meneau qui s'ouvre à l'ouest, tandis que la muraille au nord est percée de trois autres ouvertures plus petites, dans le même style. L'architecte a même pensé à installer des coussièges dans les embrasures, où auraient pu, comme l'écrivait Émile Wagner [23], « s'asseoir le châtelain et la châtelaine pour deviser joyeusement, voir arriver l'ami ou l'ennemi, tout en contemplant un beau coucher de soleil empourprant ciel et terre, vers l'ouest. » Le conditionnel est de rigueur, car, comme on l'a dit, cette salle est restée inachevée. En 1938, soit quelques années avant l'incendie qui ravagea le Paluel, Jean Secret la décrivait ainsi : « Les remplages attendent encore leurs vitraux ; et déjà le lierre s'enroule aux fenestrages, la menthe et les orties envahissent les dalles, le vent siffle dans la cheminée et les intempéries patinent lentement la pierre trop blanche [24] ».

La grand'salle ; les nervures de la voûte d'ogive reposent sur des colonnes engagées.

22. Secret (Jean) et Rocal (Georges), *op. cit.*
23. Auteur de *Ruines des Vosges*, publié en 1910 aux éditions Berger-Levrault.
24. Secret (Jean) et Rocal (Georges), *op. cit.*

Baies gothiques et portes flamboyantes du logis néo-Renaissance.

La façade sud du Paluel. Photo tirée du livre Châteaux de France *(tome X, Périgord et Quercy), par Hector Saint-Sauveur, 1926.*

Les caves

Elles sont situées sous le logis néo-Renaissance.

On trouve d'abord une cave voûtée, située sous la grande salle du logis neuf (k) et à laquelle on accède par un escalier en colimaçon abrité dans une tourelle d'angle (l) (celle-ci a conservé sa toiture en pierre de taille). Ce dernier permet également d'accéder à l'étage.

La cave principale mesure seize mètres de long sur sept de large. Elle est en excellent état de conservation (murs et voûtes) et n'est ni encombrée de détritus ni de décombres. Elle est éclairée par trois ouvertures étroites, façon « meurtrières », munies de barreaux, situées sous chacune des baies ogivales du logis néo-Renaissance. On peut voir une dizaine de piliers d'une hauteur d'un mètre cinquante, environ, le long des murs. Il pourrait s'agir de supports ou d'assises aux foudres ou tonneaux. À l'opposé de la porte d'entrée, au fond, à droite, une ouverture en quart de lune donne accès au sous-sol du bâtiment contigu. Près de cette ouverture, se trouve une porte d'accès à deux autres pièces : la première, de dimensions réduites (environ quinze mètres carrés) possède une ouverture à trois mètres de hauteur. Celle ci, vue de l'extérieur, se trouve sur l'un des côtés de la tour hexagonale du logis néo-Renaissance. Elle permettait de descendre la vendange dans les caves et les objets encombrants qui n'auraient pu passer par l'escalier en colimaçon. Jouxtant cette pièce, se trouve la dernière salle, éclairée par un seul soupirail, d'une surface de vingt-cinq mètres carrés environ, qui abritait la chaudière alimentant tout le château, comme le prouvent les nombreux orifices de tuyaux que l'on peut encore voir dans les murs. Cette salle est actuellement hantée par une colonie de chauves-souris...

La galerie de fuite

L'une des curiosités du Paluel est son souterrain, très bien conservé, que l'on découvre, à partir de la cave, en empruntant un escalier à vis et qui débouche au pied d'un rocher, non loin du château (y). Il existerait, paraît-il, une deuxième sortie, qui se situe au niveau du jardin potager, de l'autre côté de la route (jardin entouré d'un mur) ; cette sortie aurait été murée récemment [25]. Il doit sa singularité à sa division en deux parties par une paroi rocheuse assez mince. Actuellement, cette cloison peut être franchie aisément, puisqu'une ouverture y a été pratiquée. Mais lorsqu'il fut construit, il devait bien s'agir de deux galeries distinctes se terminant en cul-de-sac. Un visiteur, qu'il vienne du château ou de l'extérieur, pouvait difficilement imaginer, en butant sur cette paroi naturelle, que la galerie qu'il empruntait n'était pas inachevée, mais qu'il s'agissait réellement d'un passage, pouvant être facilement dégagé à l'aide d'une simple masse.

25. Renseignements Claudine Lassner, juin 2005.

Il n'existe pas d'éléments qui permettent de donner plus de précisions quant à sa datation et son rôle.

Description [26]

« C'est une galerie descendante, quadrangulaire en coupe (1 mètre x 2 mètres environ), d'une rigoureuse stéréotomie. Son tracé est assez complexe [voir page suivante]. Un diaphragme en roche vive la divise en deux parties. L'une, venant du logis, est sinueuse en S, relativement longue (vingt-huit mètres) à pente rattrapée par des marches d'escalier. Elle s'éclaire par une petite ouverture rectangulaire dans le puits du château (x), d'où sourd une vague lueur. L'autre, plus courte (douze mètres) est sensiblement rectiligne. L'orifice extérieur (y), quadrangulaire, bas (quatre-vingts centimètres) et précédé d'une petite salle naturelle aujourd'hui effondrée (z), s'ouvre au pied d'un pan de rocher vertical, régularisé par la taille. Deux détails – la décoration des parois et le diaphragme rocheux – méritent de retenir l'attention.

La totalité de la surface des parois et du plafond est striée de minces lignes, tracées nettement par percussion au marteau, formant des damiers que recoupent des lignes courbes généralement convergentes.

Le diaphragme rocheux, quant à lui, est décoré de la même façon sur ses deux faces. C'est une paroi mince (dix à quinze centimètres environ), aplanie, dressée, un peu sonore à la percussion, barrant la galerie [page suivante]. Il est percé, dans sa moitié sud, la plus mince, de deux orifices à bords très irréguliers : l'un, supérieur, n'admet pas même la tête, tandis que l'autre, inférieur (ouvert de l'intérieur vers l'extérieur comme en témoigne l'obliquité des bords fracturés), permet assez facilement le passage du visiteur. Au niveau de la partie moyenne du panneau, est foré un trou circulaire (deux à trois centimètres de diamètre) obturé par quelques menus cailloux introduits à force. Enfin, la partie supérieure du diaphragme voit son épaisseur réduite et sa décoration linéaire remplacée par un piqueté tel que peut en produire un pic ou un têtu à pointe de maçon : une tentative de suppression de cet obstacle semble avoir été commencée en cet endroit. »

Le souterrain du Paluel serait un souterrain de fuite à usage unique. La paroi rocheuse qui le sépare en deux parties pouvait être brisée facilement en cas de nécessité impérieuse. Mais sa destruction signifiait aussi que le souterrain perdait son principal avantage, puisque la cloison, qui présentait jusqu'alors un aspect « naturel », ne pouvait pas être reconstruite sans attirer l'attention ou éveiller les soupçons de curieux qui, immanquablement, se chargeraient de vérifier ce qui pourrait bien se trouver « de l'autre côté ».

---

26. Delluc (Gilles et Brigitte) et Avrilleau (Serge), *Subterranea*, 1976 et *Spéléo-Dordogne*, 2004.

Une anecdote [27]

Avant la dernière guerre, le souterrain aurait servi de cache d'armes pour des membres de « la Cagoule [28] » et pendant l'occupation, pour la Résistance. Dans son livre *Véronique Filozof, ma mère* [29], Jean-Guy Modin évoque ces faits :

« [...] le propriétaire du Paluel [30] accueille le juge d'instruction Laloy et les gendarmes qui l'accompagnent pour perquisitionner les vastes bâtiments. La perquisition ne donne rien. Conclusion du rapport : il n'y a pas d'armes au Paluel. Les années passent. Un matin, un homme se présente au Palais de justice de Sarlat et demande à être reçu par M. Laloy. L'homme qu'il reçoit, il le reconnaît très vite. C'est le châtelain de Paluel. Celui-ci n'y va pas par quatre chemins. Il le dit : "Je vous ai menti, voici neuf ans. Il y a des armes cachées dans mon château. J'ai peur. Je suis certain que les Allemands les découvriront beaucoup plus vite que vos gendarmes lors de votre perquisition. Je vous demande de me débarrasser de ces caisses compromettantes pour la sécurité de ma famille. Vous seul pouvez le faire avec, disons, quelques facilités".

Jacques Laloy accepte. Il trouve deux jeunes résistants, l'un est épicier dans une ruelle proche de l'ancienne poste, et un camion à gazogène. L'expédition se fait de nuit. Les armes des Croix de Feu [31] étaient entreposées dans un boyau secret et souterrain contournant le puits du château et que nous avons été plusieurs à visiter après la guerre, quand le Paluel, détruit par les flammes, était ouvert à tous vents.

Où planquer ces caisses nombreuses et lourdes, tout ce matériel suffisant pour armer deux compagnies ? Jacques Laloy les entrepose tout simplement dans le hall d'entrée du tribunal de Sarlat. Sur les caisses, on lit "œuvres d'art". Mis à la retraite forcée par Vichy, Jacques Laloy et ses amis

---

27. Qui est sujette à caution. Certaines sources émettent de sérieux doutes sur son authenticité et sur la fiabilité de son auteur, Jean-Guy Modin. Nous la reproduisons cependant en laissant au lecteur le soin de juger.

28. La *Cagoule* est le surnom journalistique du CSAR (Comité secret d'action révolutionnaire), une association secrète d'anciens royalistes et de ligueurs d'extrême droite. Elle se montre très active à partir de 1935 et de l'ascension du Front Populaire, sous la direction du polytechnicien Eugène Deloncle, de Jean Filliol et du docteur Martin. La Cagoule se propose de renverser la République (qualifiée avec mépris de «gueuse») en fomentant une révolution par le haut. Bénéficiant de l'aide financière de plusieurs industriels français, la Cagoule projette d'installer à la tête de l'État... le maréchal Philippe Pétain. Sous l'occupation allemande, ses membres rejoignent qui la Résistance qui la Collaboration. On lira avec profit l'ouvrage de Gilles et Brigitte Delluc : *Jean Filliol, du Périgord à la Cagoule, de la Milice à Oradour*, Périgueux, éd. Pilote 24, 2005.

29. Modin (Jean-Guy), *Véronique Filozof, ma mère*, Paris, IMPO, 1979.

30. Le propriétaire du Paluel à cette époque était SAS le prince François de Croÿ.

31. Les Croix de Feu : Mouvement d'anciens combattants qui se sont illustrés au front, nationalistes réactionnaires et germanophobes, fondé en 1927 par Maurice Hanot, rejoint en 1929 par le lieutenant-colonel François de La Roque Séverac pour faire valoir les droits des anciens combattants et défendre les valeurs pour lesquelles ils ont combattu : la Patrie et l'ordre moral. De La Roque, germanophobe convaincu, fut arrêté et déporté. Il semblerait que Jean-Guy Modin incrimine à tort les Croix de Feu ; les perquisitions ordonnées à cette époque pour trouver des stocks d'armes visaient surtout les membres du C.S.A.R (la Cagoule).

clandestins transporteront ensuite ces fusils et mitrailleuses dans les P.C. des maquis voisins. Ainsi, ces armes qui devaient servir à renverser la République vont, étrange retour de manivelle de l'histoire, servir au contraire à remettre les institutions républicaines en place. »

Un problème de datation

Quiconque visite la galerie de fuite du Paluel est frappé par son aspect « récent », impression qui provient sans doute de la stéréotomie parfaite de l'ouvrage et de sa propreté. Ici, pas d'éboulis, pas de graffitis sur les parois ni de détritus au sol. C'est le seul endroit du château qui semble avoir été épargné par les vandales. Cela étant, il est bien difficile de dater l'ouvrage. Son existence n'est mentionnée nulle part : les *Chroniques* de Jean Tarde et la *Notice sur Paluel* de Gaston Marmier n'en parlent pas.

De plus, l'accès au souterrain, à partir de la tour d'escalier (récente) qui conduit d'abord aux caves du logis néo-Renaissance, pourrait laisser croire que sa réalisation date des travaux du prince de Croÿ.

Cette hypothèse a parfois été évoquée, mais tous les spécialistes la rejettent et d'ailleurs, à notre époque moderne, quel aurait été l'intérêt d'un tel ouvrage, forcément coûteux ?

Mais si sa conception est ancienne, comment y accédait-on avant la construction de ces bâtiments ? L'entrée fut-elle découverte lors des aménagements effectués au XIXe siècle ? La galerie de fuite du Paluel conservera sans doute encore longtemps son mystère...

1. L'ouverture (à droite) qui donne dans le puits. 2. La paroi (ou diaphragme) qui sépare les deux tronçons de la galerie de fuite. 3. Décoration de l'ouvrage : les parois sont striées de lignes minces formant des damiers ou des lignes courbes. On voit également la fissure que l'on retrouve à trois reprises. 4. L'escalier qui rejoint les caves.

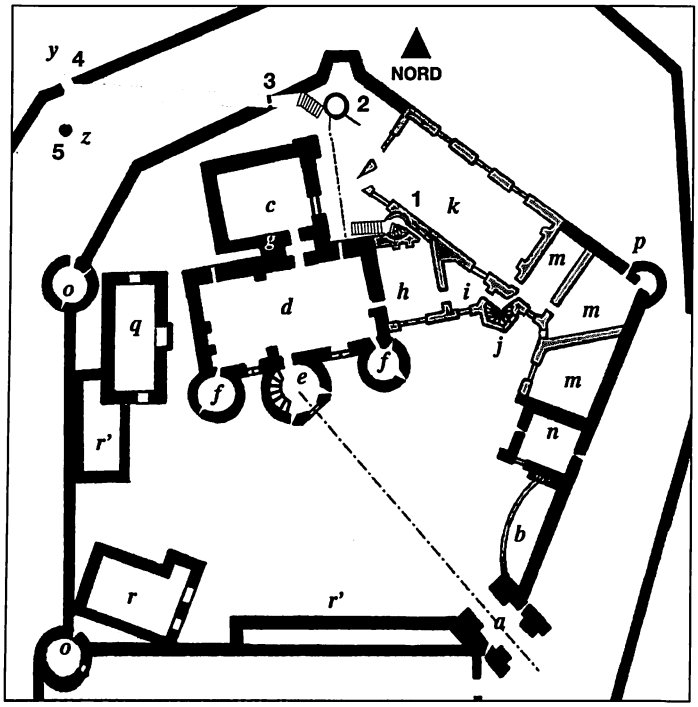

Plan du souterrain du Paluel : 1. Tour d'accès aux caves et au souterrain. 2. Puits. 3. Cloison séparant le souterrain en deux parties. 4. Sortie du souterrain dans le mur de la seconde enceinte. 5. Grotte effondrée constituant une seconde sortie.

La chapelle

Placée entre le châtelet d'entrée et le logis néo-Renaissance, c'est l'un des rares bâtiments qui semble avoir été épargné par l'incendie de 1944. Elle a conservé sa toiture de lauzes, même si celle-ci est effondrée à certains endroits. De dimensions réduites (cinq mètres de long sur autant de large), elle a perdu tout son mobilier, son pavement et tous ses éléments de décoration intérieurs.

Elle est voûtée à quatre pans. À peine distingue-t-on quelques traces d'enduit de couleur bleue au plafond, et, au mur, un faux appareil peint en rouge, qui doivent dater de la restauration réalisée, à la fin du XIXe siècle, par le docteur Vialard-Goudou.

Deux fosses béantes sont visibles au milieu de l'édifice ; il s'agit de caveaux de famille des Gimel qui ont été vidés. L'autel a été saccagé ; il n'en reste qu'une masse de briques et de gravats. Le professeur Lassner nous a indiqué que la chapelle, comme les autres bâtiments, a été vandalisée et pillée

dans les années qui suivirent l'incendie de 1944. Seul restait le marbre de l'autel de la chapelle, retrouvé dans les caveaux, sous les gravats, dont il vient de faire don à l'église de Saint-Vincent-le-Paluel en cours de rénovation [32].

Les armoiries des Gimel figurent sur l'écu qui forme la clé de voûte de la chapelle du Paluel et sur le mur pignon de celle-ci. Sur le pignon extérieur, qui est percé d'une ouverture où se logeait une cloche (aujourd'hui disparue), près de la porte d'entrée, un escalier de quatorze marches rejoint le chemin de ronde et une tour d'angle ; ce chemin est en encorbellement le long du mur de la chapelle.

Construite en 1515 par Pons de Gimel, à son retour des guerres d'Italie, dédiée à saint Brice (saint Brie, saint Bret ou saint Brest, évêque de Tours au Ve siècle), elle fut consacrée le 3 avril 1523. On invoque saint Brice contre les maux d'entrailles. Cette chapelle avait, selon d'anciens titres, succédé à une autre chapelle dont *noble* Philippe de Gimel était chapelain en 1476 [33].

La chapelle fut profanée et les titres de fondation lacérés, sous Jehan de Gimel, qui avait embrassé la cause protestante. Condamnée à être rendue au culte catholique une première fois par le roi Henri III en 1576, puis en 1634 par le parlement de Bordeaux, elle fut de nouveau consacrée en 1639. Elle est ainsi mentionnée dans le *Pouillé* de 1648 [34] : « Chapelle de saint Bret, fondée dans le château de Paluel, tenue par Jean Pinchot, 20 livres [35] ».

En 1700, le nouveau possesseur du Paluel, Anthoine d'Aymerique, seigneur de Calviac, adressa à Mgr Pierre François de Beauvau, évêque de Sarlat, une supplique pour faire bénir la chapelle, convenablement réparée. L'autorisation fut accordée le vingt-neuf octobre 1700 et le culte célébré jusqu'à la Révolution.

Les chapelains furent :

1557 : Jean de Gimel
1598 : Jean Vernhe
1615 : Jean de La Salle
1639 : Jean Pinchot
1662 : Guillaume Bouygues, vicaire de Calviac
1663 : Jean d'Armaignac
1665 : François Boisserie
1675 : Jacques Bouyssounie

---

32. Communication J. Lassner, 2005.
33. Brugière (Hippolyte), *op. cit.*
34. Le pouillé est un état des biens et bénéfices ecclésiastiques d'un diocèse, d'une église ou d'un monastère, dressé en général pour l'assiette et la perception de redevances fiscales. Les pouillés sont utilisés depuis le Moyen Âge. Le terme vient du latin *polypticus*. À l'époque carolingienne, le polyptique d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, dressé vers 820, est célèbre. La pratique dure jusqu'à la Révolution française. Le *Pouillé* de 1648, ou *Pouillé Général*, a été publié en 9 volumes en 1648 à Paris chez Gervais Alliot.
35. Brugière (Hippolyte), *op. cit.*

1685 : Jehan Conbuchié, archiprêtre de Salviac
1689 : Jehan Gueyron
1700 : Louis d'Aymerique, oncle d'Anthoine d'Aymerique, propriétaire du Paluel à cette époque
1730 : Jean-Louis Laborie de la Cassagne
1737 : Jean Rey (ou Roye), qui démissionna le 19 mai 1747
1774 : Jean-Louis Cambou, qui résigna ses fonctions le 21 octobre 1778.

1. La clef de voûte représentant les armes des Gimel. 2. L'intérieur, vandalisé : les caveaux et les vestiges de l'autel. 3. La petite galerie, en encorbellement, reposant sur les corbeaux, qui rejoint la tour d'angle. 4. Les armes des Gimel sur le mur pignon de la chapelle. Le blason de pierre a été martelé (pendant la Révolution ?).

Le pigeonnier

Au Moyen Âge, le pigeonnier (ou colombier) symbolisait l'autorité de la noblesse et sa richesse foncière. Dans les provinces de droit coutumier (pays de langue d'oïl), le droit de colombier faisait l'objet d'une réglementation stricte. Les manants n'avaient pas le droit d'en posséder et la construction d'un seul pigeonnier était autorisée sur une propriété.

Ce privilège (qui était, avec le droit de chasse, l'un des plus détesté des paysans, car les pigeons ruinaient les semailles et les récoltes) a été aboli pendant la Révolution, le 4 août 1789.

Le seigneur élevait des couples de pigeons domestiques pour la chasse et la chair fraîche des pigeonneaux qui était très recherchée à une époque où l'on consommait beaucoup de salaisons et de fumé. Enfin, leurs excréments, appelés poétiquement « colombine », constituaient un engrais très convoité pour l'amendement des terres, « le meilleur de tous les fumiers », selon Olivier de Serres dans son *Théâtre de l'Agriculture* (1600). À ce sujet, Pierre Larousse (en 1875) précise « qu'il ne faut que 1,440 kg de colombine pour remplacer 30 kg de fumier normal ». Cet engrais était employé notamment dans la culture du lin, du tabac et du colza.

La taille du pigeonnier était toujours en rapport avec celle du domaine. Généralement, chaque boulin (nid creusé ou aménagé dans les parois) représentait une superficie de terrain (en moyenne un *arpent*, soit environ un demi hectare par nid) nécessaire à l'alimentation d'un couple de pigeons. En comptant le nombre de boulins, on pouvait donc connaître approximativement la surface du domaine seigneurial. Tout était fait pour favoriser la production. En général, un colombier dépassait souvent les mille boulins.

En Périgord, pays de droit écrit, l'élevage des pigeons était – en théorie – permis, quel que soit le statut social, à condition de ne pas nuire aux récoltes d'autrui. Mais les colombiers étaient essentiellement l'apanage de la noblesse.

Une étude [36] réalisée entre 1994 et 2004 sur le Périgord Noir, de Montignac à Monpazier et Villefranche, de Lalinde à Sarlat et Carlux, a recensé, sans être exhaustive, 640 pigeonniers isolés, c'est-à-dire sans compter les logements de pigeons incorporés aux pignons ou sous les toitures des maisons.

Celui du Paluel est un colombier à pied traditionnel (c'est-à-dire en forme de tour ronde) qui présente quelques particularités. Il ne possède pas de larmier, ou randière, cet anneau de pierre qui encercle la tour, à l'extérieur, et qui empêche les rongeurs de grimper pour détruire les couvées. En revanche, il est entouré – élément remarquable et rare – d'une enceinte circulaire, parfaitement conservée. On peut encore y voir une réserve de grains creusée

36. Ce recensement a été effectué par M. René Deuscher, du Buisson-de-Cadouin.

dans le roc. Cette réserve était reliée à la citerne du château par une conduite qui permettait d'avoir de l'eau sur place pour les pigeons [37].

Certains colombiers étaient équipés d'une échelle tournante, pivotant sur un axe central, pour nettoyer les boulins et récupérer les pigeonneaux. Au Paluel, pour ces opérations, il semblerait qu'on utilisait des madriers, glissés dans les boulins, qui constituaient des marches d'escalier amovibles.

Le pigeonnier du Paluel (u) et son enceinte (v) ont été restaurés par le propriétaire actuel. La toiture de lauzes a été remontée de manière traditionnelle.

Les enceintes

Le Paluel est défendu par une double enceinte. La première (w), celle qui comprend le châtelet d'entrée, est la mieux conservée. Elle comporte trois tours d'angle circulaires (o, o' et p) et un bastion en saillie (o''), comportant trois côtés, au nord, derrière le donjon. Les murs, en solide appareil, ont une hauteur de cinq à six mètres environ.

Si l'on se reporte au plan du château, on remarque que, jusqu'au XIXe siècle, l'ensemble *castrum*-donjon n'était relié à la chapelle et au châtelet d'entrée que par ce mur d'enceinte, flanqué d'une tour d'angle (p) et qui comportait un chemin de ronde que l'on peut encore suivre en empruntant l'escalier extérieur de la chapelle. Cet étroit couloir (soixante centimètres de largeur) part donc de la chapelle ; d'abord construit en encorbellement le long de cette dernière, il rejoint la tour d'angle précédemment citée. Sur sa première partie, le mur extérieur est percé de plusieurs trous circulaires qui laissent passer une faible lumière.

Lors de la construction de la partie néo-Renaissance, cette enceinte a été, soit détruite (mur nord de la grande salle), soit utilisée en partie pour doubler les bâtiments jouxtant la chapelle.

Entre les deux enceintes, on trouve donc une bande de terrain large de dix à quinze mètres. Accidentée à l'ouest, elle a été aplanie au nord et à l'est (devant les parties néo-Renaissance) pour aménager des terrasses.

Les murs de la seconde enceinte (w'), moins protégés, sont éventrés à de nombreux endroits. Les arbres ont poussé dans les failles et il est aujourd'hui difficile d'en suivre la base, envahie par les broussailles et les éboulis. Cette seconde enceinte, au sud, comportait un portail, dont les montants de pierre sont à nouveau visibles, grâce à une opération de nettoyage ; c'était là l'entrée principale du Paluel.

---

37 Renseignement donné par Claudine Lassner.

Le pigeonnier et son enceinte circulaire.

Dans la cour, on peut voir un « parc creusé dans le roc », comme l'indique le document de vente aux enchères de 1889. Il s'agissait d'une réserve de nourriture pour les pigeons.

Situation et plans

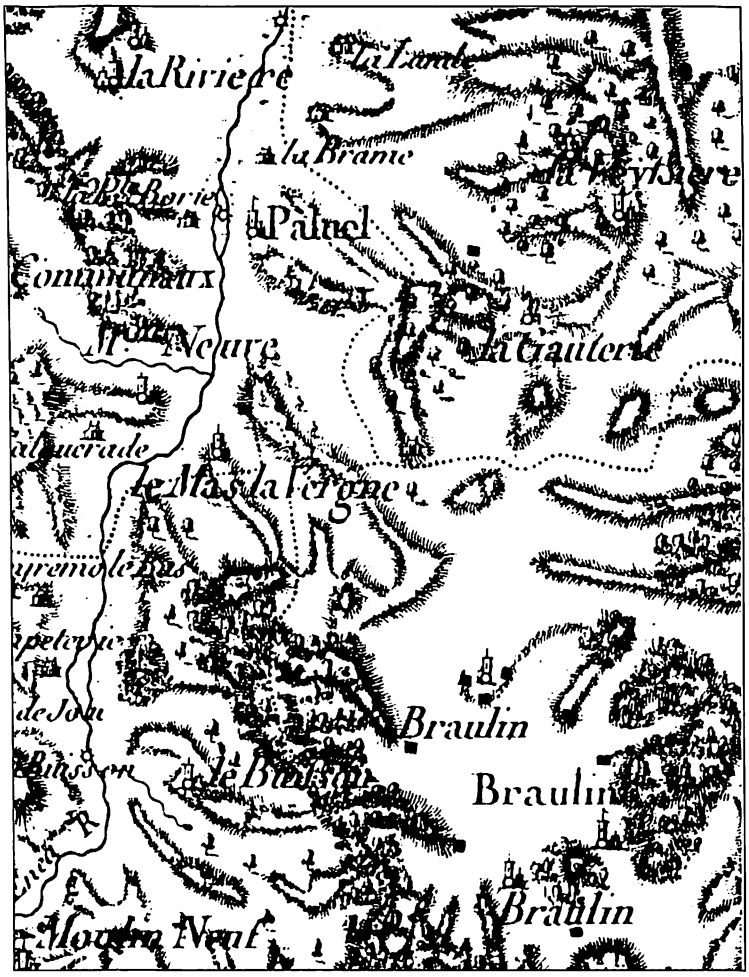

Carte de Pierre de Belleyme dite de Guyenne n° 30 (XVIIIe siècle). Le Paluel sur la carte de Belleyme, beaucoup plus détaillée que celle de Cassini. On retrouve les hameaux de Braulin (actuellement Braulen), au sud, où se trouvaient les fourches patibulaires [38] de la seigneurie de Paluel (Braulen-Bas).

---

38. Les fourches patibulaires (ou gibet) étaient constituées de pals ou madriers de bois verticaux supportant des traverses de bois où l'on pendait les criminels, ou du moins, jugés tels. Elles se dressaient en dehors des villes, sur des lieux élevés, à la croisée de chemins importants, et de manière a être vues de loin, car, outre leur fonction, elles avaient une valeur exemplaire, effrayante et dissuasive. Souvent les lieux-dits ont conservé leur souvenir à travers des toponymes tels que : Les Justices, Le Poteau, Le Pendu, La Potence, Les Fourches, les Trois Piliers etc. Celles du Paluel étaient situées au « Roc des Fourches ». Un simple châtelain avait droit à deux colonnes de support, un baron à quatre, un comte à six, un duc pouvait aller jusqu'à dix.

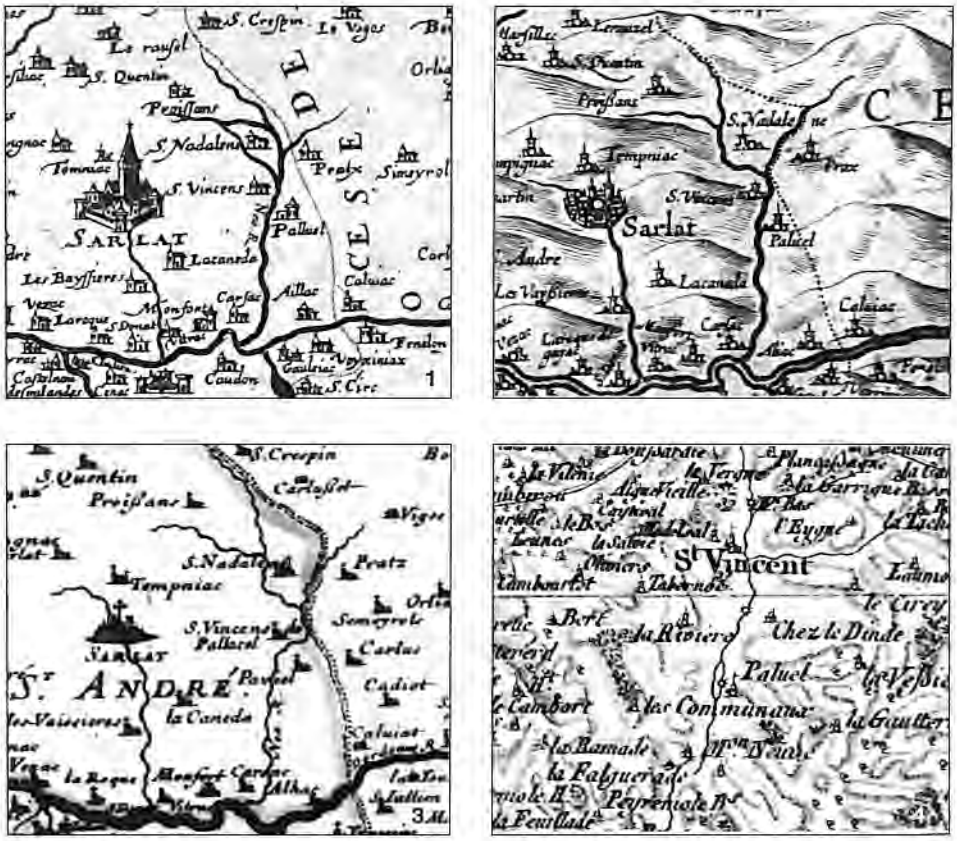

Cartes du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle [39]. *1. Carte de Jean Tarde, diocèse de Sarlat, 1624. 2. Carte de Jean Tarde, diocèse de Sarlat, 1625. 3. Carte de Nicolas Sanson,* Petrocorii, Evesché de Sarlat, *1718 (qui comporte deux erreurs (au recopiage, sans doute) : Saint-Vincent est indiqué « S. Vincens de Pallacel » et le Paluel est rebaptisé « Paviel »). 4. Carte de Cassini, avec la vignette du moulin sur l'Énéa, proche du château, 1783.*
On remarque l'importance du Paluel dans la cartographie de l'époque, notamment sur les cartes de Jean Tarde.

---

39. On peut consulter ces cartes sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France (http://gallica.bnf.fr/).

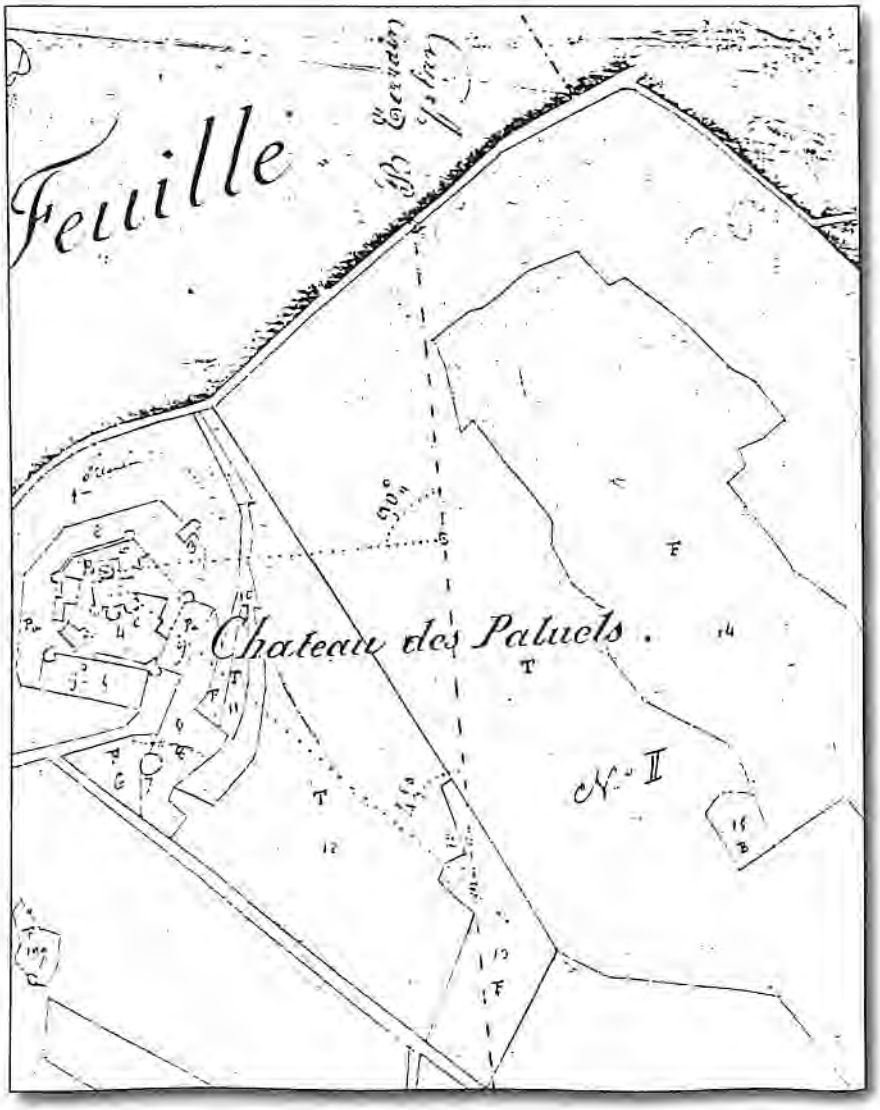

Extrait du cadastre (XIXe siècle). Sur l'extrait de ce cadastre, on distingue une autre construction, au nord, au-dessus du chiffre « 3 », qui semble imbriquée dans le mur de la deuxième enceinte. Il ne nous a pas été possible de l'identifier ni de savoir si ce bâtiment existe encore de nos jours.
Comme pour le plan suivant, il est indiqué « Château des Paluels ». On trouve rarement cet emploi du pluriel dans les ouvrages ; en revanche, le château est souvent nommé « Paluel » ou « Le Paluel ». Arbitrairement, nous avons retenu la seconde appellation.

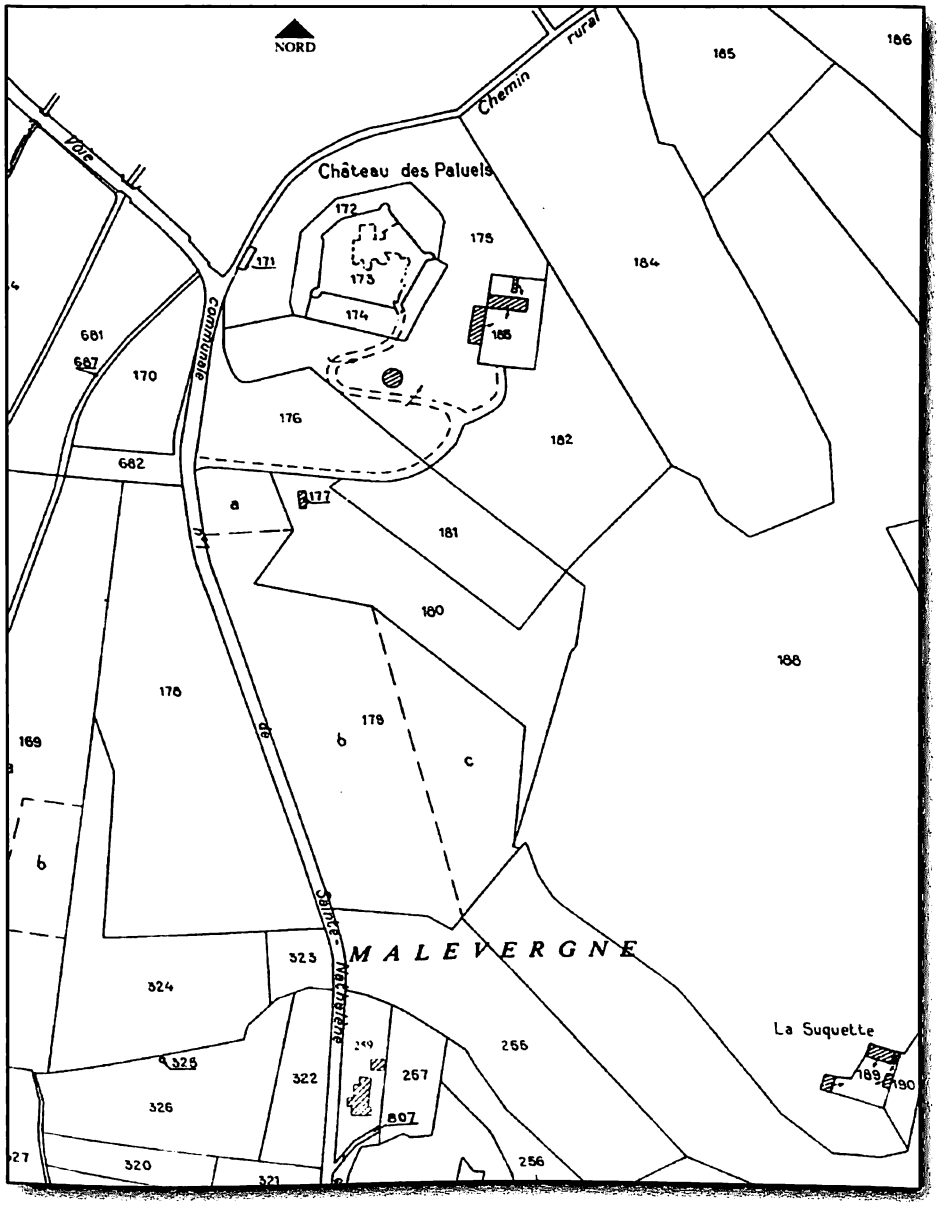

Extrait du cadastre (2004). Le cadastre actuel est sans doute plus précis, en terme de mesures et d'exactitude dans les surfaces du parcellaire, sauf pour ce qui concerne le château, représenté en pointillés, et de manière très sommaire. Seules les enceintes et le pigeonnier apparaissent clairement, ainsi que la ferme, au bas du château, qui ne figurait pas dans l'extrait de l'ancien cadastre. À noter que « la Suquette », en bas à droite, était l'une des trois métairies qui furent vendues aux enchères avec le château en 1889.

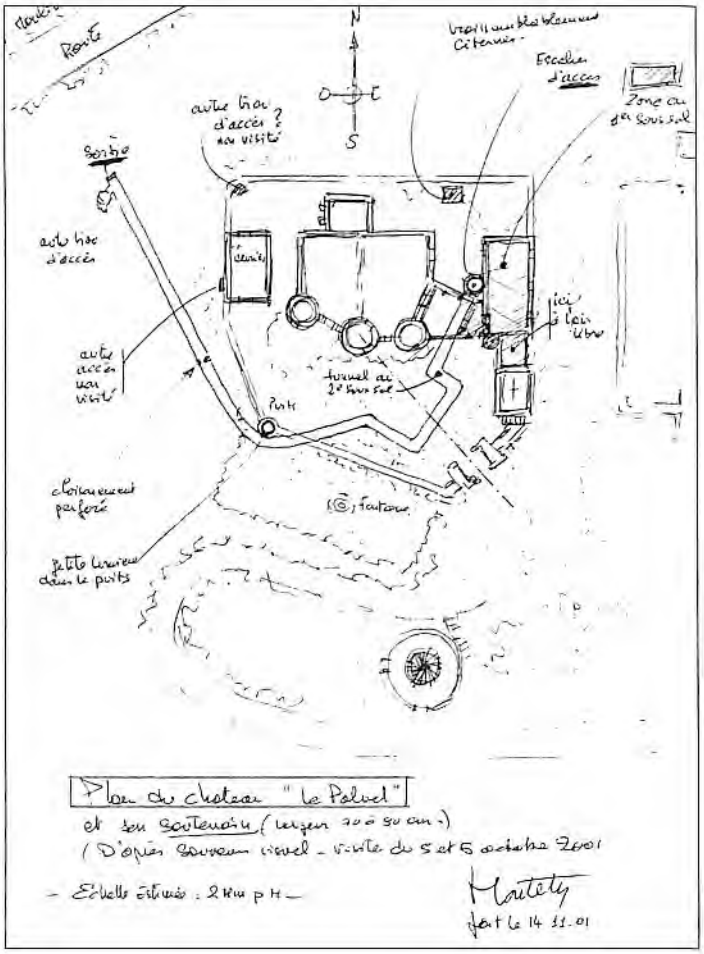

Plan du Paluel datant de 2001. Son auteur (architecte) précise : « d'après souvenir visuel ». Le souterrain figure également sur le croquis. Son tracé est erroné, puisque la galerie passe en réalité derrière le donjon, au nord, mais cela illustre bien la difficulté d'en reproduire le cheminement avec exactitude. Les différents « trous d'accès non visités » qui sont indiqués ne sont que des excavations faites par des visiteurs indélicats (document C. Lassner).

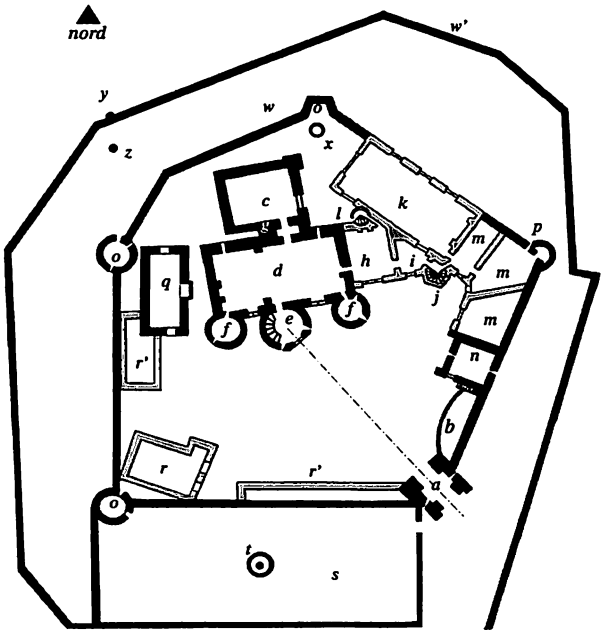

a	- châtelet d'entrée	o	- tours première enceinte
b	- citerne	p	- tour première enceinte
c	- donjon (tour Quorille)	q	- écurie et grange
d	- castrum	r	- étables (bâtiment détruit)
e	- tour centrale et escalier	r'	- communs disparus
f	- tours d'angles du château	s	- jardin
g	- galerie	t	- fontaine
h	- salle néogothique	u	- pigeonnier
i	- vestibule	v	- enceinte du pigeonnier
j	- tour d'escalier hexagonale	w	- première enceinte
k	- grand'salle néogothique	w'	- seconde enceinte
l	- tour d'accès aux caves	x	- puits
m	- bâtiments néogothiques	y	- sortie du souterrain
n	- chapelle	z	- grotte naturelle effondrée

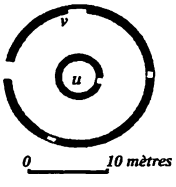

© Jean-Jacques Tournaud, 2005

Plan du château du Paluel (2005). Hormis l'ébauche de la page précédente, il n'existe pas, à notre connaissance [40], de plan (même sommaire) du château. Gaston Marmier, dans sa Notice sur Paluel, *n'en a pas établi. Lors de trois visites au Paluel, nous avons donc effectué de nombreux relevés et calculé les surfaces des bâtiments facilement accessibles (donjon, corps de logis principal, tours, grand'salle néo-Renaissance et bâtiments contigus, chapelle, châtelet d'entrée, etc). Pour les parties les plus ruinées (notamment entre la chapelle et la grand'salle), les mesures étaient plus difficiles à prendre. Les photos aériennes et celles prises sur le site nous ont permis d'affiner ce plan et de corriger certaines erreurs. Enfin, l'étude des cadastres (celui du XIXe siècle et celui de 2004) était indispensable pour vérifier l'échelle et reporter le tracé des deux enceintes. On nous pardonnera donc certaines inexactitudes : notre objectif se limite simplement à donner aux lecteurs une vue d'ensemble du Paluel.*

---

40. Renseignements pris auprès des Bâtiments de France, du propriétaire actuel, le professeur Lassner et de diverses sources que nous avons sollicitées.

Il est minuit... Le superbe manoir
N'existe plus. Le voyageur peut voir
Les vieux créneaux enlacés par le lierre,
Les anciens murs crouler pierre par pierre,
Troublant la nuit de sa sinistre voix.
L'oiseau nocturne établit son repaire
Où les seigneurs demeuraient autrefois.

Charles Berdellé.

Ce qui préserve le Paluel d'une destruction plus rapide et le met – de manière relative – à l'abri des actes de vandalisme ou de pillage de ses éléments architecturaux [41], c'est, d'une part, son emplacement, au sein d'une propriété privée, proche d'habitations et, d'autre part, son inscription, dès le 5 novermbre 1927, à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. On relève bien, ici et là, quelques graffitis, mais les dégâts sont surtout dus aux intempéries qui ravinent les murs et à la végétation qui déchaussent les pierres, même si, fort heureusement, le site fait régulièrement l'objet d'opérations de débroussaillage. La situation reste cependant préoccupante : la charpente de la chapelle s'affaisse sous le poids des lauzes ; les rares toitures qui avaient été épargnées par l'incendie ont quasiment disparu ; le logis néo-Renaissance a perdu une bonne partie de ses lucarnes et le plafond voûté de sa grande salle s'effondre inexorablement. Depuis 60 ans, le Paluel n'en finit pas de rendre l'âme...

J.-J. T.

Carte postale début XXe siècle.

41. Le Paluel, contrairement à certaines ruines, n'est pas devenu une carrière de pierres ; cela dit, en étudiant les photographies prises dans les années 1950, et en se rendant sur le site, on peut se demander où sont passés les encadrements de fenêtres, les pierres sculptées, les linteaux, les pinacles, etc. Éléments qui ont sans doute fait le bonheur d'amateurs peu scrupuleux.

Orientation bibliographique

A.N.A.C.R. Dordogne, *Mémorial de la Résistance en Dordogne, sous la terreur nazie*, Périgueux, éd. A.N.A.C.R./Copédit, 1985.

AUDIERNE (abbé François-Georges), *Le Périgord illustré,* Périgueux, impr. Dupont, 1851.

BRUGIÈRE (abbé Hippolyte), *Notes sur les paroisses de Dordogne*, inédit du XIXe siècle, Archives Diocésaines Périgueux (copie SHAP)

FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred, de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, 1891.

GOURGUE (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, 1873.

LAMOTHE (Louis Sylvestre de), *Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins, (2ème partie – 2ème section, pages 1425 à 1428)*, Périgueux, Dupont et Cie, 1883.

MONTARNAL (J. de), *Châteaux et Manoirs de France – Périgord* (page 6 et planches 10 à 12), Paris, Vincent, Fréal & Cie, 1937.

DELLUC (Gilles et Brigitte), AVRILLEAU (Serge), « La galerie de fuite du château du Paluel (Dordogne) un souterrain à usage unique ? », *Subterranea*, 1974, n° 9, p. 13-18. Note complétée pour une publication dans la revue *Spéléo-Dordogne* (septembre 2004).

SAINT-SAUD (comte A. d'Arlot de), *Additions et corrections à l'armorial de la noblesse du Périgord,* 1930.

JOANNE (Alfred), *Géographie Dordogne*, Paris, éd. Hachette, 1877.

MARMIER (Gaston), « Notice sur Paluel », *Annales de la Société d'agriculture de la Dordogne*, 1870.

MARTIN (Georges), *Histoire et généalogie de la Maison de Croÿ,* La Ricamarie, 2001.

MODIN (Jean-Guy), *Véronique Filozof, ma mère*, Paris, impr. IM.PO, 1979.

PENAUD (Guy), *Histoire de la Résistance en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1985.

PENAUD (Guy), *Dictionnaire des châteaux du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud-Ouest, 1996.

REPÉRANT (Dominique), *Le Périgord des châteaux et manoirs*, éd. Le Chêne, 1991.

ROCAL (Georges) et SECRET (Jean), *Châteaux et manoirs du Périgord*, Bordeaux, éd. Delmas, 1938.

ROULAND (A.) et SOULHIE (M.), *Résistance en Périgord Noir*, éd. Amicale des Résistants du Sarladais, 1987.

SECRET (Jean), *Le Périgord. Châteaux, manoirs et gentilhommières*, Paris, éd. Tallandier, 1966.

TANET (C.) et HORDÉ (T.), *Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1994.

Bulletins de la SHAP, 1883, 1885, 1891, 1900, 1939, 1947, 1952, 1953 et 1988.

TARDE (Jean), *Les Chroniques de Jean Tarde*, Paris, éd. de Gérard, 1887.

Remerciements : Professeur Jean Lassner, Claudine Lassner, Sylvie Ghirotti-Tournaud, Pierre Pommarède, Denis Chaput-Vigouroux et Sophie Bridoux-Pradeau (SHAP), Francis Guichard (Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir), Pierre David (Vitrac), Josiane Frezza (mairie de Vitrac), Jean Artus et Marthe Lacombe (Carsac-Aillac), Clément Sellier (Malevergne), M. et Mme Philip (Naudissou, à Sarlat), Mme Lestrade (Calviac), Thierry Boisvert, Laurent Triolet, Serge Avrilleau, Mireille Bénéjeam (Musée de Sarlat), Hubert de Commarque, Edouard Meyssignac (mairie de Saint-Vincent-le-Paluel), Martine Delbos (bibliothèque de Terrasson), Philippe Rochas et Thierry Baritaud (SDAP Dordogne), Ludovic Pizano (Conseil général Dordogne).

... Et toute notre reconnaissance aux docteurs Gilles et Brigitte Delluc, pour tant d'informations, de conseils et de documents inédits.

Crédits photographiques : Jean-Jacques Tournaud, Claudine Lassner.

Dessins et plans : Hubert Tourasse, G. Boldron (croquis de la fontaine, SDAP), Jean-Jacques Tournaud (plans du château et du souterrain).

Notre-Dame de Boschaud en 1766

par Louis GRILLON

L'histoire de l'abbaye cistercienne Notre Dame de Boschaud [1], *dont les ruines sont un des fleurons de notre patrimoine périgordin, souffre de la pauvreté consternante des archives la concernant. Guy Mandon a fait photocopier à mon intention un document, tardif il est vrai, mais qui jette un jour nouveau sur ce monastère et son environnement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle* [2].

En 1766, l'abbé commendataire de l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Boschaud est l'abbé Jean Pons de Belestat nommé en janvier 1729 après le décès de l'abbé Joseph de Medidier survenu l'année précédente. Clerc tonsuré, est-il alors trop jeune ou trop inexpérimenté pour que son père Balthasar ait dû venir en Périgord afin d'y gérer ses affaires ? Quoi qu'il en soit, Jean fut assigné, le 12 novembre 1741, afin de procéder au partage des revenus de son abbaye en trois lots, l'un à lui destiné, le second à la mense conventuelle, le troisième étant réservé aux charges de la maison : frais du culte, aumônes etc. Cet accord ne dut pas satisfaire l'abbé puisque, le 12 août 1752, il passa avec

1. Commune de Villars.
2. Archives nationales, centre historique de Paris, cote Q/171.

le prieur de l'époque un nouveau contrat aux termes duquel la mense abbatiale serait à perpétuité versée à la mense conventuelle à charge de lui verser annuellement une rente fixée une fois pour toutes à 1 200 livres. De cette façon, il était désormais dégagé de tout souci. Il résidait dans son château de Belestat en Auvergne où il devait percevoir sa rente. Mais, par suite des récoltes calamiteuses dues aux intempéries répétées, sa pension lui était versée irrégulièrement.

Toute la responsabilité de la gestion des revenus de l'abbaye reposait donc sur les épaules des prieurs successifs de Boschaud. À leur liste que j'avais dressée jadis à partir de 1683, il convient d'ajouter dom Casalés qui avait signé le contrat de 1752 mentionné ci-dessus. Quant à dom Antoine Sorel, prieur en 1766, il est sans doute celui qu'une mauvaise écriture m'avait fait appeler « Antoine Fauvel, docteur en théologie, 1763 ».

Comme c'était le cas pour ses prédécesseurs depuis de longues années, dom Antoine Sorel vit, seul religieux, dans un monastère trop grand pour lui dont il donne une description.

D'après lui, l'église bâtie « à la corintienne » est « bien tenue ». Les « montants » du maître-autel et son « couronnement » comme ceux des autels des deux absidioles sont dorés. Un grand tableau le surmonte représentant l'Assomption de la sainte Vierge. Derrière le maître-autel, sans doute séparée par une cloison, a été aménagée une sacristie « fort commode ». Elle est pourvue d'ornements « bons et propres, mais peu riches ».

Les autres bâtiments réguliers consistent en un « abbatial » ou logis éventuel de l'abbé dont les pièces ne sont pas décrites, « une coure où sont deux petites écuries et le cellier, un portail et un puis [3] ». Quant au logement du prieur, il est modeste « comme le presbiter d'un curé, salle en bas, et cuisine, au dessus chambre haute, un grenier à bled, plus haut c'est la toiture ». Le cloître semble encore intact à cette date. Il est décrit « quarré, pavé et bien couvert ». Une aile en est cependant tombée que dom Sorel a fait réparer par six maçons. Un enclos ceinturé d'un mur de 8 pieds de haut renferme un jardin et une vigne. Le jardin est d'un arpent environ « bien tenu, bien cultivé, produisant de bones légumes et de très bons fruits comme prunes, pomes, poires, peches, fraises, groseilles et figues ». La « jeune vigne de l'enclos d'un demi-arpent » et « celle de la montagne devant la maison qui est d'un arpent » sont travaillées par ses domestiques.

C'est dans ce cadre que vit le prieur. Mais, entouré de quelque personnel, il est loin d'en faire un ermitage. Il sert de curé aux habitants du hameau de Boschaud qu'il juge trop éloignés de Villars, leur paroisse. C'est à leur

---

3. Cette mention de puits est intéressante lorsqu'on sait que les abbayes cisterciennes choisissaient généralement pour s'installer un vallon arrosé par un ruisseau qui lui servirait de tout-à-l'égout. Boschaud est une des rares exceptions.

L'abbaye de Boschaud, gravure de Jules de Verneilh (extraite de L'architecture byzantine en France, *de F. de Verneilh, Paris, éd. Librairie archéologique de Victor Didron, 1851).*

intention qu'il conserve dans la sacristie « tous les livres du rite du diocèse » dont il se sert « pour les processions, bénédictions et le *Te Deum* ». C'est pour eux qu'il « chante la grande messe avec l'encens touttes les grandes festes de l'anné ». Pour toutes ces cérémonies il est secondé par son « clerc qui at trente ans » et « scait la notte aussi bien que lui ». Ensemble ils chantent « vespres tous les dimanches et festes » et célèbrent « touttes les ceremonies de la Semaine sainte ». En outre, comme l'ont fait ses prédécesseurs, il n'hésite pas à aider à l'occasion les curés des paroisses voisines.

Une grande partie de son temps consiste en la gestion des biens de l'abbaye. C'est à cette fonction que nous devons la déclaration présentée « a nos Seigneurs du Conseil que Sa Majesté a établis fait par frère dom Antoine Sorel religieux pretre et prieur de cette maison le 7 octobre 1766 ». Il s'agit d'un cahier de seize pages. Le haut de chaque page est surmonté d'une petite croix classique légèrement pattée. Les six ou sept premières lignes de chacune d'entre elles sont rongées par l'acidité de l'encre. Quelques syllabes échappées à ce dommage permettent toutefois ici ou là d'opérer une restitution.

Le document commence par l'énumération des revenus. Il note en face de chacun son montant annuel moyen. Et d'abord les dîmes : celles de Mazeroux, paroisse de Milhac-de-Nontron [4], dont il a laissé la perception à bail au sieur Beausoleil, le 20 décembre 1760 ; celles de Chez-Nanot, paroisse de Quinsac, cédées pour neuf ans par bail du 22 juin 1765 à Guillin Roussarie ; peut-être celles de Jayat cédées aussi pour neuf années ; enfin celles de Riocaud en Agenais [5] dont le fermier est tenu de payer les charges neuf ans durant.

Viennent ensuite les moulins : Daudane sur la Côle, paroisse de La Chapelle-Faucher, « assensé par bail du 14 août 1649 pour seize boisseaux de méture mesure de Brantosme lequel pèse 50 livres et se vend 40 sols, plus deux chapons par an » ; celui de la Croix, paroisse de Condat-sur-Trincou, arrenté le 9 mai 1763 au sieur Delage pour « douze boisseaux de froment mesure de Nontron qui pèse 30 livres évaluées 35 sols » ; un autre moulin affermé pour 90 livres mais dont l'identité se cache derrière les morsures de l'encre ; enfin le moulin de Chez-Nanot, paroisse de Quinsac, « acenssé le 12 mars 1624 au sieur Dubois pour huit boisseaux de froment, mesure de Brantôme, 32 boisseaux de méture même mesure plus six chapons annuels évalués à 10 sols pièce et cinq livres de beurre à trois sols la livre ». « Les rentes de ces moulins sont touttes annuelles, directes, foncières, seigneurialles et perpétuelles, et ils sont à la charge des rentiers ».

---

4. J'ai toujours pensé que Mazeroux était une ancienne grange de Boschaud, malgré la proximité de celle de Chantres, dépendante de Dalon, et sise également à Milhac.
5. À Rieucaud se trouvait jadis une grange de Boschaud.

L'abbaye de Boschaud, avant restauration (photothèque de la SHAP).

Le « papier censif » comprend en outre des terres données à moitié selon « la coutume du pais ». Le froment récolté y monte à 70 boisseaux mesure de Brantôme soit 50 livres à 56 sols ; le froment à la mesure de Nontron est de 336 boisseaux de 30 livres à 35 sols ; la baillarge est de 126 boisseaux de Nontron à 20 sols ; l'avoine, même mesure, est de 205 boisseaux à 15 sols ; le seigle monte à 44 boisseaux même mesure à 30 sols.

La maison fait travailler quelques terres par ses domestiques et ses « deux vaux qui servent a labourer ». L'une d'elles produit entre autres 12 boisseaux d'avoine à 15 sols le boisseau. Les vignes sont cultivées par des habitants de Boschaud *à moitié fruit*. Elles « ont donné 20 pièces de vin qu'on at peine à vendre 20 livres la pièce ». La jeune vigne de l'enclos produit trois pièces au même tarif. Huit arpents de prairie sur la Dronne affermés en 1760 donnent 192 livres.

L'abbaye possède en outre un troupeau de brebis dont elle vend la laine. Mais « on ne vend tout au plus que quatre moutons par an à quatre livres pièce ».

Le total des revenus monte à 2 939 livres 10 sols 3 deniers.

Mais, attention ! tous les prix indiqués pour les grains ne sont que des prix moyens. Et le prieur de s'en expliquer : « Je suplie tres humblement les

L'abbaye de Boschaud (photo L. Grillon).

seigneurs de croire que les bleds que j'ay porté au plus haut prix, ne se vendent pas touttes les annés au même denier. J'ay mis le septier de froment à 7 livres... il n'en valoit que six la pre[ce]dente anné, et ainsi des autres bleds ».

En regard il ne faut pas omettre les nombreuses charges : « pour la mense abbatialle et conventuelle les décimes au receveur des décimes à Périgueux, 485 livres » ; ici il faut verser 250 livres, ailleurs 396 livres ; il faut décompter 60 boisseaux de grains distribués aux pauvres, les aumônes « en argent, la sacristie, l'infirmerie et le blanchissage » (124 livres) ; « les ustencilles de la cuisine et celles de la cour qui sont fort couteuses car il faut tous les ans en achepter de nouvelles pièces » (115 livres) ; « les ports de lettres et les voyages » (32 livres) ; « les reparations de toutes les toitures de la maison abbatialle et conventuelle et de l'eglise » (72 livres). Finalement « le comptable est redevable a la maison de la somme de 171 livres 10 sols 3 deniers » seulement !

Et ce n'est pas tout puisque « la maison doit a Monsieur l'abbé commandataire quatre annés de sa pension qui est de douze cent livres. Cela provient de la pauvreté du pais ou le peuple toujours pauvre at essuyé des gresle et des plüyes qui ont ruinés les fruits du Périgord et tel qui devoit 20 boissaux de froment de rente a l'abbaÿe etoit a l'aumone. Aussi les rentiers n'ayans put paÿer mes prédécesseurs ceux cy n'ont pus paÿer Monsieur l'abbé. Les rentiers doivent a la maison plus de deux milles cinq cent livres ».

Et ailleurs des considérations qui laissent entrevoir la situation économique désastreuse de la région : « Je suplie encore tres humblement nos Seigneurs de vouloir bien faire attention qu'on ne peut pas assez sexprimer, n'y mettre dans un grand jour, l'emplois qu'on fait des deniers d'une maison car on fait des charités a des persones distingués et nobles qui seroient bien fachés qu'on le sceut. Je lay fait a deux ghentilshommes, ainsi qu'aux Cordeliers de Poitiers dont l'eglise at eté brulé, aux Frères de la charité d'aupres de Libourne dont l'eglise et lhopital ont été incendiés... aux Dames de Sainte Claire... aux prestres de la Redemption des captifs, aux Cordeliers de Nontron, et Recollets de Thyviers aux quels on donne du bled et de la laine ».

Mais les charités du prieur avaient son entourage immédiat pour premier objet : « Nous avons aussi autour de notre enclos et sur les montagnes aux environs de la maison, des serisiers, chateniers et noyers, dont le fruit est emporté par les pauvres qui n'ayans plus de pain, ny de chataignes s'en nourissent. »

« On done de l'argent a plusieurs persones necéssiteuses et du bled charitablement aux laboureurs meme des Boschaud et du Jayat plusieurs desquels font des habits que la maison leurs donne, d'autres a qui on donne de laine, aux veuves des boissaux de bled, aux pauvres vieillards pain, vin, et même de la viande... Et il n'est dans les Boschaud aucun malade que je ne fasse assister de bouillon, de pain, de vin, de viande, même de médecine que j'ay pour mon usage et pour le leur lorsqu'ils en veulent prendre. Ce sont les poudres de Monsieur Dalliot medecin d'Aix en Provence ».

La maison d'un journalier de Boschaud a-t-elle brûlé ? « J'avois six maçons qui faisoient la reparation du cloitre d'un [6] un aile etoit tombé, je les ay aussitôt envoyé rebatir cette maison et j'engageois les métaÿer d'aller chercher des pierres avec leurs charettes a la carrière qui est a un demi quart de lieu d'icy, ce qu'ils firent ; j'ay aussi fourni le bois pour la toiture et luy ai donné de l'argent pour achepter quelques millet de tuilles, ce quelle at fait. Et la maison at esté aussitôt rebatie, puis je luy ay donné un septier de bled pour l'aider a vivre en attendant la moisson ».

Et le prieur de conclure : « Voilà tout ce que j'ay a représanter a nos Seigneurs du Conseil pour ce qui concerne l'abbaye roÿalle des Boschaud en Perigord, qui a esté incendiée par les Huguenots dans le seizième siècle et perdu tout ses biens, pour obeir aux Ordres de Sa majesté notre grand roy pour la sancté et prosperité duquel ainsi que pour celle [de la famille] roÿalle je prie Dieu tous les jours soit publiquement a l'eglise, soit en mon particulier, a ce qu'il plaise a Dieu de l'aider dans le gouvernement de son roÿaume, et de

---

6. pour : dont.

rendre ses armes victorieuses lorsqu'il fait la guerre. C'est ainsi que je pratique la verité par la charité. Saint Paul.

Je religieux prieur occupans seul labbaÿe des Bopschaud assure et certiffie que le presant etat est tres vray et tres sincère. En foy de quoÿ l'aÿ[signé]

Frère Antoine Sorel religieux.

Voilà donc un religieux cistercien de la lignée de Clairvaux, sans doute ancien étudiant du collège Saint-Bernard de Paris où il a pris ses grades, que ses supérieurs ont jugé suffisamment armé pour le mettre en charge d'une abbaye où il devra vivre seul. Vient-il d'un pays si plat qu'il puisse qualifier de « montagnes » les collines qui enserrent le vallon où se nichent les bâtiments claustraux de Boschaud ? Il y mène une vie de contremaître agricole et de gérant. Mais si, par la force des choses, cette vie est fort éloignée de celle des moines qui peuplèrent à l'origine ces lieux, il en a du moins conservé leur piété, leur dévouement et leur charité discrète.

L. G.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE

Le chartreux dom Gerle, l'absent du Jeu de Paume

par Brigitte et Gilles DELLUC

Chacun connaît le *Serment du Jeu de Paume* [1], célèbre tableau attribué à Jacques-Louis David. À Versailles, au Jeu de Paume, le 20 juin 1789, les députés du Tiers « s'engagent à ne jamais se séparer jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie ». Le président Bailly est le premier à jurer. Sur le tableau, devant lui, est figuré un groupe œcuménique de trois personnes : de gauche à droite, le chartreux dom Gerle (à gauche), l'abbé Grégoire, curé de campagne, et le pasteur Rabaut Saint Etienne (ou plutôt son fils).

En fait, le tableau dans son état final (fig. 1) n'est pas de David. Il fut commencé en 1790. David fit des esquisses des personnages nus, dont dom Gerle (fig. 2) (musée du Louvre), et un dessin d'ensemble (fig. 3) pour le Salon de 1791 (Versailles, musée national du château). Le projet, une « pantalonnade » selon Marat, fut caduc avant d'être achevé. David renonça. Un de ses élèves peindra le tableau, aujourd'hui conservé au musée Carnavalet ; il fut acheté par la ville de Paris en 1884. Parmi les députés représentés, il y en a un – et presque deux – de trop. Coïncidence, tous deux avaient des attaches périgordines.

---

1. En 1939, la Poste choisit cette scène fameuse pour commémorer, par un timbre-poste ardoise à 90 c, le cent cinquantième anniversaire de la Révolution (taille douce par A. Spitz, gravé par A. Delzers). En 1989, O. Baillais mit en page, dans un timbre marron à 5 F, quatre des têtes esquissées par David dont celle de Mirabeau (crayons blanc et noir, fusain).

Fig. 1. Le Serment du Jeu de Paume, *peinture à l'huile, détail (conservé au musée Carnavalet).*

Fig. 2. Esquisse du Serment du Jeu de Paume, *détail (conservée au musée du Louvre).*

Le premier est Antoine Christophe Gerle dit « dom Gerle » (Riom, 1736-Paris, 1801), ancien prieur d'une chartreuse auvergnate, visiteur de son ordre pour la province d'Aquitaine et prieur de la chartreuse périgordine de Vauclaire durant trois ans (depuis le 22 octobre 1777). Il fut le *manager* de Suzette Labrousse, la prophétesse de Vanxains et on sait le rôle qu'il joua dans l'évolution du délire mystique de celle-ci. Le biographe de Suzette Labrousse, l'abbé Christian Moreau, et certains de ses successeurs, ne doutent pas de la présence de dom Gerle au Jeu de Paume, se distinguant « par sa véhémence et sa ferveur patriotique [2] ». En fait, le 20 juin, Gerle était absent.

---

2. Moreau (Christian), *Une mystique révolutionnaire. Suzette Labrousse d'après ses manuscrits et des documents officiels de son époque*, lettre-préface de H. Taine, Paris, éd. Firmin-Didot, 1886.

Fig. 3. Dessin d'ensemble du Serment du Jeu de Paume, *détail (conservé au musée national du château de Versailles).*

Et pour cause... Élu député *suppléant* du clergé de la sénéchaussée de Riom pour les États généraux de 1789, il ne fut admis à siéger qu'au début de décembre 1789, après la démission d'un titulaire. Selon C. Lafon et P. Vulliaud, il « regretta toute sa vie d'y avoir manqué [3] ». David avait imaginé sa présence, y compris en dessinant l'esquisse de ce moine nu, maigre et bedonnant.

Dom Gerle demandera la laïcité pour les religieux qui désirent quitter leur couvent, sera membre du club des Jacobins et ami de Robespierre. Élu évêque de Meaux, il refusera cet évêché. En 1793-1794, il s'entichera de Catherine

3. Lafon (Charles), « Les Périgourdins à l'Assemblée nationale en 1789 », *BSHAP*, 1940, t. LXVII, p. 237. Vulliaud (Paul), *Suzette Labrousse, prophétesse de la Révolution*, Milan, Arché, 1988.

Théot, dite « la Mère de Dieu ». Accusé de complot contre-révolutionnaire, il sera arrêté en 1794, libéré l'année suivante grâce à Thermidor et deviendra petit fonctionnaire à Paris [4].

Le cas de Gabriel-Honoré Riquetti, comte de Mirabeau, député du Tiers (pour le Limousin), est différent. Il était bien présent au serment du Jeu de Paume et il apparaît sur le tableau en position latérale par rapport à la scène centrale figurée ici. Tuteur des enfants de son épouse (auparavant marié à un Périgordin), il était, de ce fait, propriétaire gérant du château de Sauvebœuf, à Aubas, où il fit de fréquents séjours [5]. Comme chacun sait, le 23 juin, il répondra au marquis de Dreux-Brézé, envoyé par le roi pour faire évacuer la salle : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous ne quitterons nos places que par la force des baïonnettes ». Malgré cela, il sera bientôt accusé de connivence avec Louis XVI et mourra subitement au début de 1791.

C'est sans doute en grande partie à cause de lui, devenu ennemi de la Révolution, que David renoncera à peindre le tableau définitif.

B. et G. D.

---

4. TULARD (Jean), FAYARD (Jean-François) et FIERO (Alfred), *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799*, Paris, éd. Robert Laffont, 1987.

5. JOUVENEL (H. de), *La vie orageuse de Mirabeau*, Paris, éd. Plon, 1928. VALLENTIN (Antonina), *Mirabeau avant la Révolution. Mirabeau dans la Révolution*, Paris, éd. Grasset, 1946. CHAUSSINAND-NOGARET (Guy), *Mirabeau, le Roi et la Révolution*, Paris, éd. Hachette, 1997. PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999.

Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord : histoire et premier bilan

par Anne-Marie COCULA et Michel COMBET

Au commencement étaient les Rencontres de Commarque, *du nom du château médiéval dont les ruines ont été lentement exhumées de la forêt périgordine et partiellement restaurées ou consolidées. L'organisation scientifique des ces* Rencontres, *qui avaient pris pour thème d'étude le château aux époques médiévale et moderne, reposait sur la responsabilité de deux grands historiens aujourd'hui disparus : Charles Higounet, qui en fut l'initiateur, et André Chastel, qui accepta de prendre le relais après la mort de Charles Higounet. Mais tous deux n'eurent guère le temps d'imprimer leur marque à ces* Rencontres. *En même temps, Charles Higounet était soucieux de ne point porter ombrage aux* Rencontres de Flaran, *encore jeunes, qui avaient besoin de trouver un itinéraire scientifique. Objectif désormais parfaitement réalisé.*

Brève histoire des *Rencontres*

André Debord, professeur d'histoire médiévale à l'université de Caen, fut donc le successeur des fondateurs de ces *Rencontres*. Riche de l'expérience des colloques de Château-Gaillard, de ses campagnes de fouilles

archéologiques en Charente et de la vue imprenable de son bureau, au pied du château de Najac, il eut le grand mérite de faire entrer pleinement l'archéologie dans les préoccupations scientifiques des *Rencontres* et de mobiliser des archéologues travaillant sur d'autres pays. Parmi eux, André Bazzana et ses châteaux en Espagne, témoins de la frontière entre chrétiens et musulmans. Le médiéviste Jean Lartigaut, venu du Lot tout proche, fin connaisseur des campagnes du Quercy à la fin de la guerre de Cent Ans, fut un membre actif de ces *Rencontres*. Il en fut de même de Jacques Gardelles, historien de l'art médiéval, spécialiste de l'art monumental aquitain. Sans oublier Arlette Higounet-Nadal qui apporta toute la rigueur sensible de ses recherches sur la démographie et la société médiévales, notamment à Périgueux et en Périgord.

C'est sous la présidence d'André Debord que, pour des raisons impératives de survie scientifique et matérielle, ces *Rencontres* changèrent de statut, de lieu et de nom en devenant en 1993, les *Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord*. Depuis treize ans, elles se déroulent à la bibliothèque municipale de Périgueux, le dernier week-end de septembre. D'emblée, elles ont bénéficié du soutien de la municipalité, de ceux du conseil général de la Dordogne, de la Région Aquitaine et, très vite, de la direction régionale des Affaires culturelles. Autant de partenaires permettent d'assurer la tenue des *Rencontres* et la publication des Actes selon un rythme très soutenu : soit un laps de temps d'une année seulement entre le déroulement du colloque et la publication de ses actes grâce à l'efficacité des éditions du centre Ausonius (CNRS) à la maison de l'archéologie de Bordeaux 3.

La participation du service régional d'Archéologie et du service départemental d'Archéologie débuta à l'occasion du colloque *Châteaux, routes et rivières* en septembre 1997, et elle se continue depuis pour le plus grand profit de tous. L'idée en est venue avec la mise en place du grand chantier de l'autoroute A89 Bordeaux-Clermont. Avec elle, étaient lancées la programmation et l'organisation de fouilles de sauvetage qui n'étaient pas encore menacées d'asphyxie financière comme aujourd'hui. C'est pourquoi, depuis cette participation active des archéologues, la première matinée du colloque est réservée aux chantiers de l'année et à leurs premiers résultats, présentés ensuite dans l'ouvrage consacré au colloque. Aux côtés du chantier autoroutier, figurent d'autres fouilles régionales, notamment celles liées à la mise en place du tramway de Bordeaux et à la construction parallèle de grands parkings souterrains à proximité des quais ou du centre historique de la cité.

Essai de bilan en cours de route

Nous retiendrons tout d'abord la prise de conscience de la richesse du sujet initial, celui du château, et de toutes ses déclinaisons possibles à l'intérieur des thèmes étudiés correspondant aux choix faits chaque année par le conseil scientifique des *Rencontres*. Ainsi, durant les 10 dernières années (1996-2005), les actes ont mis à la disposition des chercheurs, et plus largement de tous types de lecteurs, 160 articles sur le thème du château dont une trentaine sur le Périgord, balayant toutes les périodes depuis le Xe siècle, et abordant des champs aussi variés que le château et la guerre, le château et la nature, le château et l'innovation, l'imaginaire, la ville... ou encore le château au féminin. Finalement, au total, à considérer le contenu d'ensemble des programmes, le risque de redites d'une année sur l'autre apparaît très faible en raison d'un élargissement et d'un approfondissement continus du sujet initial.

Cet enrichissement progressif aurait été plus restreint s'il n'y avait eu, très tôt, le bénéfice inestimable du regard des archéologues et de leur assimilation progressive des découvertes qu'ils permettent d'interpréter et que les historiens, à leur tour, essaient d'intégrer dans leur champ de recherches. Confrontation fructueuse s'il en est : il suffit de lire ou relire tous les articles consacrés par notre collègue Tadeusz Poplewski à l'archéologie et à l'histoire des châteaux polonais au Moyen Âge et à l'époque moderne pour saisir tous les éléments d'une saisie monumentale, matérielle et prosaïque qui n'est pas toujours celle que privilégient les historiens. Il en est de même des contributions d'André Bazzana, ou celles d'André Debord et Gérard Louise qui furent des guides patients pour nous familiariser avec le haut Moyen Âge.

Ici entrent en scène les bienfaits d'une longue durée qui constitue l'ordinaire des *Rencontres* et un remède salutaire aux solutions de continuité des programmes, des structures de notre enseignement et de la recherche universitaire. Car le château, sous toutes ses formes, est resté d'actualité au regard de l'évolution de ses fonctions, de la multiplicité des usages qui en sont faits et du souci de conservation qu'il suscite, de plus ou moins bon gré en raison du coût des travaux et des charges d'entretien. En même temps, seule la longue durée permet de mesurer l'ampleur des décalages chronologiques entre des pays proches et même voisins s'agissant de la construction et de l'utilisation des châteaux envisagés dans la diversité de leurs formes, de leurs rôles et de leurs destins.

L'essentiel de cette démarche met efficacement en jeu les apports d'une pluridisciplinarité qui a été mise en œuvre dès le début des *Rencontres* qui se sont tenues à Périgueux, mais qui, depuis, s'est élargie en accueillant aux côtés de la sociologie, de la géographie, de l'histoire de l'art, des spécialistes de philosophie, de littérature, de cinéma et de théâtre, sans négliger la curiosité des historiens pour des disciplines proches de la leur

qu'ils abordent à leur manière : c'est ainsi que Jean-Marie Constant, historien des Temps modernes, est incontestablement devenu un spécialiste de l'*Astrée*...

Enfin, de colloque en colloque, a grandi l'intérêt pour les études de cas, toujours exemplaires en dépit d'une singularité très prégnante quand il s'agit du château au pluriel. Il se traduit par un déplacement sur le terrain, source d'évasion et de travaux pratiques. Cette formule a été adoptée à l'occasion du colloque *Château et guerre*, en 1998, avec une séance et une visite du château de Castelnaud, au bord de la Dordogne, et de son musée de la guerre au Moyen Âge. En 1999, ce fut le tour de la forge et du château de Savignac-Lédrier pour le thème *Château et innovation*. En 2000, à Bonaguil, en Lot-et-Garonne, pour *Château et imaginaire*. En 2001, à Périgueux, pour *Château et ville*. En 2002, à Marqueyssac et aux Milandes, pour *Château et divertissement*, puis au château de Jumilhac pour le colloque *Château au féminin* (2003), à Hautefort pour *Le château et la nature* (2004), à Montardy pour *Châteaux, livres et manuscrits* (2005). Enfin, au château de Bourdeilles à la fin du mois de septembre 2006.

Au plaisir certain d'un dépaysement, s'ajoute une réflexion d'ordre général sur la singularité du destin des châteaux et sur l'attention qu'il convient de porter à leur environnement. Revenir sur les lieux n'est pas seulement jouer ou rejouer au châtelain, mais trouver sur place les réponses qu'aucune source, qu'aucun ouvrage ne contient faute de connaître le terrain ou de le reconnaître.

A.-M. C. et M. C.

Pour tout renseignement sur les publications disponibles, on peut s'adresser à Annie Dom, université Bordeaux 3 : 05 57 12 44 54

Rencontres internationales de Commarque : 5 publications (1984, 1986, 1988, 1990, 1992)

Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord : 14 publications (1993 à 2006)

Notre sortie d'automne samedi 7 octobre 2006

par Annick LEBON

Le parcours

Notre président, Pierre Pommarède, évoqua pour nous, dans le car, en guide compétent et plein d'humour les lieux et les personnages pittoresques émaillant le parcours :

Tout d'abord, les trois portes derrière lesquelles s'élevait le séminaire de la Mission, plus loin, la chapelle Saint-Léonce, puis vient l'évocation de l'abbé Lafon surnommé « la Grande Marie », prêtre à l'esprit pratique qui avait très vite compris le parti que l'on pouvait tirer des savoureuses conserves du Périgord.

Puis Chancelade, son abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, ses carrières de pierre et le squelette paléolithique que l'on y trouva, le célèbre « homme de Chancelade ».

Nous passons devant la maison de Xavier Arsène-Henri, architecte ; la chapelle Bonne-Nouvelle ainsi nommée parce qu'elle annonça la victoire de Jeanne d'Arc à Orléans ; Château-l'Évêque, résidence des évêques de Périgueux de 1400 à 1792.

Nous apercevons, dans la commune d'Agonac, le château de Mesplier et le domaine de la Chabrerie qui fut aux Cluzel de la Chabrerie, gens de robe, qui donnèrent des intendants à la monarchie et tinrent une place tout à fait honorable dans la noblesse (l'une de leur fille épousa un Cossé-Brissac).

À Sencenac-Puy-de-Fourches, dépendant du seigneur de Bourdeilles, qui y faisait exécuter comme son nom l'indique ses droits de haut justicier, nous découvrons une modeste maison qui servit de refuge à des prêtres réfractaires pendant la Révolution grâce à une cheminée truquée.

Après la traversée de Brantôme, le château de Monplaisir apparaît. Au bord de la Côle, il fut aux Saint-Aulaire.

Enfin, La Chapelle-Faucher, où habitait au grand siècle Antoine de Chabans, ami et correspondant de la duchesse de Chevreuse et de Julie d'Angennes. Il brûla en 1917 et appartient aujourd'hui au comte de Bruc-Chabans.

1re étape : Saint-Pierre-de-Côle

À la Châtellerie, le propriétaire, M. Hellier du Verneuil, nous accueille. Le site comporte plusieurs bâtiments. Le maître de maison nous précise que beaucoup de constructions ont été démolies, l'ensemble formant il y a quelques décennies un village très compact.

La demeure principale restaurée est qualifiée par M. du Verneuil de « maison de laboureur », c'est-à-dire celui qui fait labourer mais qui ne laboure pas lui-même, un « bourgeois paysan » ; elle fut au Bruc de Saint-Paul puis aux du Verneuil par mariage. La date de 1624 est gravée sur le linteau d'une porte.

La Châtellerie, à Saint-Pierre-de-Côle (photographie M.-N. Chabry).

Dans les bâtiments agricoles, Alain Ribadeau Dumas, notre collègue et mentor, en compagnie de l'homme de l'Art, M. Naboulet, maître charpentier, nous expose la technique originale de la charpenterie propre à cette partie du Périgord appelée « combles à surcroît ».

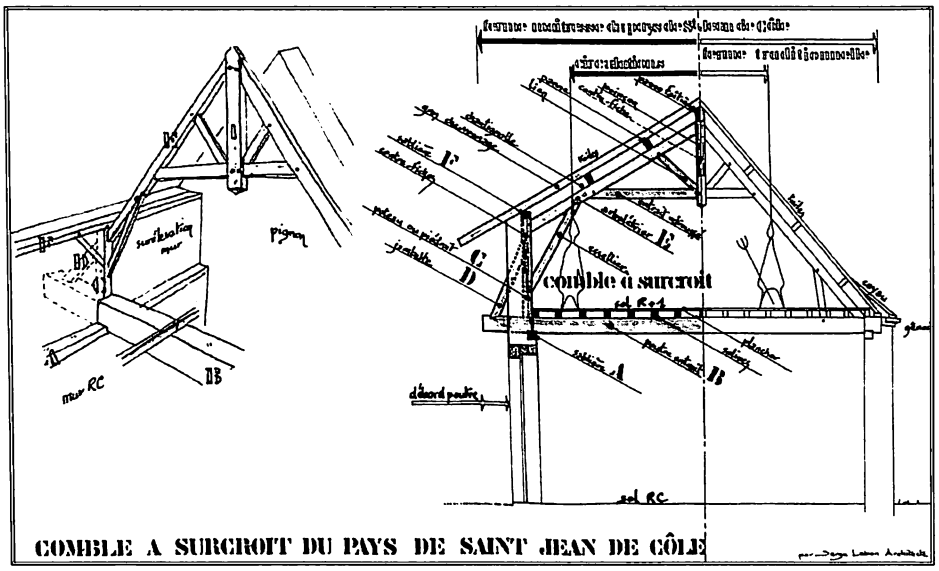

Par rapport à la ferme traditionnelle (à droite sur la coupe) s'appuyant sur les murs du rez-de-chaussée, la ferme à surcroît surélevée du pays de Saint-Jean-de-Côle offre l'avantage d'une meilleure circulation et d'une capacité de stockage des fourrages et des grains beaucoup plus importante.

Les fermes maîtresses sont espacées de trois mètres environ et reposent sur leurs poutres entraits basses. Un solivage et un plancher que l'on a pu voir particulièrement ployant sous l'action de lourdes charges complètent le plateau R+1.

La poutre entrait B, de forte section, repose sur les sablières A ; elle reçoit un poteau C réceptionnant la jambette D extérieure contrecarrant les poussées de la couverture, et l'arbalétrier E. Le dit poteau est lui-même assemblé sur la sablière haute F avec des contre-fiches équilibrantes permettant le montage préalable de l'ensemble de la charpente avant la construction de la surélévation du mur gouttereau en moellons.

M. Naboulet nous parle de son métier, des multiples techniques d'assemblage, des signes d'établissement, marques et contremarques, nous présentant maquettes et reproductions photographiques.

Plus bas, dans un pré, on aperçoit un curieux petit bâtiment isolé à trois niveaux d'ouvertures décroissantes. C'est un poulailler ou plutôt la « maison des volailles », le rez de prairie accueillant les oies et les canards, le premier niveau les poules et le niveau supérieur les pigeons.

Nous nous dirigeons ensuite vers Saint-Jean-de-Côle. Sur la route, nous admirons les magnifiques ruines accrochées à la falaise des deux châteaux de Bruzac appartenant à deux co-seigneurs et la petite chapelle de Doumarias, souvenir d'une maladrerie, convertie aujourd'hui en habitation.

2e étape : Saint-Jean-de-Côle

Nous parcourons à pied la rue principale bordée de maisons des XVe et XVIe siècles, simples et belles maisons d'artisans ou d'ouvriers, les unes à pans de bois et torchis aux murs minces (20 cm) en encorbellement, les autres en pierres aux murs épais (60-80 cm) laissant voir comme précédemment à Saint-Pierre la saillie des poutres maîtresses en façade. Au hasard d'une ruelle, nous découvrons une échauguette de « déshonnêteté », terme amusant pour désigner les latrines suspendues !

L'ensemble architectural que nous découvrons en arrivant devant le château de la Marthonie, appartenant, comme par le passé, aux Beaumont, est d'une exceptionnelle qualité : château, église paroissiale romane (ancienne église abbatiale) avec son abside circulaire et ses absidioles, halle, prieuré, maisons de caractère, pont ancien à deux arches de pierre et pavement de gros galets enjambant la Côle et menant à l'ancien presbytère. Il s'en dégage un sentiment d'harmonie et d'éternité.

Nous sommes ensuite reçus au prieuré par les propriétaires, M. et Mme Drancourt. Le prieuré allonge entre la Côle et l'église un logis du XVIIe siècle ; en équerre, est un autre logis soudé à l'église ; entre eux s'appuie un cloître du XVIe siècle. M. Drancourt nous explique que le prieuré fut fondé fin XIe - début XIIe siècle par Renaud de Thiviers alors évêque de Périgueux. Il accueillait des chanoines de Saint-Augustin. La partie ancienne est enterrée d'environ deux mètres au-dessous du niveau actuel de la cour, les fouilles réalisées là et autour du chevet de l'église en ont dégagé les bases. Détruit à l'issue de la guerre de Cent Ans, malmené par les guerres de Religion, il bénéficia de la contre-réforme et fut restauré sur l'ordre des papes promettant des indulgences à ses reconstructeurs. Créé pour accueillir entre quinze et vingt religieux, le prieuré n'en comptait plus que trois en 1789. Vendu comme bien national à la Révolution, il est sauvé de la destruction par un inspecteur des impôts !

Nous avons le plaisir de pouvoir pénétrer dans le bâtiment conventuel du XVIIe siècle, visiter une cellule de moine, éclairée par une vaste fenêtre donnant sur le jardin d'où l'on entend le chant d'eau de la Côle. Dans cette même aile XVIIe, notre hôtesse nous reçoit dans la bibliothèque de l'abbé dont le plafond en lames de châtaigniers est particulièrement remarquable : peint en trompe-l'œil à la manière des plafonds à caissons, le motif central pourrait être de l'école de Lebrun ou de Poussin, le décor des angles évoquant l'école de Fontainebleau. Dans cette même pièce, la cheminée qui avait été outrageusement enduite de noir a été décapée et joliment repeinte en 1930. On nous précise que l'attaque des mérules (champignons) sur les boiseries a contraint les propriétaires actuels à de sérieuses restaurations et à des traitements et précautions d'usage.

Nous félicitons nos hôtes, en prenant un rafraîchissement sympathique dans la salle à manger.

3e étape : Lempzours

Une des communes les plus boisées du canton de Thiviers où l'on pourrait surprendre la nuit venue renards, blaireaux, chevreuils et sangliers.

La petite église Notre-Dame de Lempzours nous est présentée par notre collègue le docteur Alain Blondin. Elle aurait été fondée au XIIe siècle par Géraud de Salles, appelé aussi Géraud de Ligueux (il fonda l'abbaye du même nom). Les évêques de Périgueux primitivement collateurs céderont ce droit aux religieux de Saint-Jean-de-Côle.

L'église romane se compose de trois travées à l'origine voûtées de coupoles sur pendentifs : nef, faux-carré et avant chœur, auxquels est venu s'ajouter au XVIIe siècle un sanctuaire, lui-même complété d'une sacristie côté nord. Au-dessus de la deuxième travée, le clocher mur incendié pendant les guerres de Religion fut remplacé par une coupole parfaitement conique « fille directe de Saint-Front » d'après Henri de Montégut.

L'église de Lempzours (photographie M.-N. Chabry).

Le retable du chœur, représentant Maximira la première abbesse de Ligueux et Géraud de Salles le fondateur, a été restauré. Le protocole de restauration a consisté à traiter les algues, à dégager le décor au scalpel sous le badigeon, à reboucher les lacunes ; le repiquage des parties manquantes a été fait à l'aquarelle avec des pigments naturels. Les superbes litres funéraires sont enfin apparues avec les blasons des différentes familles enterrées dans l'église. Une tribune occupe la première travée.

En 1898, la toiture fut modifiée, reconstruite à quatre pans et couverte de tuiles, telle que nous la voyons aujourd'hui. Le portail sur la façade ouest s'encadre de contreforts plats qui étayent un clocher mur à une seule baie campanaire. La corniche est ornée de modillons sculptés de personnages divers, de musiciens ou de Janus à deux têtes et d'animaux terrifiants, sous les yeux vigilants dans l'angle du bâtiment d'un curieux gardien à trois têtes.

4e étape : manoir du Repaire à Saint-Front-d'Alemps

Mme de Lorgeril nous y reçoit. Construite en majeure partie au XVIIe siècle, la demeure fut surélevée au XVIIIe et présente la caractéristique saillie en façade des poutres maîtresses portant le grenier telle que Alain Ribadeau Dumas nous les a déjà présentées à Saint-Pierre et à Saint-Jean.

Le groupe au manoir du Repaire (photographie M.-N. Chabry).

Le Repaire fut autrefois aux Borie du Repaire, puis aux Durand des Monneries (hommes de loi), aux Brochard, aux Hautefort et aux Lorgeril en 1975.

C'est sous les frondaisons de cette accueillante demeure que la SHAP nous offre boissons, petits gâteaux et vin blanc, réconfort que nous apprécions d'autant mieux qu'à cette époque de l'année la fraîcheur tombe vite, mais autour d'un buffet, les babillages vont bon train.

A. L.

VIENT DE PARAÎTRE

Catherine et François Schunck, ***D'Alsace en Périgord : histoire de l'évacuation 1939-1940***, Saint-Cyr-sur-Loire, éd. Alan Sutton, 156 p., ill., 20 €.

Catherine et François Schunck, enseignants à Périgueux et membres de notre compagnie, étaient tout indiqués pour traiter de l'évacuation des Alsaciens en Périgord de 1939 à 1945 du fait de leur origine, périgourdine pour l'une et alsacienne pour l'autre. Puisant leurs informations dans les ouvrages déjà publiés sur ce même sujet, les journaux de l'époque ainsi que dans de nombreux témoignages inédits oraux ou manuscrits recueillis dans les deux provinces, ils nous offrent une description détaillée et vivante de l'évacuation d'une partie de la population alsacienne dans le département de la Dordogne, de l'accueil qui leur fut réservé et des rapports qui s'établirent entre deux mondes qui durent apprendre à se connaître : des citadins plutôt aisés (même s'il y eut des villages évacués en Alsace) parlant le français avec un accent prononcé rappelant fâcheusement la langue de l'ennemi et des ruraux pour certains pauvres (même si Périgueux devint un peu la « capitale provisoire » de l'Alsace) où l'occitan régnait en maître. Rien n'est oublié dans ce livre fort bien documenté et illustré : l'ordre d'évacuation, le départ en Dordogne, le séjour en Périgord, le retour en Alsace ou le maintien dans le Sud-Ouest sans oublier les liens affectifs (de nombreux Alsaciens ou Alsaciennes ont épousé des Périgourdines ou Périgourdins, et plusieurs communes de Dordogne se

sont jumelées avec des bourgs ou villages du Bas-Rhin et du Haut-Rhin) qui se tissèrent de 1940 à 1945 ou bien après.

Il s'agit donc d'un excellent ouvrage qui retrace (et c'est une première en Périgord) une époque qui reste encore de nos jours gravée dans la mémoire de beaucoup d'Alsaciens et de « gens de l'intérieur ». Le seul regret que l'on pourrait soulever (mais je crois qu'il fut aussi celui des auteurs) est que cet épisode fort de la dernière guerre n'ait pu être narré que dans 156 pages alors que le sujet en mériterait bien plus. Peut-être un jour, Catherine et François Schunck, qui disposent d'archives considérables sur cette page mouvementée d'histoire, nous offriront-ils un second tome qui sera autant le bienvenu que celui qu'ils viennent de nous offrir.

Guy Penaud

Gilles Delluc, avec la coll. de Brigitte Delluc, ***Le sexe au temps des Cro-Magnons***, Périgueux, Pilote 24 éd., 2006, 367 p., ill., 23 €.

Qu'on ne se trompe pas, *Le sexe au temps des Cro-Magnons*, n'est pas un ouvrage graveleux, ni un recueil d'image érotiques de la préhistoire. D'autres s'y sont, maladroitement, essayé jadis. L'ambition de cet ouvrage est tout autre.

Fort de 368 pages, il est divisé en 231 titres et sous-titres eux-mêmes subdivisés. Les 82 figures regroupent parfois plusieurs images, souvent de trop petites dimensions, à la limite de la lisibilité, mais elles ne servent que d'aide-mémoire. Une bibliographie très détaillée occupe vingt pages, soit plus de 500 références. Bienvenus sont les utiles index des noms de personnes et des noms de sites. L'examen de la table des matières, démontre la richesse de l'ouvrage et la variété des thèmes abordés qui dépassent largement le propos qu'évoque le titre de ce livre.

Sont évoqués presque tous les aspects concernant la vie des Cro-Magnons, hommes, femmes et enfants, par le biais de leurs vestiges matériels (armes et outils), de leurs restes fossiles (anthropologie et pathologie) et de leurs manifestations symboliques (sépultures, art,..). Car on peut aborder le

domaine du sexe sous bien des angles, de la normalité physique aux observations physiologiques, sexuelles (par exemple, gestation ou non), biologiques (âge) ou pathologique (obésités diverses, stéatomérie et plus rarement stéatopygie, hypermastie, etc.).

Après de nombreux ouvrages recensant les représentations humaines (par exemple H. Delporte, Z. Abramova pour l'Europe orientale et la Sibérie), après des travaux plus spécialisés portant sur le réalisme physiologique des humains (J.-P. Duhard), l'« essai » de Gilles Delluc, tenant compte des travaux précédents, élargit le champs des investigations, les replaçant dans une perspective archéologique, paléo-anthropologique et médicale.

En définitive, cet ouvrage n'est ni un essai, ni un traité sur le sexe au temps des Cro-Magnons, mais une petite encyclopédie de ces *Homo Sapiens*, vue sous l'angle de l'omniprésente sexualité.

Alain Roussot

Michel Coste, ***Afin de planter des vignes... Essai sur la floraison des bastides et autres petites villes médiévales du bassin aquitain***, Toulouse, éd. Maison de la Recherche – Université Toulouse II, collection Méridiennes de FRA.M.ESPA (CNRS-UMR 5136), 2006, 143 p., ill., plans, 18 €.

L'auteur, né à Monpazier, membre actif du Centre d'Études des Bastides, participe depuis 2005 aux travaux du Comité scientifique d'un projet européen consacré à l'étude des villes neuves médiévales du Sud-Ouest de la France, de l'Espagne et du Portugal.

Alors, dans la lignée de ses travaux de recherches, son dernier ouvrage, au caractère novateur, livre en trois parties ce que fut aux XIIIe et XIVe siècles l'implantation de ces nouvelles fondations : la genèse où il est question de l'étroite corrélation qui unit l'essor du vignoble aquitain et la floraison des bastides et autres villes neuves ; la société qui évoque le phénomène social, et l'urbanisme.

Les localités de la Dordogne occupent une place capitale dans cette étude, à savoir : Beauregard, Beaumont-du-Périgord, Bénévent, Domme, Eymet, Fonroque, Lalinde, Molières, Monestier, Monpazier, Saint-Aulaye, Saint-Barthélemy-de-Bellegarde, Saint-Louis-en-l'Isle, Tocane, Vergt, Villefranche-de-Lonchat, Villefranche-du-Périgord.

Michel Coste, pose une double question : Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, quelles sont les causes et quelle est la raison de la limitation géographique de la « floraison tardive » dans le Sud-Ouest de la France de villes neuves ? Et d'avancer en proposant un angle d'approche différent pour la création de ces villes des effets d'une nécessité, en abordant les structures économiques et sociales, plutôt que de la manifestation d'une volonté préalable du pouvoir politique.

Ainsi l'auteur observe ce processus dans la chronologie détaillée des fondations et l'analyse de leur rythme, ce qui le conduit à proposer de répondre à la question implicite : Pourquoi les villes neuves du Sud-Ouest ? Afin d'y planter des vignes.

Marie-Pierre Mazeau-Janot

Château, livres et manuscrits IXe-XXIe siècles, Actes des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord les 23, 24 et 25 septembre 2005, textes réunis par Anne-Marie Cocula et Michel Combet, Pessac, éd. Ausonius (Université Bordeaux 3), 2006, 287 p. ill., 30 €.

Avec une rare et agréable régularité, les actes du colloque annuel consacré au château dans le cadre des Rencontres d'Archéologie et d'Histoire en Périgord viennent de paraître.

Le Périgord y tient cette année une part très importante autour des articles de Joëlle Chevé « Entre foi et raison, prosélytisme et conciliation : la bibliothèque d'un "nouveau philosophe" au temps de Malebranche et Bossuet » [bibliothèque d'Armand du Lau d'Allemans au château de Montardy à Grand-Brassac], Michel Combet « Une belle bibliothèque des Lumières en Périgord : la bibliothèque [de Jean-Simon Sorbier de Jaure] du château de Lespinassat

(Bergerac) » et Alain Legros, éminent montaigniste, en collaboration avec Pascal Mora « La bibliothèque de Montaigne : décor, contenu et reconstitution ». Cette dernière intervention avait fait l'objet d'une présentation en images de synthèse en trois dimensions particulièrement remarquée sur la tour du château de Montaigne, sa librairie et les fameuses sentences.

Cette publication s'achève par un état de l'archéologie médiévale en Aquitaine par Pierre Régaldo-Saint-Blancard (Périgueux, château Barrière) et par un article très conséquent sur « Le site de la châtellenie de Puyguilhem à Thénac (Dordogne) » par Patrick Bouvard.

Nous nous réjouissons de la publication de ces actes dont le niveau plutôt relevé et le caractère novateur ont malheureusement tendance à devenir une denrée de plus en plus rare dans la multitude d'ouvrages consacrés à notre région.

Denis Chaput-Vigouroux

NOTES DE LECTURE

HISTOIRE INDUSTRIELLE

Frédéric Gontier, ***Le barrage de Tuilières***, Saint-Capraise-de-Lalinde, éd. Les Pesqueyroux, 2006 (3e éd.), 105 p.

Cet ouvrage a été édité à l'occasion du centenaire du début des travaux du barrage le plus grand d'Europe, construit entre 1905 et 1908 à Saint-Capraise-de-Lalinde. Après une enfance passée près de l'usine hydroélectrique, l'auteur détaille les étapes de ce chantier gigantesque, qui a été dirigé par l'ingénieur périgordin Albert Claveille. Une riche iconographie complète ce remarquable travail, qui intéressera les amateurs d'histoire industrielle.

S. B.-P.

LITTÉRATURE

Martial Maury, ***Le secret des Restiac***, Le Coudray-Macouard, Cheminements éditions, collection Gens d'Ici, 2006, 327 p., 22 €.

La vie paisible d'un village du Périgord est troublée par l'assassinat du plus puissant de ses habitants. Dans les années 1939-1950, sur fond d'intrigue et de vengeance, l'auteur tient le lecteur en haleine, dans un style alerte, nourri de souvenirs d'enfance et d'historiettes racontées par ses parents paysans. Entre fiction et réalité, ce roman pourrait préfigurer un scénario captivant.

Cet ouvrage a été couronné par le prix national des écrivains ruraux 2006.

M.-P. M.-J.

MONOGRAPHIE

Collectif, ***Regard sur le pays de Montaigne, Gurson – La Force***, Bordeaux, Le Bord de l'Eau éditions, 2006, 132 p., et DVD de 22 mn, 17 €.

Magnificence de la nature, espaces préservés, témoignages artistiques remarquables, le légendaire pays de Montaigne, La Force et Gurson est une ode à la découverte.

Dans cet opuscule didactique, tour à tour nous découvrons les lieux à visiter, à mieux connaître : villages, églises, itinéraire protestant, châteaux viticoles... Un film-vidéo réalisé pour accompagner l'ouvrage donne à voir, de la célèbre tour où furent rédigés les *Essais* jusqu'aux jardins de Sardy, un terroir périgordin singulier, marqué par sa situation géographique – aux confluences de l'Aquitaine anglaise et française –. « Pays » où se conjuguent poésie et histoire.

M.-P. M.-J.

René Castanet, ***Les perles de Sergeac en Périgord Noir : préhistoire, histoire, toponymie***, Sergeac, chez l'auteur, 2006 (3e éd.), 192 p., ill., 15 €.

L'auteur fut maire de Sergeac pendant 48 ans. C'est dire s'il connaît bien la commune qu'il nous présente ici. Il est vrai que le site est riche en vestiges préhistoriques et historiques : de nombreux abris (Castel-Merle, Labattut, Reverdit...), une implantation gallo-romaine près de l'église, une commanderie templière... René Castanet replace les événements locaux dans l'histoire de France et en profite pour évoquer certaines traditions et anecdotes (alimentation, habitat, gabares, affaires judiciaires...).

S. B.-P.

RÉCIT

Bernard Stéphan, ***Paysans : mémoires vives 1900-2000***, Paris, éd. Autrement, collection Mémoires/Histoires, 2006, 238 p., 19 €.

Que reste-t-il des paysans ? À partir de 1950, cette société tourne le dos à un vieil héritage de gestes, de rites, de savoirs, d'usages, de liens à la terre et au paysage. Bernard Stéphan, journaliste, a su dans son dernier ouvrage, par

l'authenticité des témoignages recueillis, rendre la parole à ces familles du Périgord méridional. Pas de nostalgie, pas de regret, simplement la justesse d'un propos empreint de l'oralité des confidences.

Entre l'exode rural, la concentration des terres, l'arasement du bocage, la mécanisation, la fin de la polyculture et des usages communautaires, et de la langue d'oc, la fonction sociale du paysan a bien disparu. La mémoire rurale, au plus proche de la réalité, est ainsi relatée sans jamais être figée ni caricaturée. Ce livre est une quête d'authenticité qui donne aussi à réfléchir...

M.-P. M.-J.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse à Marie-Pierre Mazeau-Janot, au siège de la SHAP. Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Nos prochaines soirées bimestrielles auront lieu à notre siège, 18, rue du Plantier à Périgueux, à 18 h 30 : le 10 janvier 2007, avec « Les châteaux des élus de la République en Périgord », par Bernard Lachaise, et le 14 mars 2007. Les programmes seront annoncés au cours des réunions mensuelles et par voie de presse.

- Notre prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le 3 janvier 2007, avec report automatique au 7 février 2007 pour quorum insuffisant : rapport moral et compte rendu financier de 2006.

COURRIER DES LECTEURS

- M. Jean-Guy Planche (24250 Saint-Martial-de-Nabirat), répond à la demande du père Pommarède (*BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 260). Il pense que la carte postale reproduite pourrait correspondre au hameau de la Séguinie, sur la commune de Payrac, à 15 km au sud de Souillac (Lot), sur la nationale 20. Pour le Dr Robert Loubière (1561, route du Mont-Chauve, 06950 Falicon), ce lieu lui « semble se situer à Cours-de-Pile, entre le château et le nouveau rond-point réalisé à proximité de la voie de contournement sud de Bergerac, au voisinage des terrains de sport ».

- Une coquille s'est glissée dans l'article de Lucien Queyroi sur « les sépultures dans l'église de Plazac » (*BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 305-340), situant le mariage d'un certain Aubin avant sa naissance (coquille signalée par un courriel de M. Alain Mouchez). Voici le rectificatif proposé par l'auteur. À la page 321, 25e ligne, il faut lire : « Leur gendre Aubin Aubert enseveli le 29 novembre 1766 à l'âge de 43 ans. Il s'était marié en 1752 à Ysabeau Berbesson... »

- Le Dr Gilles Delluc (place de l'Église, 24380 Saint-Michel-de-Villadeix) nous envoie une note sur une motte féodale peu connue. La bastide de Vern, créée en 1285-1286 par Édouard 1er, aidé du comte Archambaud III, englobe les anciennes paroisses de Sainte-Marie en amont et de Saint-Jean en aval. On y décrit habituellement les vestiges d'un seul château (fig. 1) : une grosse bâtisse à mâchicoulis, aux douves comblées, à quelques centaines de mètres en amont du bourg (Secret, *Châteaux, manoirs et gentilhommières*, 1966). Une partie des matériaux a été vendue à la Révolution, selon H. Brugière.

Fig. 1. Le château de Vergt.

Pourtant, derrière l'église actuelle Saint-Jean de Vergt, subsistent les restes d'une motte féodale, en grande partie entaillée par les fondations des maisons environnantes (fig. 2). Une pancarte la signale aux passants. Elle est le vestige du « château vieux » de Vern, le *castrum de Vernhio*, attesté en

1268. Ce fut la forteresse des Archambaud, comtes de Périgord. Comme Léon Dessalles (1847) l'a conté, pendant plus d'une quinzaine d'années, les deux derniers, Archambaud V et VI, semèrent la terreur par tout le pays. Leurs châteaux (la Rolphie de Périgueux, Montignac...) une fois pris, ils furent condamnés par la justice de Charles VI. Le père mourut, le fils fut banni le 19 juillet 1399 et leurs biens confisqués. En 1400, Louis d'Orléans fut investi du comté par le roi, son frère. Le château de Vern fut rasé sur ordre du roi sans qu'il en reste un vestige et les gens de la justice royale devaient répandre du sel sur les ruines, rapporte le chanoine Brugière. On n'arasa pas la motte et nulle maison n'a été érigée depuis en cet endroit. Dans ses notes de voyage, Joseph de Mourcin dessine le plan de cette motte circulaire. Elle était encore « garnie de gros murs, qu'on retrouve dès que l'on fouille et d'où l'on extrait de la pierre à bâtir. C'est le père de M. [Wlgrin] de Taillefer qui a vendu cet emplacement pour presque rien ; il n'en a pas tiré 600 fr avec les prés d'alentour ». Par erreur, Mourcin croit que ce « château vieux » a été détruit vers 1575. Il dessine aussi, sur un plan sommaire, « à la hâte [...] par un vilain temps de pluie », deux autres mottes (celles « des prés du château » et « du castel gaulois »), en amont du bourg, près du château actuel (Archives départementales de la Dordogne, 2J 922 et *BSHAP*, 1878, t. V, p. 227-288 et 288-289). Une motte est figurée sur la carte de Belleyme, au nord-est de l'église Saint-Jean, à son emplacement approximatif.

Fig. 2. Motte du « château vieux » à Vergt.

- M. Jacques Reix (Les Acacias, 41, avenue de Bordeaux, 33220 Port-Sainte-Foy) s'est intéressé à son tour à la photographie présentée par M. Soubeyran dans les Petites Nouvelles (*BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 130). Pour lui, il ne s'agit pas du tout de Port-Sainte-Foy. La question de M. Soubeyran reste donc posée.

- Le Sudoku est devenu, à ce jour, très à la mode. Sophie et Thomas Rossy-Delluc (70, Grande rue, 17670 La Couarde-sur-mer) ont noté qu'il existait un précurseur périgordin de ce jeu mathématique. « Eutrope Cazalas construisit en effet en 1933 le premier carré trimagique 64 x 64 connu. Il le calcula à la main et le publia intégralement, en dépliant, à la fin de son impressionnant livre *Les Carrés magiques au degré n*. Il faisait alors l'admiration des spécialistes de cette distraction mathématique, vieille de 2000 ans (Boyer C., « Les premiers carrés tétra et penta-magiques », *Pour la Science*, 2001, n° 286, p. 98-102). E. Cazalas était né à Ribérac en 1864. Fils d'un contrôleur des contributions directes, élève des jésuites de Sarlat, il devint polytechnicien et officier du Génie. Il collabora avec Joseph Durieux. Décoré de la Croix de guerre 1914-1918 avec palmes et commandeur de la Légion d'honneur, il fut promu général en 1920. Il est mort à Versailles en 1943 (nécrologie *in* : *BSHAP*, p. 274-277). Les jeux à la mode aujourd'hui sont des carrés magiques de degré 2 (des carrés plats). Existe-t-il des algorithmes de calcul pour les carrés de degré n ? Les doit-on à ce Périgordin ? ».

- Pour faire suite aux remarques de M. Jacques Lafond-Grellety (*BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 390) sur le moulin de Wesphalie dans la commune de Villefranche-de-Lonchat, M. Jacques Reix indique que « en 1808, plusieurs milliers de soldats se rendant à la guerre d'Espagne, ont franchi la Dordogne par le bac en activité entre le village du port de Sainte-Foy (Dordogne) (Port-Sainte-Foy n'étant pas encore une commune) et Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), avant de se diriger vers Langon. Peut-être le 4e bataillon du régiment de Wesphalie faisait-il partie de ces troupes ? »

- Pour plus d'informations sur la famille Lacroix de Couronneau, propriétaires du château de Parenchères, M. Jacques Reix renvoie aux informations qu'il fournit dans son ouvrage *Châteaux et castelets en pays vigneron* (voir *BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 384).

- M. Jacques Valentin (jacval@club-internet.fr), au sujet du château de Parenchères, précise que « Anne Lodoïska Boudet n'est pas une ancêtre directe de son épouse, mais qu'elle était la fille du général, comte Boudet, épouse du général baron Subervie (décédé le 10 mars 1856 à Parenchères) et sœur aînée de Louis-Auguste, comte Boudet, ancêtre directe de son épouse ».

- Un peu en retard par rapport au centenaire de la mort de Jules Verne (1828-1905), voici de nouvelles informations. Le musée Jules-Verne de Nantes conserve un grand tableau à l'huile par De Coninck représentant

Mme Honorine Verne (vers 1880). Les origines périgordines de cette dernière ont été ici contées (P. Pommarède, *BSHAP*, 2005, t. CXXXII, p. 349-362). Cette grande huile (fig. 3) ornait autrefois le salon de Jules Verne à Amiens avec, en pendant, le portrait de son époux (par Wertheimer). Une copie de ce tableau est présentée dans la maison de Jules Verne d'Amiens, tout récemment remise en état et particulièrement riche en mobilier. À côté des quelques textes ayant quelques rapports avec la Dordogne (*BSHAP*, 2005, t. CXXXII, p. 575-576), on doit aussi au romancier une *Géographie illustrée de la France et de ses colonies* (J. Hetzel, 1868). Notre département bénéficie d'une carte, d'une planche composite, gravée par Hubert Clerget, avec Périgueux, Brantôme et Bourdeilles (fig. 4) et d'une notice de sept pages. Le texte est banal : Jules Verne avait rédigé ce pensum, de 1866 à 1868, pour acheter un bateau. Il est mentionné que « près des trois cinquièmes des jeunes gens appelés à la conscription ne savent ni lire ni écrire », que « Périgueux est une ville irrégulière, triste », tout comme Bergerac, « triste et peu intéressante ». Parmi les grands hommes figurent, bien sûr, Cyrano de Bergerac, comme on le croyait encore à l'époque, et, inattendu, le général d'Empire Dupont de l'Etang, brillant général de Napoléon, mais qui capitula à Baylen, pendant la guerre d'Espagne. Il était en fait natif de Chabanais (Charente). On ne trouve pas trace de la formule « Périgord Vert », souvent attribuée aux « notes de voyage » de Jules Verne. D'où provient exactement cette expression vernienne ?

Fig. 3. Honorine Verne, épouse de Jules Verne.

Fig. 4. Planche consacrée à la Dordogne (Périgueux, Brantôme et Bourdeilles), dans la Géographie illustrée de la France et de ses colonies *de Jules Verne (1868).*

DEMANDES DES MEMBRES

- Mme Lisa Giraud-Taylor (19, parc Dromel, 13009 Marseille ; rivnliz@yahoo.fr) recherche toute information (archives personnelles ou collectives, documents divers) sur la famille de Badillac (Badailhac, Budilhac...), qui possédait le château de Saint-Martial-Viveyrols au Moyen Âge.

- M. Valery Bigault (Villeverneix, 24190 Neuvic-sur-l'Isle ; laetitiavalery@yahoo.fr) cherche des documents sur l'activité muletière (plaques muletières, chaises muletières, gravures anciennes...). En particulier il cherche à identifier un château en Périgord où, en 1920, on signalait des plaques muletières. Il a trouvé cette indication dans un ouvrage signé par

Arthur de Cazenove *Vieilles « lunes » du Gévaudan, du Rouergue et du Velay* (*Mémoires de l'Académie de Nîmes*, VIIe série, t. XXXVI, 1913). Le texte principal est le suivant : « ... Voilà les Espagnols (note 1) trafiquant en toute liberté entre leurs plateaux calcaires et les nôtres... », et le texte de la note 1 : « Le souvenir de ce peuple est resté parfaitement vivant dans le cas du détail d'ornementation qui nous occupe. Nous connaissons, dans un vieux château du Périgord, des plaques de mulets harnachés à l'espagnole, ayant servi à des animaux porteurs de litières. Chaque plaque reproduit les armes de la famille, les plus anciennes seules en relief. Les pompons des harnais et les plumets étaient aux couleurs des armoiries. »

Fig. 5. Jean-Petit en 2005.

- M. Thierry Boisvert (20, rue du Rugby, 24000 Périgueux ; thierry.boisvert@libertysurf.fr) recherche toute information sur le même sujet et ajoute : « Jusqu'au milieu du XIXe siècle, un important cheptel de mulets était utilisé pour le transport de toutes sortes de marchandises : activité supplantée par l'arrivée du chemin de fer. Les animaux étaient décorés de « plaques muletières », véritables œuvres d'art populaire dont plusieurs musées conservent d'intéressantes collections, certaines pièces datent du XVe siècle. Ces plaques muletières gravées ou travaillées au poinçon (objets de dinanderie le plus souvent en cuivre ou en laiton) reliaient diverses pièces de harnachement et servaient autant d'œillères que de plaques d'identification. »

- M. Jean Cornet (Le Colombier, 24220 Castels ; mpf24@wanadoo.fr) recherche tous renseignements et documents concernant la maison fortifiée dite « Jean-Petit », dans la plaine de Saint-Julien-de-Lampon (fig. 5). L'un des occupants au XVIIe siècle s'appelait Galtié ».

AUTRE DEMANDE

- M. Gérard Marty (Les Salveyries, 24480 Alles-sur-Dordogne ; 05 53 63 31 58) recherche des informations sur le général Jean Gaudens Bernard Tatareau (1795-1886), en particulier sur ses centres d'intérêt historiques et éventuellement préhistoriques. Il fit construire le château de la Péchère à Limeuil. Officier supérieur, il servit en Algérie, après la conquête. À la fin de sa vie il résidait à Périgueux où il est décédé en 1886. À ce sujet, on consultera la notice du *Dictionnaire biographique* de Guy Penaud (p. 889-890).

INFORMATIONS

- Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu à Arcachon du 11 au 13 mai 2007 sur le thème des fêtes militaires, civiles, profanes et religieuses.

- Le site Internet « Cat@inist » donne accès au fonds documentaire de l'INIST/CNRS, c'est-à-dire à 12,5 millions de références bibliographiques (depuis 1973), dans les domaines suivants : science, technologie, médecine, sciences humaines et sociales. Il est accessible à tous et propose un lien direct vers un service de commande de copies de documents.

- M. J.-P. Bitard nous précise que le site Internet sur Commarque est : www.commarque.com et non www.commarque.fr comme indiqué précédemment (*BSHAP*, 2006, t. CXXXIII, p. 398).

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », écrire directement à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 16-18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : dellucbg@wanadoo.fr. Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou sous forme numérisée en format JPG. Compter deux ou trois mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS

Ouvrages

ESPÉRANDIEU (É.)
Inscriptions antiques du musée de Périgueux.
Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl., 28 €.

ROUX (J.)
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux.
Périgueux, 1934, 189 p., 23 €.

FAYOLLE (A. de)
Topographie agricole du département de la Dordogne.
Périgueux, 1939, 139 p., 23 €.

MAUBOURGUET (J.) et ROUX (J.)
Le livre vert de Périgueux.
Périgueux, 1942, 2 vol., 619 p., 45 €.

MAUBOURGUET (J.)
Sarlat et le Périgord méridional. t. 3, (1453-1547)
Périgueux, 1955, 158 p., 23 €.

GOUHIER (H.)
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne.
Périgueux, 1963, 44 p., 11 €.

SECRET (J.)
Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858).
Périgueux, 1972, 160 p., 16 €.

Hommage au Président Jean Secret.
Périgueux, 1982, 71 p., 8 €.

FAILLE (R.), SECRET (J.), SOUBEYRAN (M.)
Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon.
Périgueux, 1991, 109 p. ill., 15,50 €.

DELLUC (Brigitte et Gilles)
Léo Drouyn en Dordogne 1845-1851
Périgueux, 2001, 328 p., 500 dessins, gravures et plans, 25 €.

BOST (Jean-Pierre) et FABRE (Georges)
Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.)
Ausonius. Maison de l'Archéologie, Bordeaux III. Ouvrage publié avec le concours de la S.H.A.P. 2002, 304 p., 53 €.

Recueils d'articles

1899. ***Les Noces d'Argent (1874-1899)***, Périgueux, 19 p., 12,50 €.

1913. ***Actes du 5e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest*** (Périgueux, 1913), Périgueux, 190 p., ill., 25 €.

1960. ***Mélanges Géraud Lavergne***, Périgueux, 164 p., ill., 18 €.

1964. ***Centenaire de la préhistoire en Périgord***, Périgueux, 187 p., ill., 19 €.

1981. ***Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine***, actes du congrès de la FHSO (Périgueux, 1978), Périgueux, 366 p., ill., 25 €.

1988. ***Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat***, Périgueux, 283 p., ill., 23 €.

1991. ***Haut Périgord et pays de Dronne***, actes du 6e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 75 p., ill., 11 €.

1992. ***Bergerac et le Bergeracois***, actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), 602 p., 79 ill., 15 €.

1995. ***Mélanges Noël Becquart***, Périgueux, 426 p., ill., 15 €.

2002. ***Du bien manger et du bien vivre***, actes du LIVe Congrès d'Études Régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 505 p., 30 €.

2004. ***Mélanges Jacques Lagrange***, Périgueux, 325 p., ill., 13,50 €.

Tarif préférentiel à partir de 100 € d'achat de bulletins ou de publications de la SHAP.

Bulletins (6 livraisons par an de 1874 à 1943
4 livraisons par an depuis 1944)

- de 1874 à 1930 : 15 € l'un (75 € année complète)
- de 1931 à 1943 : 10 € l'un (50 € année complète)
- de 1944 à 1999 : 8 € l'un (30 € année complète)
- de 2000 à 2006 : 13,50 € l'un (50 € année complète)

Réduction supplémentaire à partir de 10 fascicules.
Nous demander les années disponibles.

La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD
18, rue du Plantier – 24000 Périgueux
tél. / fax : 05.53.06.95.88
courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE
N° 503/00

TARIFS 2007

Cotisation (sans envoi du Bulletin) ..... 20 €

Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin) ..... 40 €

Cotisation et abonnement au Bulletin ..... 50 €

Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple ..... 60 €

Abonnement au Bulletin pour les collectivités et les associations ..... 50 €

Droit de diplôme (uniquement pour les nouveaux adhérents) ..... 8 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :
Tél./fax : 05 53 06 95 88
Courriel : shap24@yahoo.fr
Site internet : www.shap.asso.fr

Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures : mardi - jeudi - vendredi - samedi

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Réunions le 1er mercredi de chaque mois à 14 heures et le 2e mercredi des mois impairs à 18 heures 30 au siège de la S.H.A.P.

SOMMAIRE DE LA 4e LIVRAISON 2006

- Compte rendu de la séance
  du 2 août 2006 403
  du 6 septembre 2006 407
  du 4 octobre 2006 411

- Éditorial : Soixante-dix ans après... 417

- 2 000 ans d'occupation humaine : le site Bertran de Born-Visitation à Périgueux (Alain Vaugrenard) 419
- La campagne de Périgord de 1385 (Olivier Troubat) 441
- Cadouin : ses possessions et ses droits, leur dispersion (Marcel Berthier) 451
- Le château du Paluel (Saint-Vincent-le-Paluel) : approche architecturale (Jean-Jacques Tournaud) 461
- Notre-Dame de Boschaud en 1766 (Louis Grillon) 497

- Dans notre iconothèque : Le chartreux dom Gerle, l'absent du Jeu de Paume (Brigitte et Gilles Delluc) 505
- Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord : histoire et premier bilan (Anne-Marie Cocula et Michel Combet) 509
- Notre sortie d'automne samedi 7 octobre 2006 (Annick Lebon) 513
- Vient de paraître : D'Alsace en Périgord : histoire de l'évacuation 1939-1940, de C. et F. Schunck (Guy Penaud), Le sexe au temps des Cro-Magnons, de G. Delluc (Alain Roussot), Afin de planter des vignes... Essai sur la floraison des bastides et autres petites villes médiévales du bassin aquitain (XIIIe-XIVe siècles), de M. Coste (Marie-Pierre Mazeau-Janot), Château, livres et manuscrits IXe-XXIe siècles, textes réunis par A.-M. Cocula et M. Combet (Denis Chaput-Vigouroux) 519
- Notes de lecture : Le barrage de Tuilières (F. Gontier), Le secret des Restiac (M. Maury), Regard sur le pays de Montaigne, Gurson-La Force (collectif), Les perles de Sergeac en Périgord Noir : préhistoire, histoire, toponymie (R. Castanet), Paysans : mémoires vives 1900-2000 (B. Stéphan) 524
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 527

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Le dolmen de Blanc (Nojals-et-Clotte), légué par le professeur Testut à la Société historique en 1925. Gravure (1876) d'après un dessin de Léo Drouyn (1846).

I.S.S.N. 1141 - 135 X

Prix public : 13,50 €